

LA TRIBUNE



LA PRESSE, MICHEL GRAVEL

**Spectacle
hommage**
Brel, comme
s'il était là
CAHIER
ARTS&SPECTACLES
WEEK-END

72 000 \$ POUR UN ACCOUCHEMENT

UNE NAISSANCE PRÉMATURÉE COÛTEUSE
POUR UNE JEUNE SHERBROOKOISE À MIAMI

PAGE 2



COURTOISIE



L'ISLE-VERTE
**Une cigarette
à l'origine
du drame**

PAGES 3 À 5

1

4

PAGE 47

1

4

PAGE 44

SOLD D'INVENTAIRE

50%
DE RABAIS

DU 20 AU 31
JANVIER 2014

espacevue.ca
819 562-7095

LA PRESSE, ALAIN ROBERGE

3392360

BMW



Suprem Automobile
25ans

Sherbrooke 819.821.9272
www.supremautomobile.com

Ouvert samedi

RABAIS DÉMONSTRATEUR
Jusqu'à **3 700 \$** sur X1 2014

à partir de **39 935 \$***

LOCATION 48 MOIS **0\$** COMPTANT

MENSUALITÉ
455\$**

TAUX
0,9%

X-DRIVE
TRACTION INTÉGRALE

ENTRETIEN RÉGULIER SANS
FRAIS, 4 ANS OU 80 000 KM



*Prix de vente à partir de 39 935 \$, transport et préparation inclus, taxes en sus, rabais inclus. **Location de 48 mois avec un taux d'intérêt annuel de 0,9 %, mensualité à partir de 455 \$ (taxes en sus), acompte ou échange équivalent de 0 \$. Le taux de location est celui offert par Service financier BMW sur approbation du crédit. Transport et préparation inclus, frais de dossier de 399 \$ inclus. Valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme de 19 551 \$ (taxes en sus). Kilométrage annuel alloué de 16 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence. Offre valide jusqu'au 31 janvier 2014 sur X1 xDrive 28i 2014 démonstrateur seulement, véhicules ayant entre 90 et 6 500 km. Offre mutuellement exclusive, sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Photo à titre indicatif seulement. Offre limitée.

72 000 \$ pour un accouchement

Une Sherbrookeoise enceinte de 32 semaines écope d'une lourde facture à Miami



CHARLES
BEAUDOIN

charles.beaudoin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une Sherbrookeoise s'est retrouvée avec une facture de 72 000 \$ après avoir été obligée d'accoucher aux États-Unis.

Enceinte de 32 semaines et incapable de trouver un assureur pour lui permettre de voyager en toute tranquillité d'esprit en dépit de l'approbation de son médecin traitant, Annie Maréchal s'est tout de même envolée vers Miami avec deux amies pour y passer la semaine du 6 au 13 janvier au soleil.

« J'ai fait un suivi de grossesse avec mon médecin et elle m'a confirmé qu'il n'y avait pas de problème. On se demandait si j'étais réellement enceinte tellement tout se passait bien. Un accouchement prématuré était loin d'être une option au Québec, alors ça l'était encore moins à l'étranger », explique-t-elle.

Qu'à cela ne tienne, si le petit Damien n'était pas attendu avant le mois de mars, celui-ci n'en a pas moins décidé autrement en cours de route. La veille de son retour au Canada, les eaux de la jeune femme de 24 ans ont crevé durant la nuit, chamboulant du même coup le scénario initialement planifié.

« Ça m'a réveillée. C'est sûr que j'ai pensé aux assurances et qu'il fallait que je revienne au Québec, parce que je voulais accoucher auprès de mes proches, de ma famille, mais à 33 semaines de grossesse, il fallait surtout penser à ma santé et à celle de mon bébé. »

Mme Maréchal s'est donc vue contrainte de recevoir les soins hospitaliers américains pour accueillir le nouveau-né, un poupon de 17 pouces pesant 4,4 lb né à 22 h 14 le 12 janvier, quelques minutes seulement après que le père, Jonathan Gendron, soit parvenu au centre hospitalier in extremis en provenance de l'aéroport de Montréal.

Étant donné l'état prématuré du nouveau-né, ce dernier a dû cependant recevoir des soins particuliers qui ont fait grimper la facture rapidement, à un point tel que les services consulaires canadiens ont jugé préférable que la famille soit rapatriée au Canada par le biais d'un avion-ambulance au coût de 26 600 CAD \$ plutôt que de continuer à être soignée en Floride. Un montant qui s'est ajouté aux 44 000 CAD \$ déjà engrangés à l'hôpital.

« Il va falloir payer », se résout Mme Maréchal qui n'entend pas baisser les bras.

« Je suis une personne assez positive dans la vie et on essaie de regarder ça positivement. C'est la naissance de mon fils après tout. Nous sommes toujours en négociation avec l'Hôpital de Miami alors lorsque ce sera terminé, nous allons nous asseoir et analyser les options qui s'offrent à nous », ajoute-t-elle.

Inutile de dire qu'avec du recul, la nouvelle maman ferait



COURTOISIE

Damien Bergeron est né prématurément à Miami, aux États-Unis, 12 h avant le retour de sa mère, Annie Maréchal, au Canada. Il pesait 4,4 lb et mesurait 17 pouces.

les choses différemment.

« C'est sûr que je n'y retournerais pas, a-t-elle confié. J'ai eu un super bel accouchement, mais je n'ai pas pu en profiter. »

Une aide lancée

Sur Internet, des proches de

la famille Gendron Maréchal se sont mobilisés pour les soutenir dans cette épreuve. Une amie du couple, Jessika Wilson, a notamment lancé une campagne de financement en ligne par le biais du lien <https://fundrazr.com/campaigns/agT4b> pour

obtenir l'aide de la population. En date d'hier, la campagne avait permis de recueillir 3487 \$ en don pour la famille, un montant qui demeure toutefois bien loin des 72 000 \$ nécessaires pour éponger la totalité de la facture.

Peu de compagnies assurent les femmes enceintes

SHERBROOKE — Le refus des compagnies d'assurance de couvrir une femme enceinte serait fréquent selon le copropriétaire d'assurancevoyage.ca, Patrick Boucher.

« Le but de l'assurance voyage, c'est de couvrir l'accident et la maladie. La grossesse n'est ni l'un ni l'autre, explique-t-il. La majorité des assureurs prévoient une clause à l'effet qu'une cliente qui serait dans les huit semaines précédant l'accouchement ne sera pas couverte, parfois ça va même jusqu'à neuf semaines. »

« Il y a aussi un bémol à mettre, parce que s'il y avait des complications pendant la grossesse, la cliente peut tout simplement être non couverte même si plus de dix semaines précèdent l'accouchement. »

M. Boucher, pour qui la

compagnie fait affaire avec plus d'une douzaine d'assureurs pour assurer des couvertures adéquates aux voyageurs, rapporte que près de 25 % des Québécois se croient assurés ou négligent de s'assurer et décident de traverser la frontière quand même. Une réalité qui semblait étonner le propriétaire de l'agence de voyages Aqua Terra, Christian Dubreuil. Lorsque questionné à savoir s'il était courant que des voyageurs décident de séjourner au pays de l'Oncle Sam sans être assurés, celui-ci s'est montré plutôt surpris.

« Honnêtement, non, parce que nous sommes assez convaincant là-dessus. On n'a pas de contrôle, mais on les sensibilise toujours à l'importance d'en avoir. Si c'est arrivé, le client n'est pas revenu me le

mentionner. »

« Un accident est si vite arrivé, renchérit-il. Aux États-Unis tu ne peux pas te permettre d'y aller sans assurances. On ne sait jamais ce qui peut arriver. Un voyageur peut traverser une rue, se faire frapper par une voiture et ne pas être en mesure de revenir se faire soigner au pays. Dans cette condition, les frais médicaux grimpent à une vitesse folle sans qu'on ne puisse rien faire. »

Ceci dit, il n'y a pas que lors d'un séjour à l'extérieur du pays qu'il importe de s'assurer selon l'agent de voyage qui conseille les voyageurs depuis près de 20 ans.

« On parle des États-Unis ou ailleurs, mais même si on sort de la province, c'est important de s'informer, parce que même si on va seulement en Ontario,

on peut se faire charger la différence entre les frais couverts par la RAMQ et la totalité du montant. Sur un montant de 100 000 \$, ça peut représenter un montant très important », souligne M. Dubreuil.

S'il concède qu'il est possible de négocier le montant à payer avec les hôpitaux américains pour les soins reçus, Patrick Boucher révèle cependant qu'un simple voyageur n'a pas le poids d'un assureur.

« Ce qu'il faut savoir, c'est que la plupart des assureurs vont avoir des ententes aux États-Unis en tant que gros payeurs qui peuvent bénéficier de déductions de 30 % et même davantage. Sans assurance, c'est beaucoup plus difficile de négocier pour un voyageur », conclut-il.

— Charles Beaudoin

LA TRIBUNE

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

latribune.ca

SOMMAIRE

Annonces classées	C1 à C18
Arts et spectacles	W1 à W19
Décès	C19 à C23
Économie	27 à 29
Loterie	23
Messier en liberté	35
Monde	22
Mots croisés	C13 et C16
Opinions	18
Sports	38 à 47

MÉTÉO

Manuel Hernando
7 ans
École
LaRocque



AUJOURD'HUI

NEIGE

MAX.: -7° MIN.: -18°

Lever du soleil: 7 h 16
Coucher du soleil: 16 h 44

DIMANCHE
ensoleillé, max.: -17° min.: -20°

LUNDI
neige, max.: -3° min.: -20°

Les
nouvelles
de l'heure...

latribune.ca

**LE CLIN D'OEIL DE
STÉPHANE LAPORTE**

Justin Bieber songerait
à devenir maire de Toronto.

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454





LA PRESSE, ALAIN ROBERGE

3397089

En raison du froid intense, le travail des enquêteurs progresse lentement à travers les décombres de la Résidence du Havre. Les recherches ont été suspendues à 19h hier soir et doivent reprendre à 7h ce matin.

Une cigarette à l'origine de la tragédie

Le bilan passe à huit morts

PAUL JOURNET

L'ISLE-VERTE — Après le feu et la glace, c'est à l'épuisement que font face les autorités à L'Isle-Verte, dans les ruines de la Résidence du Havre.

L'incendie aurait été causé par une cigarette. Différents médias ont rapporté hier qu'un résidant voulait fumer dehors peu avant minuit, mais les portes se verrouillaient à cette heure. Il aurait finalement violé le règlement et allumé sa cigarette dans sa chambre du deuxième étage. Quelques minutes plus tard, l'édifice flambait.

Les recherches ont été suspendues à 19 h hier soir. À cause des « conditions extrêmes », il fallait un repos pour les policiers, pompiers, experts en médecine légale et membres du Bureau du coroner. Ils reprendront le travail à 7 h ce matin, indique Guy Lapointe de la Sûreté de Québec (SQ).

Il existe peu de spécialistes qualifiés pour ce travail. Comme il faisait « très, très froid » hier, ils se sont répartis en trois équipes pour se relayer. Des observateurs de la CSST sont même venus s'assurer que leur fatigue physique et mentale ne menaçait pas leur sécurité.

Un travail pénible les attend. Une épaisse couche de glace recouvre encore ce qu'il reste de la résidence privée. Elle comptait 52 unités, mais on ignore si elles étaient toutes occupées quand l'incendie s'est déclenché vers 0 h 22, jeudi matin.

La SQ confirme pour l'instant huit morts. Une vingtaine de personnes âgées auraient été secourues. Une trentaine sont portées disparues.

Les intervenants savent où les chercher; ils utilisent de la vapeur pour fondre la glace. Ils songeaient hier à commander de nouveaux équipements pour

terminer cette tâche délicate tout en « préservant l'intégrité des victimes potentielles », dit M. Lapointe.

L'enquête commence

Les enquêteurs ont rencontré hier le copropriétaire de la résidence, Roch Bernier. « Ils sont en train de faire des croquis de la résidence pour aider dans l'opération de recherche », a affirmé André-Jules Lévesque, un des employés de la résidence qui collabore à l'enquête. « Ils n'ont pas dormi depuis plus de 60 heures. Ils souhaitent s'adresser à la population et ils le feront dès qu'ils seront libérés par les enquêteurs », a-t-il ajouté.

La Résidence du Havre était « parfaitement conforme » aux normes de sécurité, a assuré la

ministre déléguée aux Services sociaux, Véronique Hivon. L'édifice avait moins de quatre étages et ne comptait pas de personnes « non autonomes » comme dans les CHSLD. Elles étaient autonomes ou semi-autonomes.

Les gicleurs n'étaient donc pas obligatoires. Il n'y en avait pas dans la vieille partie de la résidence, où étaient hébergées les personnes autonomes. C'est cette portion de l'édifice qui a été réduite en ruines par l'incendie. L'employé André-Jules Lévesque l'a confirmé à *La Presse*, les pompiers n'ont même pas réussi à y pénétrer. L'endroit s'est « totalement embrasé » en moins de 10 minutes, a raconté le directeur des pompiers volontaires, Yvan Charron. (*La Presse*)

La mairesse rentre de Floride

L'ISLE-VERTE — La mairesse Ursule Thériault était en voyage en Floride lors du drame. Elle a pris l'avion jeudi soir, à 20 h 45. Le lendemain, elle s'est rendue sur les lieux, qu'elle a survolés en hélicoptère. Elle n'a pas voulu donner d'interviews individuelles.

La mairesse a répété en point

de presse que « tout est sous contrôle ». Le niveau d'eau est faible et les citoyens doivent toutefois la faire bouillir. On ignore quand la situation sera rétablie. Mme Thériault a malgré tout nié à plusieurs reprises que l'eau n'était pas potable, car le problème pouvait être réglé si on la faisait bouillir. (*La Presse*)

3418083

constructions christian
Belleau

PROBLÈME DE MISE DE FONDS?

Jeudi 30 janvier 19 h, Rencontre d'information avec représentant hypothécaire Desjardins

Réserve ta place 819-564-9999

RBQ : 8308-6900-22

Ville de
Sherbrooke

FAIRE PLUS AVEC MOINS

EN RÉFORMANT LA STRUCTURE POLITIQUE ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ

PLUS

DE SERVICES AUX CITOYENS

Centre d'appels non urgents 311

DE COHÉSION ET D'EFFICACITÉ

Gestion unifiée des loisirs et des parcs

MOINS

DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

De 19 à 12

D'ARRONDISSEMENTS

De 6 à 4

DE CONSEILLERS D'ARRONDISSEMENT

De 4 à 2

DE DÉPENSES ET DE GASPILLAGE

Économies récurrentes de 2 M\$ par année

Pour consulter la documentation :

sherbrooke.ca/plusavecmoins

CONSULTATION PUBLIQUE

Le mardi 4 février 2014, à 18 h

Hôtellerie Le Boulevard, 4201, rue Bertrand-Fabi

Les mémoires doivent être envoyés par courriel à plusavecmoins@ville.sherbrooke.qc.ca d'ici le 31 janvier 2014, à 16 h.

«Ce n'est pas du courage, c'est juste l'instinct de survie»

Colette Lafrance, 80 ans, a sauté de son balcon pour échapper au pire

GABRIELLE DUCHAINE

L'ISLE-VERTE — Colette Lafrance n'a pas hésité à se jeter dans le vide. C'était ça, ou elle brûlait vive.

« Ce n'est pas du courage. Pas du tout. C'est juste l'instinct de survie », souffle la femme de 80 ans, l'une des rares survivantes de l'aile ravagée par l'incendie de la Résidence du Havre.

Nous l'avons rencontrée dans sa chambre d'hôpital de Rimouski. Elle était assise en jaquette d'hôpital sur le bord de son lit, les cheveux en bataille, les yeux hagards.

La vieille dame a perdu jusqu'au dernier vêtement. Son dentier et ses lunettes ont été réduits en cendres. Mais elle est vivante.

L'histoire de Colette Lafrance est à peine croyable. Dans la nuit de mercredi à jeudi, la frêle octogénaire a sauté de son balcon du troisième étage pour échapper aux flammes qui dévoraient le foyer.

« Quand elle a ouvert la porte de sa chambre, elle a vu que le couloir était plein de fumée. Alors elle a viré de bord, elle a pris une couverture et elle est sortie dehors », raconte son neveu, Gilbert Lafrance, propriétaire d'une ferme juste au bout du village.

Une fois dehors, elle s'est laissée tomber jusque sur le balcon du dessous, au deuxième étage, plusieurs mètres plus bas. « Je n'avais pas le choix », dit-elle, encore hébétée. La neige a amorti sa chute. Miraculeusement, elle n'a pas été blessée.

« Sur le balcon du deuxième, il y avait une dame à côté de moi. On a appelé à l'aide ensemble, se souvient-elle. Après un moment, des



LA PRESSE CANADIENNE

Des enquêteurs sur le terrain poursuivent un fastidieux travail d'investigation. Des appareils qui diffusent de la vapeur ont été utilisés pour faire fondre le couvercle de glace qui recouvre la scène et les victimes prisonnières.

hommes se sont placés en dessous et ils m'ont crié de sauter. » Elle l'a fait. Encore.

Ils l'ont rattrapée sans peine et l'ont engouffrée dans une ambulance.

Et la femme qui était avec elle sur le balcon? « Je ne sais pas. Je ne sais rien. Je n'ai

aucune nouvelle des gens là-bas. » Elle hoche la tête. « Je ne veux plus en parler. C'est trop dur. Trop horrible. »

Plus qu'une belle-soeur, une complice

C'est que là-bas, sous les décombres, il y a probablement le corps de sa belle-soeur et amie de longue date, Madeleine Fraser, 86 ans, dont la famille est toujours sans nouvelles.

« On n'a plus d'espoir. Ceux qui sont vivants ont été placés ailleurs. Madeleine est en dessous des débris quelque part. On sait qu'elle fait partie de la gang », se résigne son frère Charles-Hector.

Un coup dur pour la survivante. Mme Lafrance est une vieille fille, Mme Fraser n'a pas eu d'enfants. Depuis la mort de son mari, les deux femmes étaient devenues inséparables. Une vraie famille.

« C'est comme si Colette avait perdu sa mère », dit Ernest Fraser, un autre frère de Madeleine. Colette, toute la famille Fraser la connaît. « Elle et ma soeur sont amies depuis tellement longtemps », dit Charles-Hector. Il nous montre une vieille photo noir et blanc où les deux jeunes femmes sourient, l'une à côté de son mari, l'autre à côté de son frère.

À la résidence, elles se voyaient pratiquement tous les jours pour « placoter sur les autres résidents », blague le frère de la disparue. Une habitait au troisième, l'autre au deuxième.

« On ne les voyait pas l'une sans l'autre », raconte Gilbert Lafrance. Il est inquiet pour sa vieille tante. « Maintenant qu'une est morte, je ne sais pas comment l'autre va faire pour continuer », dit-il. (La Presse)

Hébert prône l'installation obligatoire de gicleurs

QUÉBEC — Plusieurs résidences privées pour personnes âgées et, « le plus rapidement possible », tous les CHSLD du Québec devront être munis de gicleurs pour éviter la répétition de la tragédie survenue à L'Isle-Verte.

En entrevue à *La Presse* hier soir, l'une de ses premières depuis l'incendie de la Résidence du Havre, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Réjean Hébert, a indiqué que la décision du gouvernement est sans appel. La réflexion à Québec ne porte pas sur la pertinence d'obliger les résidences pour aînés à avoir des gicleurs, mais plutôt « sur le comment », a-t-il soutenu.

Même des CHSLD ne sont protégés par aucun système de gicleurs. L'installation de ces équipements dans tous les CHSLD est « tout à fait » urgente, selon le ministre. « La majorité des CHSLD sont « giclés », mais quel est le pourcentage exact? Est-ce que c'est 80 %? 70 %? 90 %? J'ai demandé un inventaire », a affirmé le ministre depuis l'Amérique centrale, où il était en vacances.

Il écourte son séjour pour revenir au Québec aujourd'hui et se rendre à L'Isle-Verte lundi. « Le gériatre que je suis est vraiment bouleversé par ce qui est arrivé », a-t-il affirmé. Comme le rapportait

La Presse hier, il y a un an presque jour pour jour, le ministre reconnaissait lui-même que l'absence de gicleurs dans des résidences privées est préoccupante. « Faut-il attendre qu'on ait un drame avant d'implanter des règles claires? », disait-il à l'Assemblée nationale le 15 février 2013. « Ce que je craignais est arrivé, malheureusement », a-t-il lâché au bout du fil.

Au cours de l'entrevue, Réjean Hébert a confirmé que plusieurs CHSLD, qui hébergent des aînés, mais aussi des personnes plus jeunes en lourde perte d'autonomie, n'ont aucun gicleur. C'est

depuis 2000 seulement que Québec prescrit l'installation de gicleurs lors de la construction de nouveaux CHSLD. Il n'y avait aucune obligation en ce sens avant 1977. Et de 1977 à 2000, les normes ont progressé tranquillement, les gicleurs étant requis en fonction de la superficie et le nombre d'étages.

Notons toutefois qu'à l'heure actuelle, des gicleurs doivent être installés lorsqu'un CHSLD entreprend des travaux majeurs ou quand un bâtiment est converti en CHSLD. Par exemple, un CHSLD de Gatineau n'avait pas de gicleurs jusqu'à tout récemment en raison de la

date de construction du bâtiment, mais des rénovations majeures font en sorte qu'on en installe présentement.

« On travaille avec des bâtiments qui ont été construits dans les années 50, 60, 70... Il faut procéder à la pose de gicleurs. Et « gicler » un CHSLD, ce n'est pas une mince affaire. C'est une rénovation importante. Cette mise aux normes est nécessaire. On doit la faire le plus rapidement possible. Et c'est sûr qu'un événement triste comme celui de L'Isle-Verte nous stimule encore plus pour aller rapidement, c'est clair », a déclaré Réjean Hébert.

(La Presse)

MANOIR DE L'EAU VIVE À COOKSHIRE

Les résidents se sentent en sécurité

CHRISTINE BUREAU
christine.bureau@latribune.qc.ca

COOKSHIRE — Le drame de L'Isle-Verte ne soulève pas d'inquiétude chez les résidents du Manoir de L'Eau vive, une maison pour personnes âgées située en plein cœur de Cookshire. Les nombreux gicleurs, présents autant dans les corridors que dans leur loyer, ont de quoi rassurer.

« Ici, il n'y a pas de problème », lance d'emblée la résidente Rachel Côté. Sa partenaire de cartes, Anne Boulanger, explique : « On a un loyer très isolé, on se sent en sécurité. C'est pour ça qu'on est ici. »

L'un des propriétaires du Manoir, Pierre Bédard, soutient que le choix du béton pour les structures du bâtiment est une option plus sécuritaire que l'acier, un matériau moins résistant à la chaleur. « Les planchers, c'est 12 pouces de béton. Nos cages d'escaliers sont entourées de couvre-feu et un autre mur couvre-feu sépare la bâtisse », a-t-il indiqué.

Bien sûr, l'histoire de la Résidence du Havre, à L'Isle-Verte, a fait jaser. Le directeur général, René Beaudoin, souligne avoir organisé une rencontre dès le lendemain, afin d'expliquer les différences entre cette dernière et le Manoir de L'Eau vive, une construction qui date d'à peine quelques mois. « Ça les a rassurés, mais ils étaient inquiets », raconte-t-il.

Au Manoir, en plus de deux



IMACOM, JESSICA GARNEAU

La structure en béton et les gicleurs rassurent les résidents Émilienne Fortier, Anne Boulanger, Raymond Rouleau et Rachel Côté, qui disent se sentir en sécurité au Manoir de L'Eau vive.

types d'alarmes de feu, chaque chambre possède cinq gicleurs automatiques, lesquels peuvent éclabousser jusqu'à huit pieds de circonférence. C'est plus que dans la Résidence du Havre, où des gicleurs étaient installés, mais seulement dans la partie réservée aux personnes âgées non autonomes.

À Cookshire, toutes les personnes à mobilité réduite vivent au même niveau que l'une des sorties. Le Manoir a un autre avantage : celui d'être placé de

telle sorte que le dénivelé du terrain leur a permis de construire deux sorties, l'une au troisième et l'autre au premier étage.

« On est en sécurité ici, surtout que la sortie est proche de notre appartement. On est rassurés », explique la résidente Audette Prévost, qui vit avec son conjoint. « J'espère juste qu'on n'aurait pas à sortir la nuit », souligne un autre résident, Raymond Rouleau, qui trouve « vraiment dommage » la tragédie de L'Isle-Verte.

La nécessité du plan

Ce n'est pas tout d'avoir des gicleurs, encore faut-il que les résidents soient préparés à vivre une telle situation. « Il y a le facteur nervosité. Il faut que ça se passe dans le plus grand calme possible, on ne le répètera jamais assez », souligne M. Beaudoin.

La résidence a déjà rencontré à deux reprises les résidents du Manoir. Les employés aussi ont été formés. Même les pompiers du Service



IMACOM, JESSICA GARNEAU

L'un des propriétaires de la résidence de Cookshire, Pierre Bédard. « La sécurité, ça fait partie de nos priorités. La première raison pour laquelle les gens décident de vivre en résidence, c'est pour la sécurité », explique-t-il.

d'incendie de Cookshire sont déjà venus passer un avant-midi au Manoir de L'Eau vive, afin de se familiariser avec l'endroit.

Comme les autres résidents, Angéline Frisina ne craint pas pour sa sécurité. « Ça ne me fait pas peur parce que j'ai déjà fait deux exercices d'évacuation dans la résidence où j'habitais avant », explique-t-elle.

La résidence de Cookshire est la septième à laquelle M. Bédard participe. La leçon qu'il retient est celle de prioriser la sécurité. « La première raison pour laquelle les gens décident de vivre en résidence, c'est pour la sécurité », intervient-il.

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES EN ESTRIE

Bientôt une nouvelle ressource pour choisir

SHERBROOKE — Une ressource de plus permettra bientôt aux aînés estriens de s'orienter dans leur choix de résidence. Le programme d'amélioration continue Logi-être de la FADOQ, qui compte déjà plus de 80 résidences participantes à travers la province, devrait être mis en place en Estrie à partir du mois de février ou de mars.

Les diverses préoccupations concernant les résidences pour

personnes âgées ne sont pas nouvelles, bien qu'on en parle tout particulièrement depuis l'incendie dévastateur survenu jeudi dans une résidence de L'Isle-Verte.

Le programme Logi-être est proposé aux résidences privées adhérant aux axes de qualités chers à la FADOQ, soit l'identité, le confort, l'intimité, la participation, mais aussi la sécurité. « Si certaines

résidences ne rencontrent pas nos critères, on n'invitera pas nos membres à aller là », affirme Réjean Audet, président de la FADOQ-Estrie. Le programme est complémentaire à la certification que le gouvernement accorde, et est réalisé par les résidences sur une base volontaire.

Pour l'organisme, la sécurité des résidences est une préoccupation de toujours. « On peut

informer nos membres de vérifier avant d'aller dans une résidence pour personnes âgées, quelle qu'elle soit, les règles de sécurité qu'elle comprend. Y a-t-il des gicleurs dans tous les appartements? Un plan d'évacuation? Est-ce que pendant la nuit il y a suffisamment de personnel? » donne M. Audet en exemple.

Il précise toutefois qu'il ne prétend pas que la résidence

qui a brûlé à L'Isle-Verte n'offrait pas de bonnes conditions aux résidents. « Je ne peux pas m'avancer sur des causes ou rien de tout ça puisqu'il n'y a pas encore de rapport », dit-il, prudent.

Selon lui, aucun membre de la FADOQ-Estrie n'aurait contacté l'organisme pour partager des inquiétudes à la suite de l'incendie de jeudi.

— Camille Dauphinais-Pelletier

3416984



T

èrater

2014

Promoteur domiciliaire

Partez l'année du bon pied!

Nous payons la taxe foncière* pour vous.

Portes ouvertes :
du jeudi au dimanche de 13h à 16h ou sur rendez-vous en tout temps.

Maison modèle :
460 rue Paul-Gagné, Sherbrooke (Ciel & Terre)

819 993-3004

www.terater.ca

*certaines conditions s'appliquent

Le bonnet d'âne



**LUC
LAROCHELLE**
PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

Il n'y a qu'une facture dans l'enveloppe mais on dirait qu'elle provient de deux entités différentes.

« Le conseil municipal a malheureusement dû hausser le taux de la taxe foncière de 2,4 pour cent afin de compenser le manque à gagner provoqué par ce changement imposé par le gouvernement du Québec », peut-on lire dans une note explicative accompagnant les comptes de taxes expédiés par la Ville de Sherbrooke.

Le maire Bernard Sévigny tenait à ce que les contribuables se souviennent des explications qu'il a fournies lors de l'adoption du budget avant les fêtes.

L'administration Sévigny se dédouane des trois quarts de l'augmentation reflée aux contribuables, l'imputant à l'impact « de la modification dans le traitement de la taxe de vente du Québec (TVQ) ». Le maire n'assume qu'une

ponction inférieure à 1 pour cent se situant à l'intérieur de la fourchette de l'inflation.

L'initiative fait sourcilier à Québec.

« La Ville aurait pu utiliser les autres moyens dont elle disposait, comme réduire les dépenses, affecter des surplus, financer une plus grande part de ses immobilisations par emprunt ou recourir à son fonds de roulement », répond la porte-parole du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), Émilie Lord.

C'est dit poliment, mais ça signifie que l'imagination aurait pu être une alternative au raccourci à la taxation!

L'administration sherbrookeoise a chiffré son manque à gagner à 3,6 M\$, montant qu'elle récupéra en totalité avec sa « taxe fleur de lys ».

Le MAMROT estime plutôt la baisse de liquidité pour la Ville à 2,6 M\$ « en considé-

rant que l'effet est nul pour les dépenses d'investissements payées comptant ».

La trésorerie municipale a calculé la perte sèche dans sa colonne de revenus tandis le ministère ajoute au tableau quelques nuances tenant compte des principes d'affectation des montants admissibles à un remboursement.

C'est dit poliment,
mais ça signifie que
l'imagination aurait
pu être une alternative
à la taxation!

Les positions de l'un et l'autre se rejoignent toutefois dans l'admission que, faute de balises, la précédente convention entre Québec et les municipalités était en quelque sorte un miroir déformant.

Les villes recevaient un montant forfaitaire divisé entre elles au prorata des dépenses taxables de leur groupe d'appartenance sans contraintes quant à son utilisation. À Sherbrooke comme dans plusieurs villes, cet « argent neuf »

(8,1 M\$ l'an dernier) a été systématiquement ajouté aux revenus courants couvrant les dépenses de fonctionnement depuis 2006.

En novembre, le ministre chargé des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, a défendu la nouvelle approche de son ministère en décrivant que « ce n'était pas une très bonne pratique de gestion que des villes payent l'épicerie avec le remboursement de taxes obtenu sur un camion d'incendie financé par emprunt ». Particulièrement quand la dette à long terme était contractée sur la somme du prix du camion et des taxes... déjà revenues dans les coffres de la municipalité!

Ces pratiques ne sont plus possibles. Le remboursement s'effectue maintenant sur présentation de la facture et sur le montant de l'achat, comme c'était déjà le cas pour récupérer la taxe fédérale.

Le changement d'affectation commence par un changement d'appellation et, pour conséquence, que la compensation n'est plus ce qu'elle était.

Des modifications qui étaient annoncées depuis 2012, rappelle-t-on au MAMROT alors que le maire Sévigny plaide auprès des citoyens l'effet

de surprise « d'un financement réduit communiqué à la mi-septembre, soit quelques jours avant la campagne électorale ».

« Peu importe comment vous effectuez les calculs et les motifs pour lesquels vous affirmez avoir introduit ces changements, la réalité est que Sherbrooke a perdu des sommes considérables qui nous arrivaient auparavant du gouvernement provincial et que devons prendre ailleurs. Que ça fasse l'affaire ou pas à Québec que je présente les choses de cette façon, je ne me priverai pas de les expliquer à nos citoyens. C'est ce que j'ai fait avec l'envoi du compte de taxes », persiste à défendre le maire Sévigny.

Permettez-moi de vous exposer les choses du point de vue d'un contribuable : quand la créativité budgétaire et les justifications politiques atteignent leurs limites, tous les messages s'impriment sur la même facture qui, elle, finit toujours par trouver la bonne adresse. La mienne! La vôtre, aussi.

Le maire et le ministre ne devraient pas perdre trop de temps et d'énergie à se renvoyer le chapeau quand, au fond, c'est vous et moi qui portons le bonnet d'âne.

COÛT DU LOYER EN 2014

Le RPHL découragé

JÉRÔME GAUDREAU

jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Regroupement des propriétaires d'habitations locatives (RPHL) se dit consterné de voir

qu'aucun changement législatif n'a été encore adopté afin de faciliter la vie des propriétaires d'immeuble.

« Il y a de quoi être découragé aujourd'hui d'être propriétaire de logements locatifs », lance

Martin Messier, président du RPHL.

Selon lui, les propriétaires se démènent avec des taux d'occupation très élevés, c'est-à-dire 3,1 % au Québec et même jusqu'à 5,3 % à Sherbrooke.

« Les taux d'augmentation du coût sont très faibles : 2,6 % lorsqu'il y a des travaux majeurs de réalisés. Ça laisse un goût plus qu'amer dans la bouche des propriétaires. Et il faudra plus de 32 ans pour rentabiliser leurs

travaux majeurs. Rappelons qu'un toit plat doit être changé aux 10 ou 15 ans! Les locataires qui ne paient pas leur loyer peuvent rester dans leur logement quatre ou cinq mois avant d'être expulsés. »

Voir au-delà de la publicité

Simulation de cours sur les rapports entre les médias et le fait religieux

Quel impact ont les images publicitaires sur les représentations sociales du religieux?

Samedi 8 février, 13h30 Journée Portes ouvertes de l'Université de Sherbrooke

Suivra une pause-café et une séance d'information sur le nouveau baccalauréat en études religieuses

Activités gratuites

USherbrooke.ca/fater/bac-etudes-religieuses



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Voir au futur



Spécialiste des interactions entre les faits religieux et les médias, la Professeure Martine Pelletier animera la simulation de cours.

Inscrivez-vous avant le 3 février

819 821-8000, poste 63613
Sylvie.Lemelin@USherbrooke.ca

« Il y a de quoi être
découragé aujourd'hui
d'être propriétaire de
logements locatifs. »

« On entend dire de la part des associations de locataires que les coûts du logement sont trop hauts et que les revenus des locataires sont faibles, enchaîne Martin Messier. Mais s'attardent-ils aux coûts astronomiques que coûtent les réparations faites par les propriétaires? »

Le RPHL tient à rappeler qu'une refonte majeure de la méthode de fixation et des règles entourant le locatif est plus que nécessaire.

« Arrêtons un instant de construire des logements sociaux et regardons comment un changement législatif pourrait solutionner de nombreux problèmes! » clame Martin Messier.

L'argent du crime au service de l'ERM-Estrie

RENE-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « Nous allons maintenant profiter des revenus des criminels pour travailler à les mettre en état d'arrestation. C'est une formule intéressante. »

Tout comme ses acolytes de la Sûreté du Québec, de la Régie de police Memphrémagog et des services de police de Granby et Bromont, le directeur du Service de police de Sherbrooke Gaétan Labbé se réjouit de la mise en place d'un protocole pour assurer la pérennité de l'Escoude régionale mixte en Estrie (ERM-Estrie).

Le nouveau protocole de financement et orientations de l'ERM-Estrie était dévoilé hier à Sherbrooke. Pour démontrer leur solidarité, les véhicules des cinq corps de police étaient alignés devant le quartier général du SPS et les cinq directeurs de police tenaient le point de presse devant les drapeaux de chacune des municipalités et organisations impliquées dans cette force de frappe policière commune.

« Nous allons maintenant profiter des revenus des criminels pour travailler à les mettre en état d'arrestation. C'est une formule intéressante. »

« Les ERM de chaque région pourront établir leur plan d'action en fonction des problèmes qui les touchent plus particulièrement. Ce qu'on vit à Sherbrooke et en Estrie n'est pas la même chose qu'à Montréal ou Québec. Les réseaux de vente de stupéfiants ou d'introduction par effraction notamment touchent particulièrement notre région », soutient le directeur du SPS.

« Nous allons adapter nos interventions à la criminalité émergente. Nous avons mis en place un nouveau modèle où les escouades motards et drogue vont travailler conjointement au sein de l'ERM-Estrie. Ils poursuivront la lutte au crime dans tous les créneaux. Au Québec, ce sont huit ERM qui vont démontrer leur efficacité dans la lutte au crime organisé »,

explique le commandant de la Sûreté du Québec en Estrie, l'inspecteur Sylvain Caron.

Les directeurs de police de la région s'entendent sur l'efficacité de l'ERM-Estrie. L'opération SharQc en 2009, Hégémonie en 2011, Loire en 2012 puis Kayak en 2013 ne sont que quelques exemples de frappes majeures effectuées en Estrie pour contrer le crime organisé, la vente et la production de stupéfiants.

« Les corps de police se sont toujours entendus sur un partenariat fort, efficace et complémentaire. Nous allons poursuivre ensemble notre excellent travail sur le terrain », assure Sylvain Caron de la SQ.

« Ce ne sont pas des opérations que nous pourrions tenir seuls. La force de chacun représente une valeur ajoutée. Travailler seul dans notre coin est loin d'être aussi efficace que travailler tous ensemble. Un lien étroit est établi entre tous les corps de police de la région », mentionne Gaétan Labbé du SPS.

Les patrons des corps de police se réservent bien de dévoiler le nombre d'effectifs de l'ERM-Estrie ou le budget de fonctionnement.

« Ces nouvelles ressources financières sont issues du recouvrement des enquêtes de Revenu Québec. Tant mieux si ce sont les perquisitions qui permettent à l'ERM de s'auto-financer ou même d'ajouter des effectifs », mentionne M. Labbé.

« Ce sont 50 pour cent des cotisations sur les actifs des criminels qui permettront de financer l'ERM. Ce financement va enlever une pression sur les organisations policières qui finançaient à même leurs budgets la poursuite des opérations depuis mars 2013. Le fédéral s'implique toujours avec la participation de la GRC », indique l'inspecteur Caron.

Même si le mode de financement était incertain depuis l'année dernière, l'ERM-Estrie n'a jamais mis fin à ses activités.

« Les protocoles de financement ont changé, mais sur le plan opérationnel, l'équipe demeurerait en place. Nous sommes bien contents de l'orientation mise en place de prioriser les problèmes régionaux », indique le directeur de la Régie de police Memphrémagog, Guy Roy.



IMACOM, MAXIME PICARD

Pour démontrer leur solidarité, les véhicules des cinq corps de police qui font équipe au sein de l'ERM-Estrie étaient alignés devant le quartier général du SPS, hier. On reconnaît l'inspecteur Sylvain Caron, commandant de la SQ en Estrie, le directeur du SPS Gaétan Labbé, le directeur du Service de police de Granby, Marco Beauregard, le directeur de la Régie de police Memphrémagog Guy Roy, et le directeur du Service de police de Bromont Jean Bourgeois.

sports experts®

Carrefour de l'Estrie

4 RAISONS D'AIMER L'HIVER

LIQUIDATION

20% à 50%

de rabais sur notre prix original*

sur les vêtements d'hiver†

(manteaux et/ou pantalons)

*Excluant les produits Canada Goose.

*Certains magasins franchisés Sports Experts® peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. La sélection de produits et les prix peuvent varier d'un magasin à l'autre.

Obtenez jusqu'à 30% de rabais

sur notre prix d'été**

sur l'équipement de ski de fond et raquettes à neige

**Excluant les produits à prix déjà réduit.

LIQUIDATION

Minimum 30% de rabais

sur notre prix original*

sur TOUTES les planches à neige, bottes et fixations

*Certains magasins franchisés Sports Experts® peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. La sélection de produits et les prix peuvent varier d'un magasin à l'autre.

Obtenez 25% de rabais

sur notre prix original*

sur une vaste sélection de skis alpins, bottes et fixations

*Certains magasins franchisés Sports Experts® peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. La sélection de produits et les prix peuvent varier d'un magasin à l'autre.

3417725

SE-22/14-100886-7300

Sherbrooke samedi 25 janvier 2014 - LA TRIBUNE 7

VOUS VOULEZ RÉAGIR À CE SUJET?

Écrivez-nous à redaction@latribune.qc.ca ou appelez au 819 564-5454



sports experts®

Meilleure forme. Meilleure vie.

Carrefour de l'Estrie 819 346-5286



BLITZ FINAL **CE SAMEDI** DE 11H À 17H

NISSAN DE SHERBROOKE
vous remet un chèque de

1000\$

applicable en plus de toutes nos offres en vigueur
et sur modèles 2013-2014 sélectionnés

BLITZ FINAL!



Versa Note 2014

BLITZ CE SAMEDI:
BIMENSUALITÉS DE

56\$

0\$ COMPTANT INITIAL
LOCATION **39 MOIS** SEULEMENT
La remise de 1000\$ est inclus dans le prix

WOW! IMBATTABLE!

ÉTAIT:
69\$
BIMENSUELLE



Sentra 2014

BLITZ CE SAMEDI:
BIMENSUALITÉS DE

66\$

0\$ COMPTANT INITIAL
LOCATION **39 MOIS** SEULEMENT
La remise de 1000\$ est inclus dans le prix

WOW! IMBATTABLE!

ÉTAIT:
79\$
BIMENSUELLE



Rogue 2014

BLITZ CE SAMEDI:
BIMENSUALITÉS DE

129\$

LOCATION **60 MOIS** - 2850\$ COMPTANT
BEAUCOUP DE CHOIX!
La remise de 1000\$ est inclus dans le prix

WOW! IMBATTABLE!

ÉTAIT:
139\$
BIMENSUELLE

DES PAIEMENTS INCROYABLES QU'AUCUN AUTRE MANUFACTURIER NE PEUT ÉGALER!
PROLONGÉS EXCEPTIONNELLEMENT **JUSQU'AU 31 JANVIER!**



Profitez-en **CE SAMEDI** et JUSQU'AU 31 JANVIER SEULEMENT!

NISSAN SHERBROOKE.com

4280, boul. Bourque 819-823-8008

No.1 des ventes au Canada en 2013!

1000\$ en chèque offert sur Versa Note 2014 / Sentra 2013-2014 / Juke 2013-2014 et Rogue 2013-2014, et sur démonstrateurs et modèles 2013 en inventaire seulement, en vigueur du 17 au 26 janvier seulement. Ce montant peut être appliqué au financement à l'achat, à la location ou le client peut choisir de garder le 1000\$ (le 1000\$ ne s'applique pas à l'achat comptant). Versa Note 2014 / Sentra 2014 / Rogue 2014: location 39 / 39 / 60 mois à partir de 56\$ / 66\$ / 129\$ bimensuelle avec 0\$ / 0\$ / 2850\$ en comptant initial exigé. Limite de 20 000km par année, 0,10\$ du km excédentaire. Frais de transport et préparation inclus. Taxes en sus. Sujet à approbation du crédit. Modèles illustrés à titre indicatif seulement. Tous les détails en concession.

PLUS DE
60 UNITÉS
RÉSERVÉES.
**VENEZ VITE
CHOISIR
LA VÔTRE !**

LA RETRAITE VÜ, REVUE ET AMÉLIORÉE

Nous sommes passionnés par les retraités et nous les connaissons bien. Et pour vous permettre de vous détendre dans votre logement en toute intimité ou profiter des nombreuses activités offertes à la résidence, Le VÜ vous offre un grand choix de services, dont une épicerie et une pharmacie, à deux pas de chez vous.

CONDOS ET APPARTEMENTS POUR RETRAITÉS - ACTIVITÉS VARIÉES - FINE CUISINE - SERVICE ATTENTIONNÉ
RÉSERVEZ MAINTENANT VOTRE UNITÉ : 1818 KING O., LOCAL 106, CITÉ DU PARC INFO@RESIDENCELEVU.COM



residencelevu.com
819 575-5050
LE GROUPE MAURICE



VÜ

REPORTAGE DU NATIONAL GEOGRAPHIC

Des cerveaux sherbrookoïses en vedette

CAMILLE
DAUPHINAIS-PELLETIER
cdauphin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Faire partie

d'un reportage du *National Geographic* aux côtés de chercheurs des prestigieuses universités Harvard et Stanford; c'est le tour de force qu'a réalisé



PHOTO FOURNIE, SCIL

Le neurochirurgien David Fortin utilise des techniques d'imagerie développées par le professeur d'informatique de l'UdeS Maxime Descoteaux pour réaliser ses interventions. La collaboration entre les deux chercheurs et les nouvelles avenues qu'elle offre a fait l'objet d'un reportage du *National Geographic*.

une équipe de l'Université de Sherbrooke dans le numéro de février 2014 du magazine, titré *The New Science of the Brain*, dont la thématique principale est les nouvelles technologies qui permettent de mieux comprendre le cerveau humain.

Maxime Descoteaux, professeur au département d'informatique à l'UdeS, développe avec des étudiants à la maîtrise et au doctorat des techniques d'imagerie qui fournissent de nouveaux détails sur la structure du cerveau, permettant ainsi aux chirurgiens de mieux planifier leurs opérations.

Pour l'instant, les données obtenues sont utilisées lors de retraits de tumeurs cérébrales. Les méthodes d'analyse de l'équipe permettent aux chercheurs de déterminer non seulement l'emplacement et la forme de la masse à retirer, mais aussi les fonctions précises reliées aux tissus cérébraux sains entourant cette masse, ce qui diffère d'une

personne à l'autre.

« Il n'y a pas un cerveau câblé de la même façon sur la planète », illustre le neurochirurgien David Fortin, qui travaille avec M. Descoteaux. « De plus, la tumeur apporte des modifications dans ce câblage, et on a des difficultés à les prévoir. Avec ces images-là, on est capables d'aller chercher de l'information additionnelle. »

Connaître la fonction des tissus entourant la tumeur permet de prendre des décisions plus éclairées lorsque vient le temps de l'ablation. En effet, l'objectif est toujours d'enlever le plus de tissus cancéreux possible. « Dans notre domaine, il a clairement été démontré que plus on enlève de tumeur, plus on augmente la survie du patient », explique le Dr Fortin. Or, bien souvent, le tissu cancéreux et le tissu sain sont mélangés. « Mon travail, c'est d'enlever le plus de tumeur possible sans affecter les fonctions neurologiques du

patient. » D'où l'intérêt de savoir exactement quelle fonction remplit le tissu que l'on s'apprête à enlever... ou à laisser.

Les techniques utilisées au CHUS sont reconnues à travers la province : des cas complexes sont parfois transférés de Montréal pour une opération à Sherbrooke.

Pour les étudiants en imagerie, participer au développement de tels outils consiste en une expérience très prisée. « C'est intéressant de pouvoir développer des formules qui ont la possibilité de sauver des vies et changer les gestes opératoires du médecin », dit Maxime Descoteaux.

Une reconnaissance internationale

Le reportage du *National Geographic* reprend une image produite par Maxime Chamberland, étudiant au doctorat en imagerie codirigée par MM. Descoteaux et Fortin. Les journalistes du prestigieux magazine sont allés passer une journée complète avec l'équipe en salle d'opération. Ils ont pris autour de 1000 photos, et l'histoire des Sherbrookoïses fera le tour de la communauté scientifique.

« C'est un bel accomplissement, une reconnaissance internationale du travail qu'on fait », affirme avec fierté le Dr Fortin.

Parmi ces bonnes nouvelles, une ombre persiste toutefois au tableau. « C'est malheureux que malgré tout ça on ait de la difficulté à trouver du financement. Au Québec, il faudrait aider les équipes de recherche, pas leur mettre des bâtons dans les roues », conclut le neurochirurgien.

Le numéro de février 2014 du *National Geographic* est disponible en librairie, mais aussi sur iPad, iPhone et sur les liseuses Kindle Fire et Nook.



Souper à l'aveugle
Vivez l'expérience gourmande!
(Souper bénéfice)

1^{er} février 2014, 18h30

Souper 7 services avec accord vin
Centre de foires de Sherbrooke, salle B

75\$ l'unité
125\$ la paire

(donne droit à une entrée gratuite au salon des Découvertes Savoureuses et une participation aux différents tirages)



CHEFS EXCEPTIONNELS
Chef Dominic Tremblay du Café Massawipi et Bistros DT ainsi que Christian Fréchette du Da Toni sauront vous surprendre avec un menu 7 services, à faire éclater les saveurs dans votre bouche.



Accord vin avec la présence de notre porte-parole Philippe Lapeyrie, chef sommelier reconnu

Faites-vous plaisir, sortez de votre routine! Offrez-vous de vivre un souper dans le noir!

Pour participer ou pour obtenir plus d'information 819 575.7025 / decouvertessavoureuses.com

Toujours le bon choix! Québec



**BIENVENUE DANS
LE QUARTIER!**

PHASE II - QUARTIER ST-ÉLIE

LOCAUX À LOUER

**SITUÉE DANS UN MARCHÉ
EN PLEINE CROISSANCE!**

Route 220

Tout près DES AUTOROUTES 10 et 55

(Site Tim Hortons et Shell)



Réservez dès maintenant

et OBTENEZ

10 000\$ en crédit d'aménagement!

✓ Superficie locative, 1 500 pi ca à 20 000 pi ca ✓ Proximité de l'autoroute 10/55, excellente visibilité

Pour information 819 340-0229 www.groupeparoche.com

**Maintenant
ouverts :**



**Groupe
GRANDMONT**
COURTIER IMMOBILIER

L'EGGS



ALCOOL AU VOLANT La taule pour un multirécidiviste

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un multirécidiviste en matière d'alcool au volant a pris le chemin de la prison pour presque deux ans. Le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec a imposé une peine de 2 ans moins 18 jours à Christopher Beekers pour sa sixième condamnation en semblable matière. Il lui sera aussi interdit de conduite pour huit années.

Christopher Beekers se trouvait en libération conditionnelle d'une peine de détention pour alcool au volant lorsqu'il a été arrêté une nouvelle fois pour la même raison en décembre 2013.

Le multirécidiviste de 31 ans est détenu depuis son arrestation par la Sûreté du Québec à Coaticook. Il a reconnu avoir conduit son véhicule avec un taux d'alcoolémie de 192 mg par 100 ml de sang soit le double de la limite d'alcool permise par la loi.

Excès de vitesse

C'est un excès de vitesse dans une zone de 50 km/h qui a trahi l'homme Beekers.

En plus de conduire en état d'ébriété, de briser ses conditions de remise en liberté, Beekers a aussi fait de l'entrave au travail des policiers.

C'est M^e Andy Drouin qui représentait le ministère public dans cette affaire, alors que M^e Christian Raymond défendait l'accusé.

Un homme d'une vingtaine d'années poignardé à Sherbrooke

CHARLES BEAUDOIN
cbeaudoin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un homme d'une vingtaine d'années a été transporté à l'hôpital d'urgence hier après avoir reçu des coups de couteau à Sherbrooke.

« C'est la victime elle-même qui a appelé sur son cellulaire pour recevoir de l'aide. Un coup a fait plus de dommages, mais il n'y a de danger pour sa vie », révèle le lieutenant du Service de police de Sherbrooke (SPS), Alain Préfontaine.

Une dizaine de voitures de patrouille ont ceinturé l'immeuble à logements situé au 165 de la côte Acadie dans lequel l'attaque s'est produite aux environs de 16 h hier après-midi. Pour le moment, les motifs de l'agression demeurent à déterminer selon le lieutenant du SPS.

Arrêté sur les lieux, le suspect, âgé d'une cinquantaine d'années et inconnu des policiers, a été rencontré par les enquêteurs en soirée et devrait comparaître lundi matin.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Une voiture de patrouille est stationnée devant l'immeuble à logements situé au 165 de la côte Acadie dans lequel l'attaque s'est produite aux environs de 16 h hier après-midi.

CONFÉRENCE : VENTE OU ACHAT D'IMMEUBLES



M^e Myriam Paré
Notaire

Vous souhaitez vendre ou acheter une propriété? Venez assister à une conférence abordant les différents enjeux reliés à la vente et à l'acquisition d'un immeuble. Dans un langage clair et simple, vous comprendrez les pièges à éviter afin de garantir les profits escomptés.

À QUI S'ADRESSE CETTE CONFÉRENCE :

- Aux vendeurs
- Aux acheteurs
- Aux gens souhaitant rénover leur propriété
- Aux gens souhaitant hypothéquer leur propriété

OBJECTIFS :

- Comprendre une promesse d'achat/vente
- Connaître les étapes à suivre
- Éviter d'éventuelles poursuites
- Éviter les frais imprévus
- Être bien protégé.

DATES, les lundis
27 janvier, 3 et 10 février
de 18 h à 20 h

Coût : \$5 seulement
Recevez un cadeau de présence
en plus des prix à gagner !

Réservez tôt, les places sont limitées.
819 563-3344 (149)



PARÉ, TANGUY NOTAIRES INC.

Notaires et conseillers juridiques

ENDROIT : À nos bureaux

PARÉ, TANGUY NOTAIRES
Côte d'Acadie, 165 de la côte Acadie, Sherbrooke
2140, rue KING EST, 2^e étage
SHERBROOKE 819 565-7646

3025708

UNE INFORMATION À NOUS COMMUNIQUER ?

redaction@latribune.qc.ca
ou appelez au 819 564-5454

LA TRIBUNE

VOYEZ MAINTENANT, PAYEZ EN 2015[†]

0\$0\$0%
paiement acompte intérêt

LASIK MD
VISION

À partir de 490 \$ par œil*
Réservez une consultation gratuite au
1-877-959-9888 ou à lasikmd.com

L'offre se termine bientôt!

Une année 2014 chargée pour Vertendre

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

EASTMAN — Moins présente dans l'actualité régionale depuis deux ou trois ans, l'entreprise Le Vertendre devrait connaître une année 2014 chargée. Elle a non seulement des projets intéressants à Eastman, mais d'autres encore qui devraient se réaliser ailleurs au Québec ainsi qu'aux États-Unis.

Après avoir effectué des tests pendant deux ans, Le Vertendre commencera bientôt à louer ses premiers chalets Zoobox. Ces petites constructions sont conçues pour permettre à ses occupants de littéralement communier avec la nature. Elles sont notamment équipées de panneaux solaires et possèdent une fenestration plus qu'abondante en façade.

Au total, l'entreprise implantera 19 nouveaux Zoobox sur les terrains dont elle est propriétaire à Eastman, au pied du mont Orford. La large majorité de ces nouvelles unités seront implantées dans le secteur du lac aux Castors, un plan d'eau encore à l'état sauvage.

Les 17 unités qui se retrouveront près du lac aux Castors ont toutes été pré-vendues. Leurs propriétaires auront droit de séjourner à l'intérieur de celles-ci un certain nombre de journées par année. On en fera la location le reste du temps.

« La pré-vente de ces refuges s'est très bien déroulée. C'est un produit qui est plaisant. C'est comme une cabane, mais dans laquelle on est confortable. Même à l'intérieur, tu te sens près de la nature », explique le président de Vertendre, Alain Chagnon.

Grâce à son revêtement extérieur de bois et ses lignes épurées, le Zoobox s'harmonise aisément à un décor boisé. « Au lac des Castors, les nouvelles unités vont bien s'intégrer à l'environnement », assure



COLLABORATION SPÉCIALE

Notamment équipé de panneaux solaires, le refuge appelé Zoobox est conçu pour que ses occupants aient l'impression de vivre directement dans la nature.

M. Chagnon.

Celui-ci ignore quand précisément il sera possible de procéder à l'implantation des refuges du lac aux Castors. Il s'attend toutefois à ce que les travaux sur le terrain s'amorcent au cours de l'été 2014.

Entre autres, un chemin d'une longueur de 1,2 kilomètre sera aménagé pour permettre aux gens de se rendre au petit plan d'eau. Vertendre détient un inventaire floristique

et faunique des terrains qui seront traversés par ce chemin. Il doit maintenant obtenir la bénédiction du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec.

Attachée à la protection de l'environnement, l'entreprise entend créer une zone de conservation de la nature aux abords du lac aux Castors. « Cette zone sera face aux futurs Zoobox. Elle aidera à préserver

le caractère sauvage des lieux. »

Des projets ailleurs

Par ailleurs, Alain Chagnon révèle que son entreprise est en voie de concrétiser trois autres projets d'implantation du Zoobox, le premier au nord de Mont-Tremblant, le second dans l'État de New York, aux États-Unis, et le dernier à Tadoussac.

L'objectif de M. Chagnon et son équipe est de procéder à l'implantation d'une vingtaine

de refuges au nord de Mont-Tremblant et dans l'État de New York. À Tadoussac, on se contenterait d'une dizaine d'habitations.

À court terme, Vertendre testera une technologie expérimentale pouvant servir à recycler les eaux grises d'une habitation. L'entreprise s'est associée à la compagnie Terragone dans le cadre de ce projet, qui cadre bien avec son approche du développement.

3405027

FREIGHTLINER **WESTERN STAR** **STERLING TRUCKS**

TARDIF DIESEL INC.

SHERBROOKE 819 569-2575



Pour un vrai camion bâti pour la grosse ouvrage, venez rencontrer Jean-Marc !
Fiabilité et rentabilité assurées!



M. Mario Loiselle est un autre client satisfait qui fait l'acquisition d'un tout nouveau camion Western Star bâti pour la grosse ouvrage.

Félicitations !

VENTE, PIÈCES ET SERVICE

4388, Route 112, Ascot Corner 819 569-2575

L'équipe de Vertendre déménage

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

EASTMAN — Surprise sans doute pour plusieurs, l'équipe du Vertendre quittera le bâtiment dans lequel elle a passé les dernières années à Eastman. Elle s'installera bientôt de manière permanente sur les terrains qu'elle possède au pied du mont Orford.

« C'est un peu à contrecœur qu'on déménage, car on aimait notre bâtiment, avoue le président de Vertendre, Alain Chagnon. Mais, d'un point de vue de gestion, ce sera plus pratique pour nous d'être plus près des habitations qu'on loue et gère. »

M. Chagnon souligne que son entreprise a été en mesure de tester une série de technologies écologiques grâce au bâtiment qu'elle occupe jusqu'à la fin du mois de février. L'immeuble possède des panneaux solaires, un foyer de masse, des planchers chauffants et davantage.

D'autre part, si on n'entend plus guère parler du projet d'hôtel que caressait Vertendre, il y a quelques années à peine, il ne faudrait pas pour autant en conclure qu'il a été abandonné de manière définitive.

« Le zonage de nos terrains a été modifié récemment, mais on a gardé le droit de construire un hôtel sur le mont Sylvio-Lacharité. C'est sûr qu'on va se



Alain Chagnon, président de l'entreprise Vertendre.

pencher à nouveau sur ce projet un jour », confie Alain Chagnon.

Vertendre a déjà tenté d'attirer l'entreprise Club Med au mont Sylvio-Lacharité. Le Club Med avait démontré une véritable ouverture au projet d'hôtel caressé par la PME, mais avait

finallement tourné les talons. À la même époque, Vertendre avait voulu devenir gestionnaire de la station Mont Orford avec des partenaires, mais ses efforts en ce sens s'étaient soldés par un échec.

On trouve actuellement une

cinquantaine d'habitations sur les terrains que possède Vertendre tout juste à l'ouest du mont Orford. L'entreprise aurait jusqu'à présent investi 8 M\$ dans l'achat de terrains et la construction d'infrastructures à Eastman.

LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

La denturologie, c'est notre passion. Bien vous informer, notre mission.

100% fabriqué sur place



LES BASES MOLLES

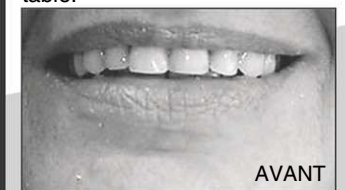
Le regarnissage avec l'acrylique permet de prolonger la durée et le confort des prothèses dentaires. Il existe toutefois un autre matériel qui en améliore le confort et la stabilité : le silicone et le polysiloxane, souvent appelés base molle.

La base molle a la propriété de rester souple et d'adhérer à l'intérieur d'une prothèse sans changer l'apparence extérieure. Le denturologiste Marcel Lavigne peut l'ajouter à une prothèse déjà existante ou lors de sa confection.

Par sa souplesse, la base molle permet de recouvrir directement les gencives pour minimiser la pression due aux forces de mastication. Elle permet de mouler des gencives hypersensibles, donne la sensation d'un coussin, augmente l'adhérence des prothèses, redonne la possibilité de mastiquer des aliments plus durs et permet même dans certains cas d'éviter la chirurgie.

Marcel Lavigne D.D. l'utilise surtout sur des gencives sévèrement atrophiées et des crêtes aiguës avec des pointes osseuses.

Malgré certaines exigences pour son entretien, la base molle demeure donc une solution avantageuse pour redécouvrir les plaisirs de la table.



AVANT



APRÈS

MARCEL LAVIGNE
d.d.

DENTUROLOGISTE
Place Andrew Paton

85, rue Belvédère
Nord, Suite 1
Sherbrooke

819 569-3368

Toyota. C'est moins cher que vous pensez.

Toyota MAGOG



COROLLA 2014

à partir de

17 640\$

- Bluetooth et connecteur audio USB
- Lecteur MP3/WMA et commandes audio au volant
- Phares DEL
- Glaces assistées
- Consommation sur route de 4,9 l/100 km†

En location :

89\$* / paiement bimensuel

Location 60 mois

0\$ d'acompte



TOYOTA
DESTINATION
BONNE AFFAIRE

Toyota MAGOG

TOYOTA MAGOG, FAIRE TOUJOURS MIEUX!

2500, rue Sherbrooke, Magog
819 843-9883
www.toyotamagog.com

Conditionnel à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont payables en sus. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. *Offres applicables aux modèles Corolla CE 2014 (BURCEM AA) de base neufs en stock. Frais de transport et préparation, le tout, avant taxes. Franchise annuelle à la location de 20 000 km. Frais de 0,07 \$ du kilomètre excédentaire à la location. Pour une location de 60 mois, le premier versement bimensuel de 89 \$ avant taxes, est payable avant le début de la location; le versement bimensuel suivant est payable environ 15 jours plus tard. L'offre de location à versements bimensuels peut être jumelée à la plupart des autres offres, à l'exception des offres Premier versement gratuit et Encore. Le PDSF du Corolla CE 2014 BURCEM AA de base neufs en stock est de 17 640 \$, avant taxes, frais de concessionnaire et frais de transport et préparation inclus. La consommation de carburant réelle variera en fonction des habitudes de conduite et d'autres facteurs. Offres valides jusqu'au 31 janvier 2014.



STAR
SYSTÈME DE SÉCURITÉ

PEA
PROTECTION EXTÉRIEURE ADHÉRIENTE

TOYOTA
SERVICES FINANCIERS

LOCATION
AVANTAGE

COMMISSION CHARBONNEAU

Michel Arsenault sera le prochain témoin

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

MONTREAL — On l'a déjà entendu à une trentaine de reprises grâce à l'écoute électronique : l'ex-président de la FTQ, Michel Arsenault, pourra maintenant s'expliquer de vive voix à la commission Charbonneau. L'enquête publique a annoncé hier que le syndicaliste sera son prochain témoin, lundi matin.

Le témoignage de Michel Arsenault s'annonce difficile. Celui qui vient de quitter la présidence de la FTQ s'est longtemps opposé à la tenue d'une commission d'enquête. Il a également contesté, sans succès, devant les tribunaux

que l'enquête publique puisse diffuser l'écoute électronique dont il a fait l'objet par la Sûreté du Québec en 2008 et 2009, un important outil des procureurs pour confronter les témoins récalcitrants.

Michel Arsenault n'aurait d'ailleurs pas collaboré avec la Commission en prévision de son passage à la barre. En témoigne l'annonce à l'avance de son témoignage lundi matin puisque, à l'inverse, la Commission préserve habituellement l'identité des témoins coopératifs jusqu'à la toute dernière seconde.

Avant même le début de son témoignage, Michel Arsenault

en a malgré tout déjà beaucoup dit grâce à l'écoute électronique. *La Presse* a retracé au moins 33 enregistrements diffusés devant la Commission. Ces enregistrements montrent que l'ex-président de la FTQ était sous écoute au moins depuis mai 2008 à mai 2009.

Cette semaine, plusieurs de ses propos ont semé la controverse alors que la Commission a fait jouer plusieurs enregistrements faits à son insu, lors du témoignage de l'ex-président de la FTQ-Construction, Jean Lavallée.

Maintenant qu'il est appelé à la barre, Michel Arsenault sera certainement interrogé

sur sa relation avec la première ministre, Pauline Marois, et le Parti québécois. Durant son témoignage l'automne dernier, le syndicaliste Ken Pereira a accusé Michel Arsenault d'avoir fermé les yeux sur les allocations de dépenses exorbitantes de Jocelyn Dupuis et la proximité de celui-ci avec le crime organisé.

Sur une écoute électronique, un homme décrit comme un proche des Hells Angels, Denis Vincent, s'est vanté d'avoir fait nommer Michel Arsenault à la tête de la FTQ. « Michel [Arsenault], c'est nous qui l'avons mis là », l'a-t-on entendu dire. (*La Presse*)



Michel Arsenault

3412170

3412292

Musée J. Armand Bombardier



La 3 000 000^e motoneige Ski-Doo® présentée en exclusivité au Musée !



Visitez-nous et découvrez cette motoneige historique pour un temps limité !

25 janvier :
Cadeau-surprise pour les 50 premiers visiteurs du Musée

26 janvier :
Tours en autoneige R12, 1957, et en motoneige

Tirages de prix de présence

TOUS LES JOURS, DE 10 H À 17 H
museebombardier.com
1001, avenue J.-A.-Bombardier, Valcourt
450 532-5300



« [La cigarette électronique] pourrait être l'invention qui sauvera le plus de vies au XXI^e siècle. »

— Dr Philippe Presles, cité par Antoine Hasbroucq, *La Presse* +, 14 janvier 2014



Disponible en format numérique

LES ÉDITIONS DE L'HOMME
Une société de Québecor Média

Harper visiste un camp de réfugiés en Jordanie

AMMAN, Jordanie — Au dernier jour de sa visite au Proche-Orient, hier, le premier ministre Stephen Harper a visité en Jordanie un important camp de réfugiés venus de la Syrie voisine, où sévit une sanglante guerre civile.

Au cours de ce premier voyage officiel en sol jordanien, le premier ministre a visité le camp de réfugiés de Zaatar, érigé en juillet 2012 à 12 kilomètres de la frontière séparant la Jordanie de la Syrie. Il s'agit du deuxième plus important camp de réfugiés au monde.

Zaatar est ni plus ni moins qu'une petite ville de huit kilomètres carrés où 120 000 Syriens vivent, vont à l'école et tentent de toucher un salaire. Douze bébés y naissent chaque jour, et la moitié de la population est composée d'enfants d'âge scolaire. Les familles qui sont contraintes d'y séjourner sont dirigées à 42 pour cent par des femmes. Le camp est entouré de clôtures de fil barbelé.

« Nous parlons de centaines de milliers de réfugiés et de millions de personnes déplacées. Il est parfois facile d'oublier qu'il s'agit de vies individuelles », a affirmé M. Harper.

Lors de sa tournée des lieux, durant laquelle il est resté près des quartiers généraux et du poste de police pour des raisons de sécurité, le premier ministre a annoncé que le Canada accorderait 150 millions \$ en aide aux 6,5 millions de déplacés en Syrie et aux 2,3 millions de réfugiés qui ont fui la guerre civile en s'installant dans des pays voisins.

« Ceci n'est que la pointe de l'iceberg du problème des réfugiés et de l'insoutenable souffrance que l'on voit, a-t-il déclaré. Si grand ce camp soit-il, ce n'est qu'une petite partie de la crise des réfugiés, et celle que l'on voit ici n'est qu'une petite partie du déplacement en Syrie. Notre engagement doit donc être durable. »

— La Presse Canadienne

LUTTE ANTITABAC

Des médecins dénoncent l'inaction du gouvernement

PASCALE BRETON

MONTREAL — Excédés par l'inaction du gouvernement, des médecins du Centre universitaire de santé McGill interpellent le ministre de la Santé, Réjean Hébert, le pressant de procéder à la révision de la Loi sur le tabac dès la reprise des travaux parlementaires.

Chaque semaine, les médecins doivent annoncer à des patients atteints d'un cancer du poumon qu'ils ne peuvent rien pour eux. C'est souvent trop tard, explique le Dr Dick Menzies, directeur de la division des soins respiratoires de l'Institut thoracique de Montréal (CUSM).

« Ces patients ne sont pas opérables. Il n'y a pas de guérison possible même avec de la radiothérapie ou de la chimiothérapie. Dans 80 % des cas, c'est un décès dans une moyenne de six mois », décrit le Dr Menzies.

Lui et son collègue, le Dr David Mulder, chirurgien thoracique senior à l'Hôpital général de Montréal et longtemps médecin du club de hockey Canadien,

ont fait parvenir hier une lettre au ministre de la Santé, le pressant d'agir.

Ce geste s'inscrit dans une campagne initiée par la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac qui invite les patients et la population en général à écrire personnellement au ministre.

Pour leur part, les deux médecins comptent aussi interpellier le Collège des médecins et la Fédération des médecins spécialistes du Québec afin d'obtenir leur appui.

Les médecins sont particulièrement préoccupés de voir que les jeunes commencent à fumer en moyenne à 12 ans à peine.

Les études ont démontré qu'un adolescent qui commence à fumer à cet âge est souvent dépendant de la nicotine toute sa vie, souligne le Dr Menzies.

Le gouvernement doit mieux encadrer l'industrie, renchérit le Dr Mulder en faisant référence aux dérivés comme les cigarettes ultraminces ou les cigarillos aromatisés, particulièrement populaires auprès des jeunes.

« On espère influencer le

ministre de la Santé afin qu'il limite le marketing et les techniques utilisées par l'industrie du tabac de façon à protéger les jeunes », dit le Dr Mulder.

La Loi sur le tabac n'a pas été révisée depuis 2005. En campagne électorale, le Parti québécois s'était engagé à le faire, rappelle Flory Doucas, porte-parole de la Coalition pour le contrôle du tabac. « Les mois ont passé et la loi se fait attendre », dit-elle.

Le ministre avait fait part de son intention de déposer des modifications l'automne dernier, mais a dû les repousser à 2014. « Vous comprendrez qu'on est un peu sceptique, on est un peu troublé, tout cela prend des allures de belles promesses qui ne sont pas tenues », ajoute Mme Doucas.

La Coalition souhaite notamment l'interdiction de l'aromatization de produits du tabac, un emballage standardisé, un moratoire sur les nouveaux produits du tabac, ainsi que l'interdiction de fumer sur les terrasses et dans les voitures en présence d'enfants. (La Presse)

Le tabac cause **10 400 DÉCÈS** par année au Québec

Chaque année, **34 000 ÉLÈVES** commencent à fumer au Québec

21 % DES ÉLÈVES de la 3^e à la 5^e secondaire ont fumé au cours des 30 derniers mois (cigarettes, cigares, chicha)

12,7 ANS : âge moyen d'initiation au tabagisme chez les élèves du secondaire

59 % DES ÉLÈVES de la 3^e à la 5^e secondaire qui ont consommé un produit du tabac ont choisi un produit aromatisé



123RF

3410768

MATÉRIAUX SURPLUS LIQUIDATION

VENTE DE FIN D'ANNÉE FISCALE

PLANCHER DE BOIS FRANC
FABRIQUÉ AU QUÉBEC

10% DE RABAIS
SUPPLÉMENTAIRES!*

2 TAXES
INCLUSES*

4 JOURS SEULEMENT
23 AU 26 JANVIER

SÉLECT 3¼ (Rég.: 6⁹⁹\$/pi²)
VOTRE PRIX : 2⁶⁹\$/pi² - 10% - 2 taxes

SÉLECT 2¼ (Rég.: 5⁹⁹\$/pi²)
VOTRE PRIX : 2⁴⁹\$/pi² - 10% - 2 taxes

5 COULEURS TENDANCE

Avec tout achat de MARCHES
obtenez **GRATUITEMENT**
la **CONTREMARCHE**
(valeur de 5,99 \$)

*Sur les planchers de bois franc seulement

*Ne s'applique pas aux composantes d'escaliers

MATÉRIAUX SURPLUS LIQUIDATION
5201, BOUL. BOURQUE
SHERBROOKE • 819 612-2647
www.materiauxsurplus.com

OUVERT 7 JOURS
Lun. au merc. : 9 h à 17 h
Jeu. et ven. : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 16 h
Dimanche : 10 h à 16 h

HAUSSE DES LOYERS

La Régie du logement établit ses estimations

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Les estimations moyennes d'augmentation des loyers dévoilées hier par la Régie du logement varient entre 0,6 pour cent et 1,1 pour cent en 2014.

Ces scénarios prévoient des augmentations moyennes de 1,1 pour cent pour un logement chauffé à l'électricité ou au gaz, de 0,6 pour cent pour un logement chauffé au mazout et de 0,8 pour cent pour un logement non chauffé.

« (Le) point important qu'il faut rappeler chaque année, (c'est que) ces estimations ne tiennent pas compte de deux dépenses importantes dans un immeuble, soit les taxes foncières et les dépenses majeures de rénovation, parce qu'elles peuvent varier considérablement d'un immeuble à l'autre et d'une municipalité à l'autre », rappelle le porte-parole de la Régie du logement, Denis Miron.

Les différentes associations de propriétaires n'ont pas tardé à critiquer ces taux hypothétiques d'augmentation des loyers.

Le président de l'Association des propriétaires du Québec, Martin Messier, croit que la Régie place les propriétaires « dans une situation impossible » en leur demandant de maintenir les logements en bon état tout en suggérant des taux d'augmentation de loyers qu'il qualifie de « ridicules ».

« On nous parle de 0,8 pour cent pour des immeubles non

chauffés, 1,1 pour cent pour des immeubles chauffés à l'électricité, et on demande aux propriétaires de maintenir leurs immeubles en bon état (et de) les mettre à jour avec les nouvelles normes de sécurité qui ne cessent de nous arriver », lance-t-il.

« Encore aujourd'hui, au Québec, on a les loyers les plus bas en Amérique du Nord. (...) On aurait tendance à être fier de

ça, mais il faut réaliser qu'il y a deux côtés à cette médaille-là. Le mauvais côté, c'est la qualité de nos immeubles, la qualité d'entretien de notre parc immobilier », ajoute-t-il, estimant qu'une augmentation suggérée de 2,5 à 3,5 pour cent serait plus raisonnable pour un immeuble où les dépenses sont constantes, où aucune rénovation majeure n'a été nécessaire et dont les taxes sont demeurées stables.

3408847

AVIS DE NOMINATION



MAURAI
Coaticook
mauraisautomobiles.ca



ROCK VAILLANCOURT

Maurais Auto de Coaticook est fier d'accueillir un nouveau membre au sein de son équipe. M. Rock Vaillancourt, conseiller aux ventes de neufs et usagés chez Ford depuis 8 ans, nous aidera à mieux vous servir.

Venez le rencontrer au
396, rue Main Ouest, Coaticook
819 849-2767

Parhélie au-dessus de la ville



STEREO plus

PURETÉ AMBIANCE

Bien plus que du son
stereoplus.com
5087, boulevard Bourque, Sherbrooke 819 569-4242



COURTOISIE, DANIEL BROUSSEAU

Les Sherbrookoïses ont pu observer un phénomène très rare hier lorsqu'un parhélie est apparu au-dessus de la ville. « C'est une combinaison de réflexion et de réfractions, explique Samir Al-Alwani, météorologue à Environnement Canada. Dehors on a en haute altitude des cirrus qui contiennent des cristaux de glaces et qui, suspendus dans l'atmosphère, font dévier les rayons du soleil. » Le phénomène a pour effet de faire apparaître le reflet du soleil à ses côtés, donnant parfois l'impression que celui-ci s'est multiplié.

ACCUSÉS D'AGRESSION SEXUELLE SUR UNE DÉFICIENTE

Le couple remis en liberté

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Accusés d'agression sexuelle sur une jeune femme souffrant de déficience intellectuelle à Sherbrooke, Alain Lafond et Louise Ruel de

Sherbrooke ont été remis en liberté.

Après avoir analysé la preuve en fonction des critères applicables dans la loi dans le cadre de l'enquête sur remise en liberté, le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec a libéré hier les deux

accusés sous diverses conditions.

Les deux accusés se sont engagés à déposer des montants de 1000 \$ et garantir un dépôt de 10 000 \$ pour le respect de leurs conditions. Ils ne pourront se trouver seuls avec des personnes mineures ou vulnérables. Il sera interdit au couple Ruel-Lafond de se rendre dans les endroits publics où se trouvent des personnes de moins de 16 ans. Ils devront aussi respecter un couvre-feu de 22 h à 7 h et ne pourront entrer en contact avec la victime alléguée, ses parents ou les témoins de la cause.

Le juge Chapdelaine a rendu cette décision au terme de l'enquête sur remise en liberté qui s'était déroulée jeudi. Une ordonnance de non-publication fait en sorte qu'il n'est pas possible pour le moment de révéler les détails de cette affaire qui se serait déroulée à Sherbrooke du 1er mai 2009 au 25 août 2013.

« Avec la force de la preuve que nous avons présentée et la vulnérabilité de la victime, je croyais et je crois encore que la libération de ces personnes pouvait discréditer l'administration de la justice. Le juge a rendu une autre décision que je respecte », explique le procureur aux poursuites criminelles, M^e André Campagna.

Ce dernier a insisté pour que le dossier soit reporté rapidement pour la suite des procédures judiciaires.

« Tout délai ne joue pas en notre faveur parce que la victime n'a pas une grande mémoire. Nous sommes prêts à procéder le plus rapidement possible », assure M^e Campagna.

L'avocat de Louise Ruel M^e Joël Bourassa explique que ses clients sont ébranlés par toute cette affaire. Ils ont été détenus une dizaine de jours.

« Ils sont ébranlés et c'est normal », constate M^e Bourassa.

C'est M^e Kim Dingman qui assure la défense d'Alain Lafond.

Le dossier reviendra devant le tribunal le 20 mars prochain.

Tout le monde
en parle
de retour dimanche 20h

Les invités cette semaine :

Martin Matte
Claude Robinson
Jean Pascal
Denis Coderre
Fatima Houda-Pepin
Luca «Lazyleg» Patuelli



ICI RADIO-CANADA  TÈLÉ

RÉALISATION : MANON BRISEBOIS



SOCHI2014
JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

RADIO-CANADA VOTRE DIFFUSEUR OLYMPIQUE OFFICIEL



BLITZ FIN DE MOIS

CE SAMEDI

25 JANVIER
DE 10H À 17H

CHEZ KIA DE SHERBROOKE ET MAGOG

KIA
15^e
ANNIVERSAIRE

**15 MOIS DE
PETITS
PAIEMENTS**

COMME IL Y A 15 ANS

**+ 4 PNEUS
D'HIVER
GRATUITS**



SORENTO 2014

0%
pendant
84 mois
en financement



« MEILLEUR UTILITAIRE SPORT SELON L'AJAC »
(entre 35 000 \$ et 60 000 \$)



PAIEMENTS RÉDUITS À

ÉTAIT
~~156\$~~

121\$ aux deux semaines,
pendant les
15 premiers mois.

+ 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS



OPTIMA 2014

0,99%
pendant
84 mois
en financement



PAIEMENTS RÉDUITS À

ÉTAIT
~~149\$~~

109\$ aux deux semaines,
pendant les
15 premiers mois.

+ 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS



SPORTAGE 2013

0%
pendant
84 mois
en financement



PAIEMENTS RÉDUITS À

ÉTAIT
~~131\$~~

91\$ aux deux semaines,
pendant les
15 premiers mois.

+ 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS



LIQUIDATION

Rio 2013

Rég. : 15 650\$

RABAIS : 3 655\$



CE SAMEDI

11 995\$

+ 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS



LIQUIDATION

FORTE 2014

Rég. : 17 495\$

RABAIS : 4 000\$



CE SAMEDI

13 495\$

+ 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS



LIQUIDATION

RONDO 2014

Rég. : 23 560\$

RABAIS : 4 000\$



7 PLACES
ASSISSES
DISPONIBLES

CE SAMEDI

19 560\$

+ 4 PNEUS D'HIVER GRATUITS



ENEZ NÉGOCIER ET ÉCONOMISEZ GROS!

NOUS DEVONS FAIRE NOS OBJECTIFS À TOUT PRIX!

KIASHERBROOKE.com
4339, boul. Bourque - 819 563-3737

KIAMAGOG.com
2960, rue Sherbrooke - 819 847-3377



Le pouvoir de surprendre

L'offre de « 15 mois de petits paiements » est disponible aux particuliers sur approbation de crédit sur les modèles Kia 2013/2014 neufs. Exemple de financement à l'achat du modèle Sorento 2014 / Optima 2014 / Sportage 2013 neufs à un prix de vente de 28 745\$ / 26 195\$ / 22 725\$. Financement à l'achat de 0\$ / 0,99% / 0% pour 84 / 84 / 84 mois avec un acompte de 0\$ / 0\$ / 0\$, incluant les 32 premiers paiements aux deux semaines de 121\$ / 109\$ / 91\$, suivi des 150 paiements réguliers de 156\$ / 149\$ / 131\$ \$ aux deux semaines. Frais de crédit de 0\$. Obligation totale de 27 272\$ / 25 838\$ / 21 470\$. L'offre de « La grande réduction » est d'une valeur de 11 205\$ / 6 405\$ / 12 805\$ sur Sorento 2014 / Optima 2014 / Sportage 2013 neuf et varie selon le véhicule choisi. Ce montant peut servir de réduction du prix d'achat financé. Offre d'une durée limitée. Les offres au détail se terminent le 31 janvier 2014. La vente 15e anniversaire (15 mois de petits paiements) est disponible sur approbation du crédit pour les offres de financement faites sur nos modèles neufs 2013/2014. Rio 2013 / Forte 2014 / Rondo 2014 : 3655\$ / 4000\$ / 4000\$ de rabais applicable en achat comptant uniquement (ne peut être jumelé à un financement avantageux de 0% / 84 mois). Prix de vente de 11 995\$ / 13 495\$ / 19 560\$. Les prix n'incluent pas les frais engendrés par les options de couleurs. 4 Pneus d'hiver gratuits = pour un maximum de 400\$. Quantités limitées sur modèles 2013. Modèles illustrés à titre indicatif seulement. Offres sujettes à changement sans préavis.

MAURICE
CLOUTIER

ÉDITORIAL

maurice.cloutier@latribune.qc.ca

Pour une vraie consultation

Les élus sherbrookoïses voteront le 3 mars prochain concernant une réduction du nombre d'élus et d'arrondissements ainsi qu'une centralisation de la gestion des loisirs et des parcs, représentant des économies de 2 millions de dollars par année après 2017.

Le maire Bernard Sévigny propose une réduction des conseillers municipaux de 19 à 12, des conseillers d'arrondissement de 4 à 2 et des arrondissements de 6 à 4. Ces grands éléments ont été énoncés dans le programme politique de son parti aux dernières élections et se retrouvent dans la réforme déposée lundi soir au conseil.

Réglons d'abord quelques éléments de ce dossier. Il ne fait aucun doute que le maire Sévigny a la légitimité de formuler cette proposition puisqu'il n'a fait aucune cachette de ses intentions aux citoyens lors de la campagne électorale. Il avait même promis, à plusieurs reprises depuis 2012, de revenir sur la réduction des élus et la centralisation des loisirs. Pour contrecarrer les intentions du maire, la campagne électorale était une occasion à saisir pour certains.

Faut-il rappeler que le précédent conseil municipal, lors de deux votes très serrés, avait choisi le statu quo en mai 2012? Le maire de Sherbrooke avait alors déploré le rejet du rapport du conseiller Serge Paquin. Ce rapport prévoyait la réduction de 19 à 15 élus, tout en maintenant les deux petits arrondissements de Brompton et Lennoxville. Déçu, le maire Sévigny avait dit que « le meilleur compromis était sur la table. » Depuis, il a choisi d'aller plus loin et d'élargir la réforme, en ajoutant notamment la disparition de l'arrondissement de Brompton.

Par ailleurs, la réduction du nombre d'élus n'est pas une atteinte grave à la démocratie municipale.

Concernant les consultations, trop brèves au goût de certains, nous croyons qu'il est inutile de les étirer sur plusieurs mois. La durée des consultations n'est pas un enjeu. Ce débat est déjà lancé depuis plus de deux ans. Toutefois, les consultations sont une occasion à saisir pour ana-

lyser à fond la réforme, mesurer les conséquences des enjeux et bonifier certains aspects.

Le maire Sévigny répète qu'il sera intraitable sur les grands éléments de la réforme. Cette position ne tient pas la route dans un processus de consultation. Il doit être à l'écoute des diverses préoccupations qui seront exprimées et chercher une victoire pour la Ville de Sherbrooke plutôt qu'une victoire personnelle.

Tout en étant favorable aujourd'hui à une réduction du nombre d'élus, comme cela s'est produit dans d'autres grandes villes, nous cherchons encore à comprendre la nécessité de faire disparaître le petit arrondissement de Brompton. Est-ce que ce petit arrondissement coûte une fortune à opérer? Le maintien de ce petit arrondissement ne mettrait sûrement pas en péril la majeure partie des économies de la réforme et calmerait le jeu par rapport au statu quo à Lennoxville. L'intégration de Brompton dans l'arrondissement de Fleurimont n'est pas la catastrophe annoncée par certains, mais est-ce vraiment indispensable?

Concernant le statu quo à Lennoxville, il est assez évident que le maire Sévigny a voulu éviter un débat linguistique et, surtout, toutes les procédures législatives qui découleraient de la disparition de cet arrondissement. Par contre, il faut reconnaître que Lennoxville est une petite communauté qui doit conserver sa couleur particulière et constitue un atout pour Sherbrooke à bien des égards.

Les opposants à la réforme Sévigny doivent jouer le jeu des consultations et avancer des propositions, car le statu quo n'est plus une solution. Certains élus indépendants iraient même plus loin que le plan du maire Sévigny. Les opposants à la réforme doivent chercher à influencer l'allure de la partie, marquer des points, mais sans rêver à une victoire totalement imprévisible.

Au terme des consultations, il sera difficile, voire malhabile, pour le maire Sévigny de faire la sourde oreille et s'en tenir qu'à son plan. Les politiciens se gardent généralement une carte ou deux à abattre lorsque cela est nécessaire.

SEMAINE ÉPROUVANTE POUR JEAN LAVALLÉE



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Pourquoi j'ai voté contre le projet

Je considère le projet de réforme des arrondissements du maire Bernard Sévigny trop important pour qu'il appartienne à un seul parti. J'aurais souhaité que nous puissions en prendre acte comme conseil municipal et le bonifier. Celui-ci aurait ensuite été soumis aux Sherbrookoïses.

En acceptant le dépôt, j'aurais eu l'impression de donner un chèque en blanc au Renouveau sherbrookoïse et je me sentais comme une simple citoyenne et non comme une élue.

Je comprends que :

Ce projet est l'aboutissement d'un engagement électoral de M. Sévigny;

Nous devons faire des économies et montrer l'exemple.

Je suis très sensible à ces arguments. Je ne prône pas le statu quo.

Toutefois, au-delà des économies, il y a des gens!

Il nous manque des informations pour prendre des décisions éclairées. En confrontant la position pour la centralisation des services à la position pour la décentralisation, nous devons penser aux impacts de notre décision sur le citoyen et sur nos bénévoles qui gèrent nos organismes de loisirs, sur les directeurs d'arrondissements

et sur tous les employés touchés par la réforme.

Il me serait facile d'obtenir des réponses « informelles » à ces questions, concernant les gens de mon arrondissement. Mais je souhaite prendre une décision pour l'ensemble de la ville de Sherbrooke et j'aimerais connaître les retombées pour les citoyens des autres arrondissements.

Peut-on envisager cette réforme comme un processus améliorant le service aux citoyens plutôt que comme une économie de 2 millions \$? L'objectif de ma question vise à prendre une décision optimale reliant le service aux citoyens, son coût et notre capacité à payer.

J'ai de la difficulté à accepter la première étape du processus. L'ensemble me semble alors difficilement acceptable.

Lors de la séance publique du conseil, j'ai été claire sur mes arguments qui me poussent à voter contre. Les voici.

1) J'aurais souhaité un processus de démocratie participative, afin que le citoyen puisse influencer nos décisions. Quand les gens s'intéressent à la politique, c'est important que ceux-ci deviennent partie prenante. Ce projet était une

opportunité pour proposer des projets plus transparents et plus participatifs.

2) Je suis mal à l'aise avec l'idée d'un sondage dont les questions ne sont pas préalablement approuvées par le conseil municipal. Le type et la formulation des questions peuvent influencer les réponses. Est-ce que la question du nombre d'élus sera proposée? Si la majorité dit 19, devons-nous nous y soustraire? Je trouve dangereux de vouloir gérer par des sondages.

3) Le processus proposé me semble davantage un exercice de relations publiques qu'une consultation publique permettant la bonification du projet.

Il n'y a rien qui mentionne officiellement la bonification de la proposition.

Nous sommes en mode information plutôt qu'en mode consultation. Pour un tel projet, c'est inacceptable!

Pour ces raisons, je ne peux pas suivre le parti du maire sans signifier mes malaises.

Sachez que je serai ouverte aux opinions des autres et j'ose croire que cette expérience sera très enrichissante!

Annie Godbout
Conseillère municipale

Mary Barra : la nouvelle présidente de GM



GILLES
VANDAL
ANALYSE

Collaboration spéciale

Une sorte de tsunami social et culturel a frappé le 15 janvier 2014 la compagnie GM aux États-Unis. GM fut durant près d'un siècle le fleuron de l'industrie américaine. Comme un dicton américain l'affirmait, « ainsi va GM, ainsi vont les États-Unis ». Or, cette compagnie était aussi une chasse gardée pour les travailleurs masculins.

L'arrivée de Mary Barra, âgée de 51 ans, à la direction de GM comme présidente et directrice générale (PDG) montre donc le chemin parcouru par les femmes au sein de cette compagnie. Le simple fait que Mme Barra fut choisie pour devenir la première femme à diriger GM, est un exploit et un développement dramatique en soi dans une industrie historiquement dominée par les hommes.

D'ailleurs, dans l'industrie automobile américaine, les femmes sont toujours fortement minoritaires avec seulement 21 % des effectifs totaux. Les données du recensement fédéral américain dénombrent 39 000 femmes sur 185 200 employés dans l'industrie. Par comparaison, on retrouve dans le secteur manufacturier américain 3,3 millions de femmes sur 12 millions de travailleurs, soit 27 %.

Mais pour les observateurs familiers de GM, la sélection de Mme Barra comme PDG n'est pas une surprise. La nomination du nouveau président avait été limitée strictement à un processus interne entre quatre vice-présidents

de la compagnie, soit Mark Reuss, le responsable des opérations en Amérique du Nord, Dan Ammann, le directeur financier, Steve Girsky, responsable des opérations en Europe, et Mary Barra, responsable du développement mondial. Bien qu'entre les quatre candidats, la lutte pour le poste était féroce, Mme Barra bénéficiait d'un avantage important.

En effet, Mme Barra avait le soutien de Dan Akerson, le PDG sortant de la compagnie. Akerson qui avait présidé au plan de sauvetage de GM et profondément remodelé la culture de la compagnie, considérait Mme Barra comme la candidate idéale pour poursuivre sa politique de redressement. Elle était ni plus ni moins son héritière.

Après avoir complété un baccalauréat en génie électrique, elle obtint un MBA à l'Université Stanford. Son association avec GM débuta en 1980, alors qu'elle effectuait à l'âge de 18 ans un stage dans l'entreprise. Elle a gravi par la suite tous les échelons pour devenir en 2008 vice-présidente et responsable de la conception des nouveaux modèles. En 2009, elle assumait comme vice-présidente la direction des ressources humaines de GM. En 2011, elle devint responsable du développement mondial de la compagnie.

Depuis 2011, elle avait donc la responsabilité de la conception, l'ingénierie et la gestion du programme de la qualité. Elle avait aussi comme responsabilité de réduire les coûts de production dans le développement d'une grande variété d'automobiles et de camions. Elle sut mettre à profit l'expérience qu'elle avait acquise comme responsables des ressources humaines.



BLOOMBERG

L'association de Mary Barra avec GM a commencé en 1980, alors qu'elle effectuait à l'âge de 18 ans un stage dans l'entreprise.

Dans son rôle de responsable du développement mondial, elle a eu de la difficulté à se faire accepter au début, parce qu'elle provenait du secteur des ressources humaines et parce qu'elle était une femme. Mais comme ingénieure, elle avait un avantage. Elle sut introduire une nouvelle gamme de produits et moderniser les plates-formes de production mondiale. Elle fut ainsi au cœur du processus de développement des nouvelles voitures de GM qui ont été acclamées par la critique.

D'ailleurs, avant la sélection du nouveau PDG, Dan Akerson organisa un concours de jeu de guerre pour déterminer parmi les hauts cadres qui serait le mieux apte à lui succéder. Le jeu consistait à déterminer quel était le concurrent qui pouvait menacer le plus GM et quelle serait la meilleure stratégie pour riposter. C'est l'équipe de Mary Barra qui remporta le concours.

L'ascension de Mary Barra au poste de chef de direction

de GM est impressionnante. Le nombre de femmes qui occupent un poste de PDG dans les 1000 plus grandes compagnies aux États-Unis était en 2013 que 44, soit 21 (4,2 %) pour les 500 premières compagnies et 23 (4,6 %) pour les compagnies se classant entre le 500^e et le 1000^e rang.

Or, jusqu'en 1996, Marion Sandler de la Golden West Financial était la seule femme PDG parmi les 500 plus grandes compagnies américaines. Plus encore. Sur les 44 femmes présentement PDG, 11 ont été nommées seulement en 2011 et 2012. Clairement, les postes de chef de direction des grandes compagnies américaines sont une chasse gardée par les hommes.

La voie a été ouverte par des pionnières comme Mary Barra. Le mouvement est lent, mais le nombre de femmes dans la haute direction des compagnies américaines augmente graduellement. Si on tient compte du fait que les femmes obtiennent aux États-Unis 60 % des diplômes uni-

versitaires, l'augmentation du pourcentage de femmes dans la haute direction devrait se poursuivre.

Par ailleurs, des études américaines démontrent que c'est un avantage pour une compagnie d'avoir des femmes dans sa haute direction. Les entreprises les plus performantes sont celles qui disposent d'un mélange de femmes et d'hommes comme dirigeants. Ces compagnies surclassent leurs concurrents en adoptant des attitudes différentes en matière de risque et en montrant un plus grand esprit de collaboration.

Lorsqu'elle obtient un poste de chef de direction, une femme doit encore combattre des valeurs aberrantes et résister à de forts vents contraires. Par exemple, les investisseurs dans ces compagnies se montrent impatients lorsque c'est une femme dirige la compagnie, comme si celle-ci était responsable en tant que femme lorsque les résultats trimestriels ne répondent pas à leur attente.

D'ailleurs, les femmes dans les hautes sphères administratives sont reconnues pour leur ténacité et leur intelligence émotionnelle. Mais elles souffrent aussi d'un handicap important. Elles doivent se défendre contre un préjugé tenace sur leur présumée absence de vision, un préjugé qui est véhiculé par leurs supérieurs, leurs collègues et leurs subordonnés.

Mme Barra a peut-être frappé un coup de circuit en devenant PDG de GM. Clairement, elle était la plus qualifiée pour le poste. Mais fort possiblement, sa tâche la plus difficile est à venir.

Gilles Vandal est professeur titulaire à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke.

TOUR DE GLOBE

Nouvelles protections contre l'acharnement thérapeutique

L'une des principales mesures du projet de loi sur les soins de fin de vie est passée complètement sous le radar médiatique alors que c'est la nouveauté qui concerne le plus grand nombre de nos concitoyens et concitoyennes. On a parlé abondamment de l'euthanasie sous la forme de l'aide médicale à mourir qui touchera au maximum 2 % des mourants. On a parlé beaucoup moins des soins palliatifs qui seront utilisés dans une bien plus grande proportion. Mais on n'a pas parlé du tout des directives médicales anticipées qui changeront complètement la planification des soins de fin de vie pour la grande majorité des Québécoises et des Québécois.

La plupart d'entre nous n'aurait pas besoin de recourir aux soins palliatifs ou à l'aide médicale à mourir dans les années qui viennent, mais nous

allons sûrement exercer notre nouveau droit de contrôler la nature et l'intensité des soins qui accompagneront notre fin de vie. Ce contrôle dépasse de beaucoup les démarches actuelles comme le Testament biologique qui n'ont qu'une valeur informative et non contraignante pour la famille ou l'équipe médicale. La nouvelle procédure permettra en particulier à chacun, selon sa volonté, de limiter les excès de soins dans la dernière partie de sa vie.

L'acharnement thérapeutique existe au Québec. Il n'a pas du tout la même origine que dans plusieurs pays où il est réputé être associé à l'intérêt financier de certains hôpitaux, cliniques ou médecins. Les témoignages entendus par les parlementaires québécois identifient plutôt deux causes plus reliées à notre culture : la pratique d'une médecine tout orientée vers la lutte à

la mort et la place laissée à la famille et aux proches dans les décisions de prolongement de soins. La médecine québécoise n'est pas encore prête à passer systématiquement des soins curatifs aux soins palliatifs. Et l'on connaît les malaises des familles, malgré les volontés du mourant, quand vient la décision de prolonger ou non l'agonie.

Depuis plus de vingt ans, le patient québécois peut refuser tout soin médical même si ce choix provoque son décès à court terme. Ce droit lui permet d'imposer sa volonté à l'équipe médicale autant qu'à sa famille, mais le patient doit être conscient et apte à décider. Lorsque le patient est inconscient ou inapte par suite d'un accident ou d'une maladie, ce droit ne peut pas être exercé. Différents moyens existent pour faire connaître ses intentions, mais ni l'équipe médicale ni la

famille ne sont tenues de s'y conformer. L'acharnement thérapeutique est encore bien présent parmi nous.

La nouvelle loi, qui vient de passer le dernier test parlementaire avant son adoption, va changer la donne. Chaque personne apte pourra désormais consigner à l'avance sur un formulaire gouvernemental les soins qu'elle autorise ou refuse en cas d'inconscience ou d'inaptitude. Ce faisant, ce formulaire sera obligatoirement consulté et suivi par l'équipe de soins, selon un encadrement très serré.

Certaines personnes entendues en commission parlementaire auraient souhaité que l'aide médicale à mourir soit accessible aux malades inconscients, par le biais de directives anticipées.

La nouvelle loi ne va pas jusque-là : la pleine conscience et l'aptitude d'un patient sont des

conditions essentielles et préalables à l'obtention de l'aide médicale à mourir. Toutefois, si quelqu'un veut éviter à son corps de longues années de vie végétative, les directives anticipées lui permettront de refuser à l'avance tout soin médical en vue de permettre son décès naturel sans intervention.

Cette nouveauté constitue une avancée très importante qui répond du moins partiellement à une grande inquiétude citoyenne. Je partage cette inquiétude et je vais remplir ce formulaire aussitôt qu'il sera offert. Nous serons sans doute quelques millions à le faire.

Pierre Reid

Député libéral d'Orford
M. Reid a été membre de la Commission spéciale Mourir dans la dignité et il vient de terminer l'étude article par article du projet de loi 52 en commission parlementaire.

Fête d'hiver 2014

les 24, 25 et 26 janvier

Venez célébrer
le 30^e anniversaire
de la Base plein air André-Nadeau avec nous!

Vendredi 24

- 18h** Feux d'artifice musicaux
- 18h30** Départ de la course aux flambeaux (sur réservation)
- 19h** Départ de la randonnée en raquettes sous les étoiles (sur réservation)
- Glissade sur tubes en soirée

Samedi 25 et dimanche 26

Animation pour les enfants et les grands
Prix de présence
Promenade en traîneau

TOURNOI DE HOCKEY FAMILIAL
Inscription de 11 h à 13 h dimanche



5302, chemin Blanchette,
Sherbrooke, QC

Collaboration :

Les bénévoles du
« Comité du Ruisseau d'Or »

Ville de
Sherbrooke

Arrondissement
de Rock Forest
Saint-Élie-Deauville

819 864-1907

basepleinair@videotron.ca
www.basepleinair.ca



IMACOM, CLAUDE POULIN

L'instigateur du salon des découvertes savoureuses, Yves Chagnon, pose en présence du porte-parole, Philippe Lapeyrie et de Serge Roy, de la direction de l'Estrée du MAPAQ.

UN NOUVEAU SALON DES PRODUITS DU TERROIR

De savoureuses découvertes à faire à Sherbrooke

FRANÇOIS GOUGEON

francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le terreau fertile de l'Estrée offrira la fin de semaine des 31 janvier et 1 et 2 février un nouvel événement

de dégustation, avec le salon des découvertes savoureuses, mettant en présence, au Centre de foires de Sherbrooke, près de 80 producteurs, transformateurs et exposants de diverses régions du Québec, dont

l'Estrée.

« Le défi sera de goûter à tout, car parmi les entreprises participantes, certains offriront plusieurs produits. Il y aura de tout, produits laitiers, de l'érable, pâtisseries, charcuterie, produits fins, 12 vignobles différents, etc », a émis l'instigateur du concept, Yves Chagnon.

Avec la Fête des vendanges Magog-Orford, les Comptonales et une panoplie d'autres activités mettant les produits du terroir en évidence, cette nouvelle vitrine offre une opportunité intéressante, estime le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), qui y collabore. « C'est une reconnaissance du travail de nos producteurs et il y a un lien avec la Poilétique de souveraineté alimentaire du Québec, en regard du volet de la valorisation et de la promotion des produits d'ici. L'agroalimentaire c'est le premier secteur manufacturier pour la transformation et c'est un secteur économique stable. En Estrie seulement, c'est un emploi sur huit, assurément un de nos voisins qui travaille dans le secteur, et cela représente 670 millions \$ comme produit intérieur brut (PIB) », a résumé le directeur adjoint pour l'Estrie au MAPAQ, Serge Roy. Dans le cas du prochain salon, il a parlé d'un « événement audacieux », en raison de son ampleur et du fait qu'il se tienne en hiver.

Outre les kiosques de dégustation, il y aura des ateliers, conférences, spectacles divers et même la tenue d'un « souper à l'aveugle, avec la collaboration d'étudiants du Centre 24-Juin.

Le porte-parole de l'événement, le sommelier Philippe Lapeyrie, a souligné que cette activité festive se veut également familiale et qu'elle arrive à point. « Ce sera une bonne façon de couper l'hiver en deux », a-t-il illustré.

PRENEZ LES DEVANTS



LE TOUT NOUVEAU
RDX
AWD 2014

0\$
COMPTANT
ET
DÉPÔT DE SÉCURITÉ

1,9%
TAUX DE LOCATION
36 MOIS



LE TOUT NOUVEAU
MDX
SH-AWD 2014

PAIEMENT MENSUEL
LOCATION 36 MOIS

578\$

PAIEMENT MENSUEL
LOCATION 36 MOIS

698\$

INCLUANT DE SÉRIE

- Moteur i-VTEC™ V6, 273 chevaux
- Système à rouage intégral à contrôle intelligent™
- Roues de 18 po en alliage d'aluminium
- Toit ouvrant électrique

- Caméra arrière multi angle avec affichage des indications*
- Système mains libres (HandsFreeLink™) et interface de téléphone sans fil Bluetooth™
- Et beaucoup plus...



Récipiendaire du prix AJAC 2014
du meilleur nouveau VUS
(de plus de 60 000 \$)



PRECISION ACURA
S H E R B R O O K E

4621, boul. Bourque, Sherbrooke 819 564-8909

L'acheteur avisé lit les petits caractères : *Offre d'une durée limitée du 3 janvier au 31 janvier 2014 applicable à la location pour usage personnel seulement d'un modèle neuf Acura RDX AWD 2014 (TB4H3EJN) et Acura MDX SH-AWD 2014 (YD4H2EJN) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 36 mois s'élève à 578 \$/698 \$ moyennant un acompte initial de 0\$, les frais d'inscription au RDPRM de 35,28 \$ et les frais d'agent de 5,25 \$. Taux de location de 1,9 % sur 36 mois pour le RDX/MDX. Le paiement du premier mois, les frais d'inscription au RDPRM et les frais d'agent et un dépôt de garantie de 0\$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 60 000 km pour 36 mois au taux de 0,15 \$/km. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Certaines conditions s'appliquent. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2014 Acura, une division de Honda Canada. ‡ Ne remplace pas la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence en marche arrière.

Série d'attentats contre la police au Caire: 6 morts

AGENCE FRANCE-PRESSE

LE CAIRE — Un attentat à la voiture piégée a visé le siège de la police du Caire, premier d'une série de quatre attentats ayant fait six morts dans la capitale égyptienne hier, à la veille du troisième anniversaire de la révolte ayant chassé Hosni Moubarak du pouvoir.

Les attentats visant les forces de l'ordre se sont multipliés depuis que l'armée a destitué le 3 juillet l'islamiste Mohamed Morsi, seul président jamais élu démocratiquement en Egypte, et réprime dans le sang ses partisans.

Attentat filmé

Les caméras de surveillance d'un bâtiment adjacent à la Direction de la police ont montré un pick-up garé devant le bâtiment avant d'exploser dans un épais nuage de fumée. Quelques minutes avant l'explosion, le conducteur descend du pick-up et rejoint une autre voiture. Plus tard, deux policiers inspectent le véhicule avant de retourner dans l'enceinte du bâtiment.

Le ministère de l'Intérieur, qui avait auparavant accusé un kamikaze d'avoir perpétré l'attaque, a confirmé l'authenticité de cette vidéo à l'AFP, ajoutant que les policiers étaient rentrés donner l'alarme.

Sur place, l'explosion a creusé un profond cratère, dévasté la façade du siège de la police et détruit plusieurs pièces du Musée des Arts islamiques voisin. Quatre personnes ont été



AGENCE FRANCE-PRESSE

De nombreux curieux ont accompagné les services d'urgence sur la scène de l'explosion d'une voiture piégée, hier, devant un commissariat sur la grande avenue menant aux pyramides de Guizeh au Caire.

tuées et des dizaines blessées.

Trois heures plus tard, une bombe de plus faible puissance a explosé au passage d'une voiture de police, tuant un policier. Puis une autre n'a provoqué que des dégâts matériels devant un commissariat sur la grande avenue menant aux pyramides de Guizeh au Caire, où un quatrième engin a tué en fin d'après-midi une personne et blessé quatre policiers.

La présidence a promis de « venger les martyrs », prévenant que « quiconque a

planifié, participé, financé ou incité (à commettre ces attentats) sera puni par le pire des châtements ».

Le gouvernement mis en place par le chef de l'armée et homme fort du pays, le général Abdel Fattah al-Sissi, réprime depuis sept mois toute manifestation des partisans de M. Morsi. Plus de 1000 ont été tués et des milliers emprisonnés, majoritairement des Frères musulmans, l'influente confrérie de M. Morsi qui a remporté toutes les élections depuis la chute de Moubarak.

Dans le même temps, des dizaines de policiers et de soldats ont été tués dans des attentats revendiqués pour la plupart par un groupe s'inspirant d'Al-Qaïda, Ansar Beit al-Maqdess, en représailles selon lui au « massacre » des pro-Morsi.

Le gouvernement, lui, attribue ces attentats aux Frères musulmans, décrétés « organisation terroriste ». Hier, ils ont condamné les violences au Caire et réaffirmé leur « volonté de lutter pacifiquement contre le coup d'État ».

Le président ukrainien jette du lest

THE ASSOCIATED PRESS

KIEV, Ukraine — Le président de l'Ukraine a promis de remanier son gouvernement et de libérer des dizaines de manifestants incarcérés, annonçant une série de concessions alors que les manifestations antigouvernement de Kiev se sont propagées à près de la moitié du pays.

Lors d'une rencontre avec des leaders religieux, hier, Viktor Ianoukovitch s'est engagé à ce que la séance parlementaire extraordinaire de mardi prochain se traduise par des changements au sein de son cabinet ministériel. Il a aussi promis d'amender les lois limitant le droit de manifester et d'accorder l'amnistie aux protestataires incarcérés qui n'ont pas été reconnus coupables d'infractions majeures.

L'adoption, la semaine dernière, de lois durcissant les sanctions contre les protestataires a donné lieu à de violents affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants, qui ont répliqué aux assauts de la police antiémeute en lançant des pierres et des cocktails Molotov.

Les concessions proposées hier par le président surviennent alors qu'une fragile trêve semblait prendre place au centre-ville de Kiev, bien que des milliers de manifestants se tiennent toujours derrière les barricades érigées face au cordon de policiers antiémeute. Les affrontements s'y étaient calmés jeudi matin, les leaders de l'opposition ayant entamé des négociations directes avec le président Ianoukovitch.

TOUR DE GLOBE

Genève II: la Syrie menace de claquer la porte

GENÈVE — Le gouvernement syrien a lancé un ultimatum au médiateur de l'ONU, hier, menaçant de quitter la table des négociations si aucune discussion « sérieuse » n'était amorcée d'ici aujourd'hui.

La délégation représentant le président syrien, Bachar el-Assad, et Lakhdar Brahimi ont discuté lors d'une rencontre qui a duré moins d'une heure et demie hier. Les parties se trouvent en Suisse depuis mercredi dans le cadre des efforts des Nations unies pour trouver une issue à la guerre civile en Syrie.

À Genève, le ministre syrien des Affaires étrangères Walid Al-Moallem a déclaré à M. Brahimi que la délégation syrienne n'aurait d'autre choix que de partir si aucune négociation sérieuse n'était entreprise aujourd'hui.

La conférence de paix, dont l'issue était incertaine dès le départ, n'en demeure pas moins, selon des observateurs, le meilleur scénario pour tenter de trouver une solution politique au conflit syrien.

— The Associated Press

Trierweiler en Inde, Hollande en Turquie



AGENCE FRANCE-PRESSE

La première dame française, Valérie Trierweiler, au repos depuis quinze jours après la révélation d'une liaison du président avec une actrice, sera lundi à Bombay auprès d'une ONG tandis que François Hollande, qui a promis une « clarification » de son couple, sera en Turquie. L'annonce du voyage de deux jours de Valérie Trierweiler par son entourage alimente les spéculations sur la situation du couple présidentiel, sous forte pression médiatique depuis la révélation d'une relation entre le chef de l'État, 59 ans, et une actrice de 41 ans, Julie Gayet. Il s'agira de la première sortie publique de la première dame depuis la publication de photos volées de son compagnon, caché et en scooter, se rendant chez Julie Gayet.

Thaïlande: les élections peuvent être repoussées

BANGKOK, THAÏLANDE — La Cour constitutionnelle de la Thaïlande affirme que les élections législatives du 2 février, vivement contestées par les manifestants antigouvernement, peuvent être repoussées.

On ignorait encore hier si le scrutin serait bel et bien retardé.

Le gouvernement de la première ministre, Yingluck Shinawatra, soutient de son côté que la date du scrutin, qui avait été fixée par décret royal, ne peut être changée. Un porte-parole a indiqué que le gouvernement devrait étudier l'arrêt de la cour avant de prendre une décision.

— The Associated Press



IMACOM, JESSICA GARNEAU

La soirée gastronomique Vins et Fromages de Naissance Renaissance Estrie aura lieu le 20 février au Théâtre Granada. Jessica Ouellet, sommelière, Maxime Gauthier, président de l'organisme, tenant son fils Éliam, Christian Fréchette, chef chez DaToni, et le conseiller Bruno Vachon, président d'honneur de la soirée, ont dévoilé les grandes lignes de l'événement.

Naissance Renaissance présente sa 8^e soirée Vins & Fromages

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

information et réservation, on peut contacter le 819 569-3119.

SHERBROOKE — La gastronomie sera à l'honneur lors de la traditionnelle soirée Vins & Fromages de l'organisme Naissance Renaissance Estrie. La huitième édition se déroulera sous la présidence d'honneur de Bruno Vachon, conseiller municipal à la Ville de Sherbrooke.

L'événement du 20 février se tiendra dans l'antre du Théâtre Granada et son comité organisateur compte recueillir près de 50 000 \$. Ces fonds viendront soutenir les services offerts par l'organisme, notamment le service de répit à domicile. Service peu connu, mais tellement apprécié des familles qui l'utilisent.

Comme par les années passées, le comité organisateur s'est entouré d'une équipe de chefs pour l'élaboration du menu de sa soirée gastronomique. Le menu, évidemment agencé avec des vins et fromages, a été concocté par une équipe composée d'Alain Labrie, chef propriétaire du restaurant La Table du chef, de Christian Fréchette, chef propriétaire du restaurant Da Toni, et de Jean-Patrice Fournier, chef propriétaire du Poivron rouge traiteur.

Ils sont épaulés de Jessica Ouellet, sommelière du restaurant Chez Auguste, ainsi de Ghislain Paquet, propriétaire de la Fromagerie de la gare.

Le comédien et auteur Martin Larocque animera la soirée. De plus, les convives auront l'opportunité de miser sur des articles, dont une gravure de Riopelle, lors du populaire encan.

Les billets pour la soirée sont vendus au coût de 130 \$. Pour



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

L'essence des affaires

La Chambre de commerce de Sherbrooke tenait un coquetel le 22 janvier dernier au restaurant Da Toni sous le thème « Le sens du succès, l'essence des affaires » qui a rassemblé bon nombre d'entrepreneurs de la région. Sur la photo, la présidente de la Chambre de commerce de Sherbrooke, Annie Lessard, est entourée du copropriétaire du Da Toni, Daniel Schoolcraft, du président de la Jeune chambre de commerce de Sherbrooke, Éric Allard et du copropriétaire et chef du Da Toni, Christian Fréchette.

Résultats des tirages du : 2014-01-24

Québec MAX 06 12 14 16 40 42 43 COMPL. (C) 22
SÉLECTIONS GAGNANTES DES LOTS ADDITIONNELS
7 X 1 MILLION \$ (PARTAGEABLE)

02 08 09 26 31 44 49	17 20 27 29 44 45 49
03 07 12 21 26 33 40	01 03 21 29 34 35 46
05 06 09 15 21 22 42	17 21 23 28 32 40 48
10 15 27 29 38 41 45	(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)

lotto MAX 07 10 15 23 30 36 44 COMPL. (C) 45

le Mini 502367 | **banco** 01 02 20 23 25 28 32 33 38 39 | **Extra** 2039726
40 41 46 47 52 54 62 63 64 68

Sprinto **Power** **lotto-D** **Astro** **Quintisme** **Tripix**

Tous les résultats à lotoquebec.com ou chez votre détaillant

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Conférences

Découvrez une vision plus claire de votre vie !

Les mercredis soir à 19 h 30

- 22 janvier
S'envoler aussi libre que le souffle de Dieu.
- 26 février
Comment découvrir mon meilleur enseignant intérieur?
- 26 mars
Le détachement spirituel : s'ouvrir au présent, sans regretter le passé.
- 23 avril
L'écoute du guide intérieur nous évite nombre de détours et problèmes.

Une présentation de 15 minutes sera suivie d'un panel et d'un échange interactif

Endroit: **Bibliothèque Éva-Senecal**
420, rue Marquette, salle 3
C.P. 610, Sherbrooke (Québec) J1H 5H9

Le stationnement est gratuit dans les espaces réservés à la bibliothèque et dans les rues avoisinantes.

Information : 819 563-1664



Centre ECKANKAR
530, rue de Montréal, Sherbrooke
J1H 1E7

www.eckankar.org www.eckankar-quebec.org

Spiritualité ECK au Québec

Copyright©2014 Tous droits réservés

Hé! Les filles de 2^e et 3^e secondaire, venez démystifier les sciences et les technologies avec nous!

LES FILLES ET LES SCIENCES
UN DUO ÉLECTRISANT!



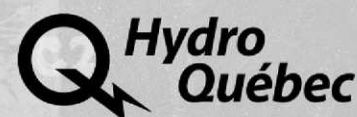
- Magasine ton avenir
- Participe à des ateliers interactifs
- Relève des défis!

Gratuit!

Le samedi 15 février 2014 de 8 h 45 à 15 h 30 au Cégep de Sherbrooke

Date limite d'inscription 31 janvier 2014
Inscris-toi seule ou avec une amie au Clse.qc.ca

Partenaires présentateurs



Partenaires de l'événement



BUDGET MUNICIPAL DE STOKE

Les taxes et services augmentent d'un pour cent

CHRISTINE BUREAU
Christine.bureau@latribune.qc.ca

STOKE — C'est une augmentation totale de 1 % que verront

les résidents de Stoke sur leur compte de taxe en 2014, incluant les services.

La taxe foncière subit une légère augmentation de 0,85 %, mais

demeure tout juste sous la barre des 0,60 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Du côté des services, seuls les frais de collecte de déchets augmentent, pour une hausse se

chiffrant à 4 \$. Ainsi, pour une résidence unifamiliale moyenne, évaluée à 220 000 \$, les propriétaires déboursent 15 \$ de plus qu'en 2014.

La municipalité attribue la faible augmentation du compte de taxes à la hausse de 4 % de la richesse foncière.

Toutefois, comme plusieurs autres municipalités, Stoke a dû gérer un manque à gagner causé par le changement de calcul du gouvernement du Québec quant au remboursement de la TVQ. Pour la municipalité, ce manque équivaut à 65 000 \$.

« J'aurais eu une meilleure marge de manœuvre, mais là on est obligé de fonctionner plus serré », explique le maire, Luc Cayer.

Sur un budget de 2,5 millions \$, « 65 000 \$, ça commence à paraître, estime-t-il. Juste pour vous dire, notre augmentation de 1 %, ça équivaut à un demi-sou, et ce qu'on nous enlève, c'est l'équivalent de deux sous. »

Par ailleurs, le nombre de citoyens a grimpé à 2900 en 2014, soit 50 personnes de plus que l'an passé. « On est toujours en progression, de 50 à 100 personnes par année », souligne-t-il.

La municipalité n'a pas encore déposé son plan triennal, mais prévoit le faire dans quelques semaines. En attendant, elle s'attarde à préparer les fêtes du 150^e anniversaire de Stoke, qui s'étaleront tout au long de l'année.

FORMATION

RENTREE SCOLAIRE 2014

Une approche pédagogique personnalisée soutenue par une intégration de la technologie de pointe

Grands espaces verts pour les élèves

Du personnel dévoué

Un environnement
BILINGUE
tout un avantage!

VOTRE ENFANT
POURRAIT ÊTRE ADMISSIBLE.
NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE!

Période d'inscription

du 27 janvier
au 7 février 2014

Contactez l'école de la CS
Eastern Townships la plus près
de chez vous ou composez le
819-868-3100 p. 55012
www.etsb.qc.ca



COMMISSION SCOLAIRE
Eastern Townships
SCHOOL BOARD

Moving ahead. Together. | Aller de l'avant. Ensemble.

FORMATION

langue Astronomie
administration communication radio
découverte des vins
marketing photographie
bureautique Herboristerie
cuisine MULTIMÉDIA
santé informatique

Envie de soirées enrichissantes?

Pour le **travail** ou pour le **plaisir**, inscrivez-vous aux ateliers de perfectionnement du Centre de formation continue du Cégep de Sherbrooke!

Découvrez **une centaine de cours diversifiés** offerts aux adultes, les soirs ou les week-ends, à l'adresse

cegepsherbrooke.qc.ca/ateliers



> Liste des ateliers
et inscription

FAITES VITE!
Les places s'envolent
rapidement.

cfc
Centre de
formation
continue

cégep
de Sherbrooke

SOFEDUC

BUDGET MUNICIPAL DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

Le compte de taxes progresse de 2,63 pour cent

CHRISTINE BUREAU

Christine.bureau@latribune.qc.ca

ST-DENIS-DE-BROMPTON — Les propriétaires de Saint-Denis-de-Brompton devront s'attendre à payer 2,63 % de plus en taxes foncières et services en 2014.

De son côté, l'évaluation de la taxe foncière est restée relativement stable, à 0,3857 \$ par 100 \$ d'évaluation. La municipalité y a affecté 45 087 \$ de son surplus libre afin de maintenir ce taux, explique le maire suppléant, Michel Parenteau.

La légère augmentation de

0,05 \$ de la taxe est due à la nouvelle façon de payer la facture de la Sûreté du Québec, qui totalise 565 413 \$. L'an dernier, ses coûts faisaient partie des tarifs, alors que cette année, 50 % de la somme sera absorbée par les taxes foncières.

Malgré un manque à gagner de 80 000 \$ causé par le nouveau calcul de la TVQ proposé par le gouvernement du Québec, la municipalité a réussi à revoir à la baisse plusieurs budgets de dépenses, dont celui de l'aqueduc, fixé en 2014 à 618 \$ par unité desservie, soit 228 \$ de moins

qu'en 2013. L'enfouissement et la cueillette des déchets grimpent

néanmoins de 7 \$ par foyer, tandis que 78 \$ de plus par unité

sera calculé pour les égouts Montjoie.

FORMATION



INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

L'inscription se fait toujours à l'école d'appartenance, et ce, annuellement. Vous pouvez faire le choix d'une autre école au moment de l'inscription, sous certaines conditions.

Pour une première inscription à la CSRS (4 ans, maternelle 5 ans, primaire, secondaire), vous devez obligatoirement avoir en main les documents suivants :

- 1) l'original du certificat de naissance (grand format) du Directeur de l'état civil du Québec, de la province ou du pays d'origine et, le cas échéant, les originaux des papiers d'immigration Québec et/ou Immigration Canada de l'enfant et des parents;
- 2) deux preuves de résidence reconnues par le MELS (consultez le www.csr.qc.ca ou contactez votre école d'appartenance pour obtenir des précisions sur les preuves acceptées);
- 3) le dernier bulletin, s'il y a lieu;
- 4) le jugement de la Cour, s'il y a lieu, pour des parents en situation de garde partagée;
- 5) autres documents, si exigés par l'école (ex. : garde partagée, gardienne, etc.).

La date de retour à l'école de la fiche d'inscription dûment remplie avec les documents demandés devient la date officielle d'inscription. Cette date est utilisée lorsqu'une école est en situation de dépassement de sa capacité d'accueil et qu'elle doit déplacer des élèves.

La CSRS doit être avisée de tout changement d'adresse impliquant l'élève.

La CSRS ne peut être tenue responsable des retards administratifs ou des refus qui résulteront de renseignements incomplets ou tardifs.

INSCRIPTION POUR LA PREMIÈRE FOIS (MATERNELLE ET PRIMAIRE)

Vous devez vous présenter à votre école d'appartenance à l'une de ces dates :

- Mardi 11 février : 9 h à 11 h, 13 h à 15 h 30, 19 h à 20 h 30
- Mercredi 12 février : 9 h à 11 h, 13 h à 15 h 30

Âge d'admissibilité

- Maternelle 5 ans : avoir 5 ans au 30 septembre 2014.
- Première année du primaire : avoir 6 ans au 30 septembre 2014.

Demande de dérogation à l'âge d'admissibilité

Vous devez vous procurer le guide à votre école d'appartenance et retourner le formulaire et les documents mentionnés dans le guide au plus tard le 9 mai 2014.

Écoles à vocation particulière

Les parents inscrivent obligatoirement et en premier lieu leur enfant à leur école d'appartenance. De plus, ils doivent procéder à une demande d'admission à l'école à vocation particulière de leur choix :

- École primaire du Sacré-Cœur (musique et arts) - sacrecoeur@csr.qc.ca
- École primaire de l'Éclectif (pédagogie) - ecollectif@csr.qc.ca
- École primaire des Enfants-de-la-Terre (arts et nature) - enfantsdelaterre@csr.qc.ca

POUR LES ENFANTS DE 4 ANS

Maternelle 4 ans temps plein (seulement à l'école Jean-XXIII)

Vous devez contacter l'école Jean-XXIII (819 822-5540, p. 31006) pour vous assurer de répondre aux critères d'admissibilité du programme. Si vous y êtes admissible, l'école vous indiquera comment procéder pour l'inscription de votre enfant.

Classe spécialisée pour préscolaire 4 ans (demi-temps)

Service offert aux enfants présentant un handicap.
Pour information : 819 822-5672, p. 32718

Groupes Passe-Partout (½ journée toutes les deux semaines)

Service offert aux parents et aux enfants, âgés de 4 ans au 30 septembre 2014, qui ont comme école d'appartenance : Desjardins, Jean-XXIII, LaRocque, Marie-Reine, Pie-X-de l'Assomption, des Quatre-Vents, de la Sainte-Famille, Sylvestre et de la Passerelle. Les parents qui n'appartiennent pas à ces écoles peuvent inscrire leur enfant dans leur école d'appartenance; toutefois, la priorité sera donnée aux enfants qui résident dans le secteur des écoles ciblées. Les parents doivent assumer le transport de l'enfant et accepter de participer aux deux volets (enfant/parents). Pour information : 819 822-5672, p. 32718

REINSCRIPTION POUR LES ÉLÈVES DE LA CSRS

L'école vous fera suivre le formulaire à remplir. Si vous avez changé d'adresse, vous devrez fournir deux preuves de résidence.

DATES LIMITES POUR LES INSCRIPTIONS

Maternelle 5 ans et primaire : 17 février 2014 Secondaire : 28 février 2014

Pour en savoir plus : www.csr.qc.ca

FORMATION



Attestations d'études collégiales

Gestion de l'approvisionnement

Temps plein de jour

Début du programme : 14 avril 2014

Durée : 13 mois à temps plein, incluant 1 stage de 10 semaines

Pour renseignement : 819.564.6350 poste 5104

Gestion industrielle

Temps plein de jour en alternance études-stages

Début du programme : 24 mars 2014

Durée : 18 mois à temps plein, incluant 2 stages de 8 semaines

Pour renseignement : 819.564.6350 poste 5155

Séance d'information et d'inscription :

Le mercredi 5 février 2014 à 19 h

au local 31-137 du pavillon 5

Pour déposer une demande d'admission, vous devez obligatoirement fournir une copie de votre dernier relevé de notes du secondaire, votre certificat de naissance (grand format), toute preuve d'études au Québec et hors Québec (s'il y a lieu) ainsi que tout autre document pertinent. 30 \$ (non remboursables) seront exigés pour l'étude de votre dossier d'admission.





IMACOM, JESSICA GARNEAU

L'immeuble dans lequel se trouve le Salon Espagnol (dernier immeuble à droite) a survécu aux inondations du 11 janvier. Les deux commerces adjacents ont toutefois dû être détruits.

DÉMOLITION DE BÂTIMENTS À COATICOOK

La proprio du Salon Espagnol soulagée

MARYSE CARBONNEAU

mcarbonneau@latribune.qc.ca

COATICOOK — Le bruit des séchoirs à cheveux a repris de plus belle hier matin dans les murs du Salon Espagnol de la rue Child, dont l'établissement se veut le dernier bâtiment situé au-dessus du ruisseau Pratt. Suivant la démolition des deux commerces adjacents, lesquels avaient été fragilisés par l'inondation du centre-ville survenue le 11 janvier dernier, on avait dû procéder à l'inspection du 21 au 29 rue Child afin de s'assurer de la sécurité des lieux.

« Les travaux effectués sur la structure du bâtiment en 2011 avaient été faits selon les normes, déclare la propriétaire Nicole Jean. L'inspecteur a fouillé jusque dans les garde-robes et n'a trouvé aucune faille ou fissure dans les murs, le bâtiment est bien solide. Les vacances forcées sont terminées et on repart à neuf! »

Nouvelle poutre

On devra toutefois procéder au changement d'une poutre que partageait l'immeuble de Mme Jean avec l'édifice voisin, le défunt Bar Le Baril, dont la

propriétaire, Jeannine Patry, poursuit ses démarches de relocalisation. Il s'agit pourtant d'un moindre mal pour Nicole Jean. « Au lieu d'investir dans des coûts de démolition, j'investis dans des coûts d'amélioration. Je suis consciente qu'à la vente de mon immeuble je ne pourrai jamais récupérer tout l'argent investi, mais j'aurai au moins quelque chose à vendre. » Bien que l'endroit soit jugé sécuritaire, Mme Jean confirme que le changement de la poutre sera effectué dans les plus brefs délais possible.

Quant aux deux autres

commerces condamnés, Excavation St-Pierre a complété le ramassage des débris des travaux de démolition et l'équipe de la Ville de Coaticook a effectué le remblaiement des fondations, ainsi que l'empierrement temporaire des berges du ruisseau Pratt en attendant les travaux correctifs qui seront apportés au printemps. Par ailleurs, les débris du bâtiment incendié le 15 janvier demeureront sur place, la compagnie d'assurance ayant procédé à un appel d'offres. La rue Child a été rouverte à la circulation automobile.

Des investissements records à la CSBF

YANICK POISSON

ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Jamais dans son histoire la Commission scolaire des Bois-Francis (CSBF) n'a été autorisée à dépenser autant afin de construire et de mettre à jour les infrastructures lui permettant d'offrir ses services d'éducation à la population. Pour l'année 2012-2013, le directeur de la Commission, Daniel Sicotte a annoncé des investissements totaux de 30 millions \$ sur son territoire.

Le plus important chantier a certes été celui de la construction du Centre de formation professionnelle Le Trécaré adossé au CFER Normand-Maurice. Construit au coût de 8 millions de dollars, le centre est consacré aux métiers de la construction et accueille déjà les programmes de plâtrage et de plomberie. On y accueille aussi des classes de

l'école secondaire Le boisé et d'autres du Centre d'éducation des adultes Monseigneur-Côté.

Complété en cours d'année grâce à des investissements de l'ordre de 5,8 millions \$, le projet de construction du Complexe multisport était devenu indispensable pour les élèves des écoles secondaires ainsi que pour les équipes sportives de la ville de Victoriaville.

À ces nouvelles constructions s'ajoutent les chantiers majeurs nécessaires à l'augmentation de la capacité d'accueil des écoles Saint-David, La Ribambelle Wilfrid-Labbé et Notre-Dame-des-Bois-Francis où l'on a investi des sommes respectives de 2,5 millions \$, 2,8 millions \$ et 2,4 millions \$.

Des sommes considérables ont également été injectées pour ajouter des classes, sans toutefois se livrer à des travaux d'agrandissement, aux écoles Le

Manège et Monseigneur-Grenier à Victoriaville ainsi qu'à l'école de la Croisée à Saint-Rosaire.

Taux de décrochage en chute libre

M. Sicotte a, par ailleurs, annoncé que le taux de décrochage sur le territoire de la CSBF était passé de 22,3 % à 13,9 % au cours de la dernière année. En lien direct avec cette statistique, le taux de diplomation est passé de 68,1 % à 77,1 %.

« Ces dernières années, nous avons mis en œuvre des actions afin de hausser le taux de réussite de nos élèves. Il est important de vous témoigner que la mobilisation et les efforts déployés par l'ensemble du personnel se sont avérés positifs à tous les égards. Nos équipes font preuve de créativité, et elles ont fait en sorte qu'on puisse anticiper avec optimisme l'atteinte des objectifs », a-t-il indiqué.

Ce dernier s'est dit particulièrement fier que le taux de décrochage soit inférieur à la cible fixée à 18 % par le ministère de l'Éducation, les Loisirs et du Sport. La Commission a également dépassé ses objectifs quant au nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle (206) et au taux de réussite en anglais (96,8 %).

Budget équilibré

La Commission scolaire des Bois-Francis a finalement déposé un budget 2013-2014 équilibré à 135 285 656 \$, grâce à une augmentation substantielle du taux de taxation, ainsi qu'à cette permission du ministère de s'approprier une partie de ses surplus.

À la lecture du budget, on est à même de constater que 81,60 % des dépenses sont affectées à des activités liées à l'enseignement alors que les dépenses administratives sont limitées à 4,34 %.



Réjean Masson

Réjean Masson relève un nouveau défi à la FQM

MARYSE CARBONNEAU

mcarbonneau@latribune.qc.ca

MARTINVILLE — La Fédération québécoise des municipalités faisait connaître hier les résultats des élections au conseil d'administration, dont l'élection du maire de Martinville, Réjean Masson, lequel se joint à Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, et Patrice Desmarais, maire du Canton de Valcourt, à titre de représentants pour la région de l'Estrie. Ces derniers étant respectivement administrateurs de l'organisme depuis 2009 et 2008.

L'ex-préfet de la MRC de Coaticook, qui avait passé le flambeau de la préfecture l'automne dernier à Jacques Madore, maire de Saint-Malo, entreprend ainsi un tout nouveau défi, et ce, malgré avoir déclaré qu'il souhaitait consacrer plus de temps à son exploitation agricole. « Ce ne sont pas les mêmes contraintes ni les mêmes exigences, précise en riant M. Masson à sa défense. Il est clair que j'aime la politique municipale et mon poste à la FQM va me permettre d'intervenir à un autre niveau. » Par ailleurs, bien que le conseil d'administration ne soit appelé à se réunir que cinq fois par année, le nouveau venu souhaite d'ores et déjà s'impliquer dans quelques dossiers qui lui tiennent particulièrement à cœur, dont l'aménagement du territoire, l'agriculture, la forêt et le transport collectif. « Mon implication me permettra de me tenir en forme et de me tenir à jour, reprend Réjean Masson, mais je demeure avant tout le maire de ma municipalité. La politique municipale nous permet d'être proches de nos gens, d'être à la base de l'action. »

S&P/TSX	TSX C.	\$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
13 717,76 215,21	967,30 16,09	90,31 0,21	15 879,11 318,24	1790,29 38,17	4128,17 90,70	1264,30 2,00	96,64 0,68
↓	↓	↑	↓	↓	↓	↑	↓

EN BREF

Rio Tinto: un acquéreur potentiel à Shawinigan

MONTREAL — Rio Tinto Alcan a signé une entente d'exclusivité de quatre mois avec un consortium saguenéen intéressé à mettre la main sur le centre de coulée des installations de la multinationale à Shawinigan, où travaillent actuellement près de 60 personnes.

Les activités d'électrolyse de cette usine située en Mauricie ont cessé en novembre dernier, mais Rio Tinto Alcan s'était engagé à poursuivre les activités de son centre de coulée jusqu'au 31 décembre prochain afin de tenter de trouver un repreneur.

Une porte-parole de la multinationale, Claudine Gagnon, a expliqué, en entrevue, que l'offre de Sotrem et Pluri-Capital, qui forment le consortium, était la plus avantageuse.

Elle a ajouté que le consortium, spécialisé notamment dans la fabrication et la vente d'alliages d'aluminium, était intéressé à conserver la vocation actuelle du centre de coulée de l'usine de Shawinigan si une entente intervient entre les deux parties.

De son côté, le président de Sotrem, Michel Boudreault, a indiqué que les négociations avec les Rio Tinto Alcan, les syndiqués de l'usine ainsi que d'autres intervenants locaux se déroulaient bien jusqu'ici.

Ce dernier n'écarte pas la possibilité d'embaucher davantage d'employés si le consortium saguenéen était en mesure de procéder à l'acquisition de cette partie des installations de Shawinigan.

— La Presse Canadienne

L'inflation en hausse en décembre

OTTAWA — Le taux annuel d'inflation a augmenté de 0,3 point de pourcentage en décembre au Canada.

Il a atteint 1,2 pour cent, comparativement à 0,9 pour cent en novembre.

Selon Statistique Canada, la hausse a été principalement attribuable aux prix plus élevés de l'essence. Ceux-ci ont augmenté de 4,7 pour cent au cours de la période de 12 mois se terminant en décembre.

Au Québec, le taux d'inflation était estimé à 0,8 pour cent, en hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport au mois de novembre.

Le Québec est la seule province où les prix des aliments ont diminué au cours de la période de 12 mois se terminant en décembre dernier.

Sur une base mensuelle désaisonnalisée, l'IPC a augmenté de 0,2 pour cent en décembre au Canada, soit la même hausse que celle observée en novembre.

— La Presse Canadienne

Des voyageurs haussent leurs prix pour compenser le recul du dollar

JULIEN ARSENAULT

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Les Québécois désireux d'échapper au froid sibérien qui s'est abattu sur la province depuis le début de l'hiver devront ouvrir l'oeil pour dénicher des aubaines, puisque de plus en plus de voyageurs augmentent leurs prix afin de compenser le recul du huard.

Dès lundi, Transat A.T. et Vacances Air Canada imposeront une surtaxe de 35 \$ CAN par passager pour toutes les nouvelles réservations effectuées. Du côté de Sunwing, cette mesure sera en vigueur à compter de mercredi.

« Il y a très peu de marge de manoeuvre pour compenser la baisse du dollar canadien. »

Cette hausse s'applique à tous les forfaits vacances et vols offerts par les voyageurs à destination des Antilles, du Mexique ainsi que des États-Unis. Dans tous les cas, les personnes qui auront effectué une réservation avant l'entrée en vigueur de la surtaxe ne seront pas pénalisées.

Le dollar canadien a atteint un creux en quatre ans et demi, cette semaine, se transigeant à un certain moment, jeudi, sous la barre des 90 cents US.

Une porte-parole d'Air Transat, Debbie Cabana, a expliqué en entrevue que le montant supplémentaire de



ARCHIVES LA PRESSE

De plus en plus de voyageurs imposent une surtaxe afin de compenser le recul du huard. Cette hausse s'applique à tous les forfaits vacances et vols offerts à destination des Antilles, du Mexique ainsi que des États-Unis.

35 \$ avait été déterminé afin de permettre à l'entreprise de conserver ses marges, qui sont déjà « très minces ».

« Les forfaits voyages sur le marché Sud sont vendus presque au prix coûtant, a-t-elle expliqué. Il y a très peu de marge de manoeuvre pour compenser la baisse du dollar canadien. Les marges sont tellement petites, nous luttons pour atteindre un pour cent. »

Mme Cabana a également précisé que la principale devise utilisée dans l'industrie était le dollar US, ce qui influence nécessairement la rentabilité des voyageurs canadiens lorsque le huard recule.

Le président et chef de la direction de Transat A.T., Jean-Marc Eustache, avait laissé

entendre, le mois dernier, qu'il se penchait sur la possibilité d'imposer une surtaxe en raison du recul du dollar canadien.

Il avait également indiqué ne pas s'attendre à une réaction négative des consommateurs si les prix des forfaits devaient grimper.

Questionnée quant à savoir si cette surtaxe imposée par le voyageur serait ajustée si le dollar canadien devait reprendre de la vigueur, Mme Cabana a fait preuve de prudence.

« C'est difficile de se prononcer pour la suite, a-t-elle dit. La baisse rapide du dollar canadien a été difficile à prévoir. Il est impossible de prévoir les fluctuations futures. Pour l'instant, c'est (la surtaxe) à 35 \$ ». La réponse a été semblable du

côté de Vacances Air Canada, où l'on indique que ce « nouveau supplément restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre ».

Personne au sein du transporteur n'a cependant retourné les appels de *La Presse Canadienne* sur cette question.

Plus tôt ce mois-ci, Sunquest est devenu le premier voyageur au pays à augmenter ses coûts pour compenser la baisse du huard.

Cette filiale de Thomas Cook a justifié sa décision par la hausse des coûts des chambres d'hôtel, mais aussi en partie du carburant, dont les achats se règlent en dollars US.

L'augmentation chez Sunquest a cependant été établie de façon différente, soit en fonction des hôtels. Ainsi, les réservations dans les établissements les plus luxueux donneront lieu à une hausse plus élevée, alors que la majoration sera moindre dans les hôtels moins coûteux.

Le transporteur Westjet (TSX:WJA) a cependant résisté à la tentation d'imiter ses concurrents.

Le transporteur établi à Calgary a fait savoir qu'il n'avait « aucune intention » d'imposer une surtaxe monétaire sur les réservations de forfaits vacances.

« Nous pensons que le prix de base devrait refléter le véritable prix du forfait », a indiqué le vice-président et directeur général de Vacances WestJet, Tim Croyle.

« Les taxes et les frais facturés devraient uniquement être ceux exigés par les organismes gouvernementaux et réglementaires et ne devraient pas être utilisés pour compenser les hausses de prix », a-t-il ajouté.

Réseau de la santé et des services sociaux Partenariat gagnant à Lac-Mégantic

Le 10 janvier dernier a eu lieu à Lac-Mégantic l'inauguration des locaux complètement rénovés et réaménagés du CRDITED Estrie. Propriété de l'établissement, l'édifice abrite le centre d'activités de jour et l'atelier de travail du CRDITED dans la MRC du Granit, mais aussi des locaux de ses partenaires : le Centre de réadaptation Estrie (CRE) et le Centre jeunesse de l'Estrie (CJE).

Menés avec la collaboration des intervenantes sur place, les travaux de rénovation de l'édifice ont permis un réaménagement complet qui a des impacts positifs importants sur la qualité des services ainsi que sur le quotidien des usagers et des intervenantes. Les locaux sont plus pratiques, plus sécuritaires et mieux adaptés aux besoins de la clientèle. Il s'agit donc d'un succès tant au plan clinique qu'au plan technique. Chapeau à toutes les personnes qui ont participé aux travaux, ainsi qu'aux intervenantes pour leur excellente collaboration.



De g. à d. : Bruno Morin, directeur des ressources financières, techniques et informationnelles (CRDITED Estrie); Mario Rhéaume, chef des activités techniques et du service de l'approvisionnement (CRDITED Estrie); Chantal Richer, chef de programme (CRE); (à l'arrière) Normand Benoit, conseiller en bâtiment (CJE) et chargé de projet; (à l'avant) Gérard Bouffard (fonctionnement des installations, CRDITED Estrie); Danny Tremblay, chef du service des installations matérielles et de l'approvisionnement (CJE); Martin Choquette (hygiène et salubrité, CRDITED Estrie).

Le CRDITED Estrie a pour mission d'offrir des services spécialisés d'adaptation, de réadaptation, d'intégration et de participation sociales aux personnes qui ont une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble envahissant du développement (TED), ainsi que des services de soutien aux proches de ces personnes et aux partenaires. L'établissement dessert les clientèles francophone et anglophone de tous âges vivant en Estrie, mais aussi les clientèles allophones de la région, et ce, parfois avec le soutien du service d'aide aux Néo-Canadiens de Sherbrooke, qui peut fournir des services d'interprète. Environ 1000 personnes sont actuellement inscrites à au moins un service de l'établissement, qui compte quelque 350 employés.

3417080



IMACOM, MAXIME PICARD

Les propriétaires du restaurant Miss Salade, situé sur la rue Wellington Nord, ont décidé de fermer boutique en raison, notamment, du manque de diversité dans le milieu des affaires du centre-ville de Sherbrooke.

Miss Salade quitte Sherbrooke

JÉRÔME GAUDREAU

jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Cinq ans après avoir opté pour le centre-ville de Sherbrooke, le restaurant Miss Salade a fermé ses portes en espérant s'installer dans une plus grande ville.

Les propriétaires Jean-Luc Barat et Christine Pulido ont en effet perdu confiance face au potentiel commercial du centre-ville de Sherbrooke.

« Pour notre commerce, le centre-ville ne répondait plus à nos attentes. Même si notre chiffre d'affaires a constamment été en progression, on s'attendait à mieux », explique M. Barat.

Selon lui, le centre-ville

compterait trop de restaurants et pas assez de commerces en tous genres.

« Je pense qu'il n'a plus de place pour les restaurants. La rue Wellington devrait accueillir plus de commerces de vêtements prêt-à-porter par exemple. On serait en droit de s'attendre à une offre commerciale plus variée », souligne le copropriétaire de Miss Salade.

Jean-Luc Barat avoue toutefois qu'un événement bien précis n'ayant rien à voir avec la prospérité du centre-ville l'a convaincu de quitter Sherbrooke il y a un mois.

« On souhaitait obtenir un espace au Carrefour de l'Estrie, mais nous n'avons pas réussi à lancer une deuxième succursale à Sherbrooke dans ce centre commercial. Notre départ de la rue Wellington Nord est aussi en quelque sorte lié à cette déception. On tentera notre coup probablement à Montréal. Notre expérience à Sherbrooke a été très enrichissante. On s'est beaucoup améliorés en cinq ans et on était prêts pour un nouveau défi qui pourrait s'avérer plus rentable », termine le restaurateur.

Un roulement normal

Selon Gilles Marcoux, directeur général de la Corporation du centre-ville de Sherbrooke, jamais il n'a été aussi difficile de trouver des locaux disponibles sur Wellington Nord aux entreprises intéressées à s'y installer.

« Il y a un roulement important, mais normal, estime-t-il. On commence à se gratter la tête lorsque vient le moment de trouver des locaux disponibles. Certaines entreprises ont fermé leur porte, mais d'autres n'attendent qu'à prendre leur place! »

Pensons notamment au nouveau resto-bar O Chevreuil qui ouvrira en mars dans les anciens locaux de Choco-là et de Glorius sur la rue Wellington Nord. Ou bien encore au nouveau centre de yoga qui s'installe dans l'ancien centre de golf virtuel.

Un magasin de jeux remplacera aussi le centre de beauté Atmosphère. Sans parler d'une boutique de vêtements qui pourrait céder sa place à une nouvelle boutique du même genre.

« Le taux de location augmente, tout comme les coûts. On connaît surtout un problème de transfert d'entreprises en fait. Le processus demeure très complexe. On vise toujours à offrir une belle variété aux consommateurs. Le succès de l'endroit réside dans l'équilibre. Et le secret le mieux gardé en ville est maintenant la rue Wellington Sud. Il n'y a pas de meilleur moment qu'aujourd'hui pour acheter dans ce secteur! » considère Gilles Marcoux.



Deux écrans tactiles



3410719

VOUS POURRIEZ OBTENIR
3 MENSUALITÉS GRATUITES
INFORMEZ-VOUS
SANS PLUS ATTENDRE!

INFINITI
PERFORMANCE INSPIRÉE™



Phares intuitifs à DEL

LA TECHNOLOGIE
QUI VOUS REND
CONFORTABLE.
LA PUISSANCE
QUI VOUS REND
ACCRO.



Moteur hybride de 360 ch avec traction intégrale intelligente livrable

Avec son performant moteur hybride livrable de 360 chevaux et sa traction intégrale intelligente, la primée Q50 de Infiniti vous offre l'équilibre parfait entre contrôle et performance. Vous êtes donc libre d'aller partout, peu importe les conditions. Et grâce aux phares à DEL combinés au détecteur de collision frontale[†] livrable, vous profitez d'une sécurité accrue et d'une visibilité inégalée.

LA TOUTE NOUVELLE Q50 2014 DE INFINITI
PRIX D'ACHAT EXCEPTIONNEL : À PARTIR DE

39 495\$

AUCUNE AUTRE BERLINE DE LUXE NE PEUT L'ÉGALER!

infiniti.ca



Q50 HYBRIDE DE INFINITI

INFINITI DE SHERBROOKE

4280 boul. Bourque 819 823-8008 infinitisherbrooke.com

*Offre disponible uniquement sur approbation de crédit de Infiniti Finance pour une durée limitée. 3 mensualités gratuites offertes aux propriétaires existants d'un modèle Infiniti 2013 et antérieur, le rabais diffère selon le modèle sélectionné (varie de 1 000 \$ à 2 000 \$). Tous les détails en concession. L'offre d'achat de 39 495\$ est applicable sur la toute nouvelle Q50 2014 de Infiniti (Q4XG74 AA00). Les frais de transport et de pré livraison (1 995 \$), la taxe sur le climatiseur (100 \$) et les droits spécifiques sur les pneus neufs (30 \$) sont inclus. Les taxes, assurances, immatriculations et permis sont en sus. Les concessionnaires peuvent devoir commander ou échanger un véhicule. Les concessionnaires peuvent louer à prix moindre. † Le détecteur de collision frontale est conçu pour vous avertir d'une collision imminente; il ne peut pas prévenir une collision et pourrait ne pas détecter tous les véhicules ou objets. La bonne marche du système est sujette au respect des limites de vitesse et du code de la route. Cette offre est disponible jusqu'à minuit le 31/01/2014, est disponible uniquement auprès d'Infiniti Finance pour une durée limitée, est sujette à l'approbation de crédit et ne peut être jumelée à aucune autre offre. Certaines conditions s'appliquent. Le véhicule et les roues peuvent différer de ceux qui sont illustrés. Visitez votre détaillant Infiniti le plus près ou infiniti.ca pour connaître tous les détails. © Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques d'INFINITI sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

Ottawa aide deux entreprises de Thetford Mines

NELSON FECTEAU
nfecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Deux entreprises de Thetford Mines ont reçu une aide financière totalisant un peu moins d'un quart de millions \$ par le biais de l'Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile des MRC des Sources et des Appalaches, connu dans ces milieux comme le fonds d'aide de 50 millions \$.

Innoltek, une entreprise ayant pour mission de commercialiser des produits industriels environnementaux fabriqués à partir de matières renouvelables, a reçu 160 000 \$. Quant à elle, Biodélices, spécialisée

dans la production de produits de l'érable certifiés biologiques, a reçu 83 500 \$.

C'est le député de Mégantic-L'Érable et ministre du Développement international et de la Francophonie, Christian Paradis, qui a fait ces annonces au nom du ministre Denis Lebel de l'Agence de Développement économique du Canada pour les régions du Québec.

La contribution accordée à Innoltek permettra à l'entreprise d'améliorer sa productivité et la capacité de production de son usine de fabrication de biodiesel. Innoltek procédera à des améliorations locatives et pourra doter son usine de nouveau matériel destiné à accroître sa performance et, du coup,

sa rentabilité.

Chez Biodélices, cet apport de 83 000 \$ se traduira par une augmentation de productivité grâce à l'agrandissement de son unité de transformation et à

l'acquisition d'équipement pour sa nouvelle chaîne de production, ce qui devrait entraîner la création de deux emplois.

« Nous sommes reconnaissants du soutien financier

obtenu de divers intervenants du milieu. Leur appui nous a permis de mettre en œuvre notre stratégie de croissance », de déclarer Serge Dubois, vice-président de Biodélices.

NISSAN
Véhicules commerciaux



NOUS NOUS DÉPLAÇONS pour mieux vous servir!

Samuel Blais / Stéphane Bernier
LES EXPERTS-CONSEILS
en camions commerciaux Nissan NV

Offrez ce qu'il y a de mieux à votre entreprise!
DÉMARREZ L'ANNÉE EN NV!



NV200 2013
-Polyvalent,
-Économique,
-Pratique!

Régulier:	~~23 548\$~~	PRIX LIQUIDATION 21 798\$
Rabais «flotte»	750\$	
Rabais «maison»	1 000\$	



NV2500 2013
-Moteur V8,
-Toit surélevé,
-Robuste!

Régulier:	~~37 666\$~~	PRIX LIQUIDATION 29 995\$
Rabais «flotte»	5 000\$	
Rabais «maison»	2 671\$	

POUR EN SAVOIR PLUS!
communiquez directement avec M. Stéphane Bernier:
819-342-1443

NISSAN DE SHERBROOKE
LE SEUL DÉPOSITAIRE NV AU SUD DU QUÉBEC!
4280, boul. Bourque 819-823-8008 nissansherbrooke.com

NV200 2013 / NV 2500 2013 : les rabais «flotte» de 750\$ / 5000\$ applicable seulement si 2 camions commerciaux sont placés au nom de l'entreprise. Les prix offerts à partir de 21 798\$ / 29 995\$ sont applicables en achat comptant seulement ou financés à taux régulier des banques. Quantités limitées de 2013 en stock. Frais de transport et de préparation inclus dans les prix de vente. Taxes en sus. Sujet à approbation du crédit. Modèles illustrés à titre indicatif seulement.

Pour la santé de votre enfant,

il est fortement recommandé de prendre de la vitamine B9 tous les jours au moins 3 mois avant et aussi pendant la grossesse.

Cette mesure préventive réduit considérablement les risques de spina-bifida, une malformation de la colonne vertébrale ou du cerveau du fœtus, qui peut entraîner des handicaps graves.



Merci Maman!



L'Association de Spina-Bifida et d'Hydrocéphalie de l'Estrie inc.

POUR EN SAVOIR PLUS :
819 822-3772
www.spina-bifida-estrie.ca



CARRIÈRES

L'OUTIL IDÉAL
POUR OBTENIR DES RÉSULTATS

PLUSIEURS OFFRES D'EMPLOI
À DÉCOUVRIR À L'INTÉRIEUR

EMPLOI

EMPLOI

EMPLOI

EMPLOI

Télécopieur: 819 564-5482

Téléphone: 819 564-5450

LE NOUVEAU MODE D'EMPLOI:

LA TRIBUNE

workopolis.com
LE SITE DE L'EMPLOI

Sherbrooke
TOYOTA
INCOMPARABLE

CONSEILLER(ÈRE) EN PRODUITS

Nos exigences :

- Personne dynamique avec beaucoup d'entregent
- Expérience dans la vente et le service à la clientèle
- Bilinguisme, un atout

Les avantages :

- Les meilleures conditions de travail dans l'industrie automobile en Estrie
- Voiture fournie
- Allocation monétaire
- Excellents avantages sociaux
- Emploi permanent, temps plein, jour/soir

Geneviève Drouin
2059, rue King Ouest, Sherbrooke, QC J1J 2E9
gdrouin@sherbrooke.toyota.ca
Discrétion assurée.

3413982

PUITS BERNIER INC.
recherche
REPRÉSENTANT(E)
secteur de la construction
pour la vente de puits artésien et de
géothermie, sur la route partout au Québec
Poste à temps plein

- Rencontre avec les clients sur les chantiers
- Habileté en relation publique
- Un à deux ans d'expérience dans la vente
- Langues parlées : français et anglais
- Permis de conduire valide

Puits Bernier inc.
10240, boul. Bourque,
Sherbrooke QC J1N 0G2
Tél.: 819 346-7464 Téléc.: 819 843-6530
Courriel : michael@puitsbernier.ca

3416506

École secondaire de Bromptonville
Externat mixte - Pensionnat garçons

L'École secondaire de Bromptonville (É.S.B.), institution privée fondée en 1954, accueille des filles et des garçons souhaitant s'engager dans leur réussite.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site Internet : www.esb-fsc.qc.ca

ENSEIGNANT(E) SUPPLÉANT(E) EN ANGLAIS

Remplacement de trois semaines

Nature du travail :

L'enseignante ou l'enseignant dispense des activités d'apprentissage et de formation aux élèves de 4^e et 5^e secondaire en anglais langue seconde, autant pour nos groupes réguliers que pour ceux avancés.

Profil de l'enseignante ou de l'enseignant recherché :

Les candidates ou les candidats auront démontré des compétences pédagogiques, des compétences en gestion de classe et des compétences personnelles et sociales associées à l'enseignement.

Qualifications requises : Diplôme universitaire de 1^{er} cycle

Brevet ou permis d'enseignement délivré par le MELS

Entrée en fonction : Du 10 au 28 février 2014

Les candidates et candidats intéressés par ce poste sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

Simon Croteau, 125, rue Frère-Théode, Sherbrooke QC J1C 0S3
Courriel : simon.croteau@esb-fsc.ca

3416568

Commission scolaire des Hauts-Cantons

Remplacement temps plein

Jusqu'au 30 juin 2014

1 psychoéducatrice ou psychoéducateur
Clientèle du primaire et du secondaire
(Secteur de Lac-Mégantic)
Concours 1314-P08

Remplacement temps partiel

Jusqu'au 30 juin 2014

École secondaire La Frontalière à Coaticook
Concours 1314-P09

1 psychologue
Tâche à 26 h 15/semaine

– OU –

1 psychoéducatrice ou psychoéducateur
Tâche à 21 h/semaine

Pour postuler :

Commission scolaire des Hauts-Cantons
Service des ressources humaines
Concours 1314-P08 ou 1314-P09
4730, rue Dollard
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1G6

Télécopieur : 819 583-0624
Courrier électronique : lucie.roy@cshc.qc.ca
Date limite : 7 février 2014

POUR EN SAVOIR PLUS:

www.cshc.qc.ca



**PORTES
OUVERTES**
Mardi 28 janvier
de 9 h à 16 h

Exigences

- Bilinguisme un atout
- Secondaire 5 terminé
- À l'aise avec les outils informatiques

NOUS RECHERCHONS 20 CONSEILLERS AU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Vous aurez à traiter des appels auprès de clients et proposer les nouveaux produits mieux adaptés à leurs besoins.
Les personnes idéales doivent aussi être disponibles pour travailler sur différents quarts de travail.

12 \$/heure

Formation rémunérée débutant le 10 février 2014

Envoyez rapidement votre cv à emploiagog@gexel.com ou par télécopieur **819 843-1998**
ou présentez-vous au **101, rue du Moulin, bureau 215, Magog**

Pour une description détaillée,
visitez notre site Carrières au
www.gexel.com

Le Salon des affaires sera de retour

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Salon des affaires de Sherbrooke sera de

retour ce printemps et la période d'inscription pour cette 3^e édition est maintenant ouverte.

Quelque 125 experts-exposants sont attendus à

l'événement qui avait, l'an passé, attiré 600 visiteurs avec sa soixantaine d'exposants.

Le Salon des affaires aura

lieu le 8 mai 2014 au Centre de foires de Sherbrooke. Pour s'inscrire, les gens d'affaires, travailleurs autonomes et les représentants de divers commerces, institutions ou industries devront expliquer en trois

phrases, comment ils comptent apporter leur aide lors de cet événement. Pour plus d'information, téléphonez au 819 563-8250 ou écrivez au courriel suivant : info@salondesaffaires.com.

CARRIÈRES

3414604



La Coopérative d'Alentour est une coopérative de consommateurs en pleine croissance, qui a vu le jour en 1979 et qui œuvre dans le secteur de l'alimentation de produits naturels et biologiques. Elle partage ses activités avec une boutique d'aliments et un centre de distribution qui couvre tout le Québec et une partie de l'Ontario et des Maritimes.

Le conseil d'administration de la Coopérative, composé de 9 administrateurs, est actuellement à la recherche de candidats désireux de mettre leur expertise à contribution afin de combler un poste de :

ADMINISTRATEUR

Doté d'une forte conscience sociale et coopérative, le candidat souhaité devra aussi posséder les compétences suivantes :

- Expérience en finance et en gestion d'entreprise (entrepreneur)
- Expérience dans le secteur de l'alimentation (alimentation naturelle est un atout)
- Familier avec les processus de planification stratégique
- Connaissance du contexte coopératif
- Bonne connaissance de la gouvernance
- Avoir déjà siégé à un CA (atout)

Les réunions (environ 10 par an) sont tenues à Sherbrooke et le poste d'administrateur est à titre bénévole et ne fait pas l'objet d'une rémunération. La personne choisie sera appelée à siéger au comité de finance et audit du CA.

Si vous avez de l'intérêt pour ce poste ou si vous souhaitez obtenir des renseignements additionnels, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le **31 janvier 2014** ou communiquez avec :

Coopérative d'Alentour
Caroline Manseau, administratrice
manseauc@gmail.com
450 522-5209

À candidature égale, une préférence sera accordée à un candidat membre de la coopérative.

Patrice Fournier
Président du CA

3414128



Dynamitage Castonguay Ltée, chef de file dans le domaine du forage et dynamitage au Québec, dans les maritimes et en Ontario, est à la recherche d'un employé pour combler le poste suivant :

TECHNICIEN EN MÉCANIQUE D'ENGIN DE CHANTIER POUR L'ATELIER DE SHERBROOKE

Se rapportant au superviseur en place, il aura la tâche de maintenir et de réparer nos équipements de forage tels que foreuse à l'air, foreuse hydraulique, compresseur à l'air et tous autres équipements connexes.

DESCRIPTION DES TÂCHES :

- Diagnostiquer les problèmes électriques, électroniques, hydrauliques et mécaniques;
- Recommander la méthode de réparation et suggérer une méthode de prévention;
- Respecter les échéanciers donnés par le superviseur autant monétaire que pour le délai de réparation;
- Compléter les rapports de réparation et carte de temps prévus à sa tâche;
- Le candidat devra avoir une grande ouverture au changement dans le domaine de l'équipement et être soucieux de son autoapprentissage;
- Soucieux de la santé et sécurité au travail autant pour lui que pour ses confrères de travail;
- Habilité à travailler dans un environnement de défis avec parfois un minimum de supervision.

QUALIFICATIONS :

- Détenir un diplôme de technicien en engin de chantier ou autre formation connexe;
- Expérience minimum de 3 à 5 ans dans le domaine de l'équipement en engin de chantier;
- Être capable de travailler avec un ordinateur;
- Détenir une carte de la C.C.Q. serait un atout.

Dynamitage Castonguay Ltée offre un programme complet d'avantages sociaux et un salaire très compétitif.

Le temps est venu pour vous de joindre une équipe très dynamique. Nous sommes la compagnie la plus importante dans notre domaine et nous sommes convaincus que notre succès est dû à l'engagement de nos employés dévoués. «Notre succès, nos employés».

Les candidats qualifiés sont invités à postuler par courriel ou par télécopieur.

Courriel : denise.beaule@castonguay.ca
Télécopieur : 819 864-6010

CARRIÈRES

Appels de candidatures

3414060

Ministère des Transports du Québec

TRACEUSE OU TRACEUR DE BANDES DE DÉMARCATIION ROUTIÈRE

Classe 1

19,18 \$/heure

Concours de recrutement : 459G-8503001

Le **ministère des Transports** a pour mission d'assurer, sur tout le territoire, la mobilité durable des personnes et des marchandises par des systèmes de transport efficaces et sécuritaires qui contribuent au développement du Québec.

Ce concours servira à pourvoir **majoritairement à des emplois occasionnels et saisonniers** et, **au besoin**, à des emplois réguliers au ministère des Transports dans les régions administratives du **Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Montérégie**.

Les séances d'examens auront lieu uniquement dans les régions mentionnées plus haut.

Attributions : À titre de traceur de bandes de démarcation routière, le titulaire de l'emploi manœuvre l'appareil servant au traçage de bandes de démarcation centrales installé sur un véhicule automobile muni d'un réservoir. Il surveille les points de marquage établis sur la route. Il actionne, suivant les indications reçues ou la signalisation des points de repère, les fusils à peinture appropriés pour tracer les lignes.

Il effectue le traçage des lignes de stationnement, bandes en chevrons, bandes d'accotement, ligne d'accélération et dessins d'îlots sur la route. Il conduit un véhicule automobile muni d'un réservoir de peinture aux lieux de traçage. Sur place, il actionne, suivant les points de repère ou les indications reçues, les fusils à peinture appropriés. Il refait les bandes de démarcation centrale aux endroits où la chaussée a été endommagée.

Il remplit les réservoirs de peinture et de microbilles de verre. Il ajuste l'équipement afin d'obtenir les débits requis. Il voit à la propreté de son matériel et effectue les travaux d'entretien préventif requis pour son bon fonctionnement. Il fait rapport de toute défectuosité mécanique constatée.

Dans le cadre de son travail, il peut être appelé à initier au travail les nouveaux traceurs de bandes de démarcation routière de la classe 1, à coordonner le travail du personnel de soutien qui lui est assigné et à collaborer à son entraînement.

Enfin, le traceur de bandes de démarcation routière peut se voir confier d'autres attributions connexes.

Conditions d'admission : Avoir deux années d'expérience pertinente aux attributions de traceur de bandes de démarcation routière de la classe 1 et détenir un permis de conduire valide de la classe 5.

Prendre note que les années d'expérience demandées ne peuvent être compensées par de la scolarité.

Salaire : Le salaire annuel, calculé sur une base de 38 h 45 par semaine, est de 38 781 \$ (19,18 \$ l'heure).

Pour occuper un emploi dans la fonction publique québécoise, vous devez posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent. De plus, vous devez posséder une connaissance du français appropriée aux fonctions.

Période d'inscription : Du 27 janvier au 7 février 2014

Séance d'examens : Les personnes candidates jugées admissibles seront invitées à participer à une séance d'évaluation écrite qui aura lieu **au mois de mars 2014**.

Inscription : Remplir le formulaire **Offre de service¹** en inscrivant le numéro **459G-8503001** à la rubrique Numéro du concours ou de la réserve, le signer et le faire parvenir à :

Concours de recrutement 459G-8503001

Traceur de bandes de démarcation routière, classe 1
Service de la gestion de la main-d'œuvre et de l'organisation
Direction des ressources humaines
700, boulevard René-Lévesque Est, 17^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

Vous pouvez aussi transmettre votre candidature **par télécopieur² au 418 528-7975 (conservez votre confirmation de transmission)** ou par courriel à l'adresse **concours@mtq.gouv.qc.ca** en inscrivant **Concours 459G-8503001** dans l'objet de votre courriel.

Il est de votre responsabilité que toute la documentation soit recue au **plus tard le 7 février 2014**, date à laquelle se termine la période d'inscription au présent concours. **Tout formulaire reçu après cette date sera automatiquement refusé.**

Pour chaque expérience, vous devez inscrire les tâches principales et habituelles de façon exhaustive, à défaut de quoi celle-ci pourrait ne pas être considérée dans l'analyse de votre candidature. Pour être jugées pertinentes, les tâches principales et habituelles décrites doivent être en lien direct avec les attributions ci-dessus.

Enfin, il est de votre responsabilité de nous transmettre un dossier complet pendant la période d'inscription. La décision d'admissibilité repose sur les renseignements inclus dans votre dossier reçu au plus tard le **7 février 2014**. Aucun ajout ne sera accepté après cette date.

Un dossier complet comprend :

Le formulaire **Offre de service** dûment rempli, y inclus :

- votre numéro d'assurance sociale (NAS) et le numéro de concours **459G-8503001** inscrit à la rubrique Numéro du concours ou de la réserve;
- votre signature **manuscrite** aux sections 4 et 5 du formulaire;
- une photocopie de votre permis de conduire de la classe requise;
- l'inscription de la nature, du classement et de la durée des emplois occupés ainsi que les mois de début et de fin de chacun des emplois occupés (pour les emplois à temps partiel, inscrire le nombre d'heures travaillées par semaine).

Information : Ligne info-concours 1 866 539-7235

1. Vous pouvez vous procurer le formulaire **Offre de service** dans le site Internet [www.carrieres.gouv.qc.ca], dans les bureaux régionaux du Centre de services partagés du Québec, dans les directions des ressources humaines des ministères et des organismes, dans les bureaux de Services Québec, dans les centres locaux d'emploi (CLE), dans les carrefours jeunesse-emploi et auprès d'organismes représentant les groupes visés par les mesures d'accès à l'égalité.

2. **L'accessibilité de la ligne du télécopieur n'est pas garantie en période d'affluence, nous vous suggérons de ne pas attendre à la dernière minute pour éviter l'engorgement.**

Cet appel de candidatures représente une occasion de concrétiser l'orientation gouvernementale relative à l'accroissement de la présence de groupes sous-représentés dans la fonction publique québécoise, tels que les membres des communautés culturelles, les anglophones, les autochtones, les personnes handicapées et les femmes. Pour en savoir plus sur les mesures et les programmes en vigueur, nous vous invitons à consulter la section sur l'accès à l'égalité du site Internet [www.tresor.gouv.qc.ca/egalite].



POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI

Renseignements importants : Il peut exister d'autres conditions permettant l'admission aux concours, telles que la compensation de la scolarité par de l'expérience. Lorsque aucune expérience n'est exigée, les personnes en voie de terminer la dernière année de scolarité requise peuvent être admises. Les personnes handicapées et les membres d'une communauté culturelle peuvent poser leur candidature même s'ils ne résident pas dans la zone géographique mentionnée dans les conditions d'admission. Pour occuper un emploi dans la fonction publique québécoise, il faut avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions. Les personnes ayant le statut de résident permanent sont admissibles, sauf s'il est mentionné dans l'appel de candidatures qu'elles doivent avoir le statut de citoyen canadien. L'inscription se fait à l'aide du formulaire Offre de service, disponible dans les bureaux régionaux du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) et dans le site Internet [www.carrieres.gouv.qc.ca], les directions des ressources humaines des ministères et organismes, les bureaux de Services Québec, les centres locaux d'emploi (CLE), les carrefours jeunesse-emploi et auprès d'organismes représentant les groupes visés par les mesures d'accès à l'égalité. Pour être acceptées, les candidatures doivent être reçues avant la fin de la période d'inscription. La fonction publique du gouvernement du Québec souscrit à des programmes d'accès à l'égalité en emploi qui visent notamment les femmes et les membres des communautés culturelles ainsi qu'à un plan d'embauche pour les personnes handicapées. Pour plus d'information concernant ces programmes, vous pouvez consulter notre site Internet au [www.tresor.gouv.qc.ca/egalite].



Un producteur canadien majeur de polystyrène expansible
situé en Estrie est à la recherche d'un :

Opérateur Département production

(Poste permanent)

Relevant du directeur des opérations, les principales activités liées à cette position incluent :

- L'opération de différents équipements, souvent à l'aide de systèmes informatisés sur les quarts de 12 heures, jour, nuit et fin de semaine;
- Effectuer les différents tests reliés aux procédés et entrer les résultats dans des bases de données informatisées;
- Effectuer le pesage des matières premières;
- Utiliser un chariot élévateur
- Appliquer les règles de santé sécurité et d'environnement dans le département.

Exigences :

- Posséder un diplôme d'études secondaires;
- Bonne capacité à comprendre différents concepts mécaniques;
- Démontrer une attitude positive à exécuter les tâches de façon sécuritaire en milieu manufacturier;
- De l'expérience dans une usine de production serait un atout.

Le salaire de départ est de 16,86 \$/h.
Nous offrons des avantages sociaux compétitifs.

Faites parvenir votre candidature en toute confiance, au plus tard le 7 février 2014, à l'adresse suivante ou par courriel :

NexKemia Pétrochimie inc.
À l'attention Service ressources humaines
24, rue Bellevue, C. P. 240
Mansonville QC J0E 1X0

Courriel : afafard@nexkemia.com
Télécopieur : 450 292-4172



ESTIMATEUR Chargé de projets

Description :

- Préparer les documents officiels de soumission d'appels d'offres;
- Faire le suivi des projets avec les dessinateurs;
- Faire le suivi des projets avec les clients;
- Faire les vérifications nécessaires en chantier;
- Prendre les mesures sur le chantier;
- Salaire avantageux.

Exigences :

- Expérience minimum de 5 ans dans la construction commerciale et industrielle;
- Personne organisée, rigoureuse, professionnelle et débrouillarde;
- Facilité à communiquer, à travailler en équipe.

Faites parvenir votre C. V.
par courriel :

info@structuremarlow.com

Analyste en évaluation d'entreprises (C14-003)



Une opportunité de carrière dans une
firme comptable vous intéresse?

Raymond Chabot Grant Thornton, société d'experts-comptables et de services-conseils, chef de file au Québec et figure de premier plan sur la scène internationale, vous offre l'occasion de maximiser vos compétences au sein d'une équipe dynamique et performante!

Sous la responsabilité du directeur principal, vous serez appelé(e) à effectuer la collecte d'information et la saisie de données, et à participer à la préparation des analyses et des rapports principalement dans le cadre d'une évaluation d'entreprise. De plus, vous rechercherez des éléments et des solutions à partir de l'analyse des données recueillies dans l'environnement de travail du client et à l'aide de différents outils (Internet, banque de données, livres de référence, etc.).

Vous détenez un baccalauréat en comptabilité ou en finance. Le titre de CPA, est un atout. Vous possédez une année d'expérience pertinente en entreprise ou à un poste similaire. Vous avez une très bonne habileté en communication et une bonne connaissance de la suite MS-Office. Vous êtes une personne reconnue pour votre esprit d'analyse et de synthèse, votre autonomie, votre entregent, votre dynamisme et votre sens des affaires.

Si vous souhaitez relever ce défi, nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 7 février 2014, en mentionnant le numéro **C14-003** à :

www.facebook.com/rcgtcantons

Catherine Gingras, CRHA, conseillère principale en ressources humaines
Raymond Chabot Grant Thornton

455, rue King Ouest, bureau 500, Sherbrooke (Québec) J1H 6G4
Télécopieur : 819 821-3640 Courriel : cvestrie@rcgt.com

Nous respectons le principe de l'équité en matière d'emploi



**La CSST est à
la recherche
de nouveaux
talents**

La prévention : mon engagement, ma profession

Avec ton baccalauréat en orientation, en psychologie, en psychoéducation, en éducation ou en service social, tu peux faire carrière à la CSST à titre de

conseillère ou conseiller en réadaptation

La CSST recrute du **27 janvier au 7 février**
dans toutes les régions administratives du Québec.

Inscris-toi en ligne!

www.csst.qc.ca/carrieres

Réserve de candidatures : 111R-9603032



Parce que le Québec a besoin
de tous ses travailleurs



DIRECTEUR GÉNÉRAL Foyers de retraités chrétiens Massawippi

Si vous êtes une personne ayant des objectifs et une vision d'excellence dans le domaine des soins aux aînés, nous vous offrons l'occasion de relever un défi passionnant et stimulant. Êtes-vous un meneur réussissant à avoir une influence positive quand la cause à défendre est noble et valable, et dans un contexte où évoluent des employés bénévoles engagés et déterminés? Alors, le poste de directeur général pourrait vous convenir parfaitement.

Les **Foyers de retraités chrétiens Massawippi**, qui opèrent le Foyer Grace Christian à Sherbrooke et le Foyer Connaught à North Hatley, tous les deux situés au Québec, sont à la recherche d'un leader qui soutiendra la mission, la vision et les valeurs établies par notre ministère chrétien. Il s'agit d'une organisation confessionnelle à but non lucratif prodiguant aux aînés, dont plusieurs sont en perte d'autonomie, des soins essentiels et leur fournissant un logement. Même si les soins en établissement sont offerts par une organisation confessionnelle, nous accueillons des personnes de tous les milieux. Les deux sites en sont maintenant parvenus à un stade où le besoin de planification d'un programme et le réaménagement des installations se fait sentir. Une phase de construction et de rénovation suivra également.

Relevant du conseil d'administration, le candidat sera un professionnel engagé à servir les aînés et possèdera les compétences suivantes :

- de l'expérience dans le domaine du financement ou la capacité de démontrer ses habiletés à jouer un rôle majeur dans le domaine de la collecte de fonds et de capitaux afin de développer nos installations;
- une sensibilité quant aux besoins des aînés et la compréhension des soins holistiques dans un milieu de soins de santé privés comptant 85 résidents dont la moyenne d'âge est de 90 ans;
- des compétences dans la gestion du personnel prodiguant des soins aux aînés, étant donné la supervision d'une équipe de 90 employés;
- idéalement, de l'expérience dans le domaine de la gestion d'un conseil d'administration bénévole;
- la capacité de gérer un budget de 2,5 millions de dollars et d'une fondation de financement dont les actifs sont de 1,5 million;
- la capacité de s'assurer de la conformité des opérations selon la législation applicable et en particulier de maintenir notre statut acquis de résidence privée pour personnes âgées;
- la capacité de travailler harmonieusement avec les autorités qui régissent les soins aux aînés au Québec;
- un baccalauréat dans un domaine relié ou une maîtrise dans le domaine de l'administration de la santé serait un atout, mais n'est pas obligatoire;
- de l'intérêt pour le perfectionnement continu dans le domaine professionnel, par exemple dans l'acquisition de qualifications ou l'adhésion à une association professionnelle pertinente;
- le bilinguisme (anglais/français).

Dans le but de mieux servir ses clientèles actuelle et future, l'organisme a récemment adhéré à un projet de développement majeur d'amélioration et d'agrandissement de ses installations. Le candidat idéal devra acquérir rapidement les habiletés qui lui permettront d'assumer la direction des projets en cours aussi bien que de guider le conseil d'administration pour la suite des choses.

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation, de références et d'exigences salariales **d'ici au 7 février 2014**, à l'adresse courriel suivante :

MCRHapplication@gmail.com.

Veuillez envoyer vos documents en format PDF.

Comme notre organisme repose sur des principes moraux de caractère essentiels, la lettre de motivation des candidats doit inclure un bref exposé expliquant sa compréhension du rôle de la notion de caractère dans le cadre d'un organisme de soins aux aînés.

Un prix d'architecture pour C2MI

SHERBROOKE — La « présence forte » du Centre de Collaboration MiQro Innovation (C2MI) a séduit l'Ordre des architectes du Québec, qui lui a attribué le Prix d'excellence dans la catégorie des bâtiments industriels.

Pour l'Ordre, une « magie » se dégage de l'architecture sobre et élégante du bâtiment de 15 000 m², qui abrite salles blanches, laboratoires spécialisés, services techniques et espaces de bureaux. « Le projet est très bien contrôlé : les efforts de conception de l'architecte sont placés aux bons endroits. [...] À l'intérieur, les matériaux sont bien choisis, tandis qu'un

traitement minimaliste met en évidence le rapport à l'extérieur. »

Normand Bourbonnais, président-directeur général du C2MI, s'est réjoui de ce prix. « Nous sommes ravis de constater que le Centre de Collaboration MiQro Innovation, en plus de jouer un rôle clé important dans un secteur économique à forte valeur ajoutée, est également reconnu pour sa distinction architecturale dans le paysage des bâtiments industriels du Québec », a-t-il affirmé.

Le centre, propriété de l'Université de Sherbrooke, se situe dans le Parc scientifique Bromont.

— Camille Dauphinais-Pelletier



Clinique Dentaire
Carrefour Santé

HYGIÉNISTE DENTAIRE

Un poste hygiéniste dentaire 4 jours par semaine est disponible à la Clinique dentaire Carrefour Santé.
Personne dynamique, fiable et efficace demandée, avec expérience.

Envoyez votre CV par courriel à
helenebergeron@bell.net
 ou contactez-nous par téléphone et demandez DIANE au 819 563-6865

Avocats(es) et Parajuriste

Litige et Droit des affaires

S H E R B R O O K E

Afin de répondre aux besoins croissants de sa clientèle, le cabinet **Heenan Blaikie** est à la recherche d'avocats(es) et d'un(e) parajuriste œuvrant dans les secteurs suivants pour son bureau de Sherbrooke :

Droit des affaires :
un(e) avocat(e) ayant 5 à 10 années d'expérience pertinente;
un(e) parajuriste ayant 3 à 5 années d'expérience en droit corporatif.

Litige :
un(e) avocat(e) ayant 5 à 10 années d'expérience.

Comptant 25 avocats et professionnels, Heenan Blaikie Sherbrooke est aujourd'hui le plus important cabinet d'avocats à Sherbrooke. Nous offrons l'environnement d'un cabinet d'envergure nationale dans un milieu stimulant et propice à l'épanouissement professionnel. Nous offrons également un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 15 février 2014** à l'attention de :

Caroline Dufresne • cdufresne@heenan.ca
 Cité du Parc, 95, boul. Jacques-Cartier Sud, bureau 200
 Sherbrooke (Québec) J1J 2Z3

Toute candidature sera traitée de façon confidentielle.

Heenan Blaikie

Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., S.R.L.
 Avocats | Agents de brevets et de marques de commerce
 heenanblaikie.com

L'étude de
Jacques Blanchard,
 arpenteur-géomètre
 recherche un(e)

ARPENTAGE ET TOPOGRAPHIE (DEP)
Temps plein

Tâches : Arpentage foncier et construction
Exigences : Carte CCQ
 1 an d'expérience, connaissance des instruments d'arpentage

TECHNICIEN(NE) EN GÉNIE CIVIL
Temps plein

Tâches : Levés d'arpentage foncier et/ou civil et calculs
Exigences : 1 an d'expérience, DEC ou équivalent

CALCULATEUR(E) EN ARPENTAGE
Temps plein

Tâches : Calculs, analyses foncières, travail de bureau
Exigences : DEC ou équivalent, connaissance des logiciels d'arpentage

Faite parvenir votre C.V. au :
775, rue Paul-Desruisseaux
Sherbrooke QC J1J 4L9
 ou par courriel à
info@jbgeo.com



travailler
vivre
s'accomplir

DIRECTRICE OU DIRECTEUR SERVICE D'HYDRO-SHERBROOKE

LA FONCTION :
 Vous superviserez les activités de planification, de conception, d'entretien, de réhabilitation et d'exploitation du réseau de distribution hydro-électrique ainsi que des postes de transformation et des centrales. Vous coordonnerez les activités d'achat d'énergie, de gestion de charge et de délestage ainsi que le développement, la promotion et la mise en œuvre de programme de gestion énergétique et commerciaux. Vous assurerez la supervision des travaux d'implantation et d'entretien des feux de circulation, des installations électriques ainsi que des systèmes de radiocommunication de la Ville. De plus, vous coordonnerez les activités de facturation et de perception découlant de la vente d'énergie.

Vous dirigerez, par l'entremise de cinq chefs de division, un effectif de près de 150 employés permanents. Vous établirez et recommanderez les orientations stratégiques, les lignes de conduite et les plans directeurs du service. Vous exercerez un rôle-conseil auprès de la direction de la Ville et du conseil municipal dans les domaines d'interventions municipales relevant de votre responsabilité. Vous serez appelé à représenter le service auprès de divers comités ou organismes, dont la Régie de l'énergie, et vous coordonnerez les activités de communications externes se rapportant aux interventions municipales sous votre direction.

PROFIL RECHERCHÉ :
 Vous possédez un baccalauréat, préférablement en génie électrique, vous détenez un diplôme de 2e cycle en administration ou en gestion et vous êtes membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Vous comptez au moins neuf (9) années d'expérience dans un poste de direction, préférablement reliée à l'exploitation d'un réseau hydro-électrique, dont au moins trois années dans l'administration de conventions collectives et la gestion de relations de travail en contexte syndiqué.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL :
 Pour ce poste cadre permanent, l'échelle de rémunération 2014 se situe entre 93 798 \$ à 131 115 \$ selon l'expérience, à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux.

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :
 Visitez la section « Emplois » de notre portail d'ici le **10 février 2014**.

Seules les candidatures reçues sur le site Internet de la Ville de Sherbrooke seront considérées. Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues. La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.

sherbrooke.ca/emplois

Paroisse Sainte-Agnès de Lac-Mégantic

CHARGÉ(E) DE PROJET

(février à octobre 2014)

Les responsables de la paroisse Sainte-Agnès de Lac-Mégantic recherchent une personne pour agir à titre de chargée de projet. Sous la responsabilité du curé et conjointement avec l'équipe pastorale, la personne aura à planifier et à superviser l'accueil des pèlerins qui viendront se recueillir dans l'église paroissiale au fil des prochains mois.

Dans le cadre de ses fonctions, la personne devra notamment :

- Préparer et établir des ententes de promotion et de logistique avec différents partenaires municipaux, régionaux et ecclésiaux
- Superviser la préparation du matériel et de l'animation qui seront offerts dans le lieu de pèlerinage
- Coordonner la préparation et la réalisation de certaines célébrations
- Recruter, former et encadrer une équipe de guides

Qualifications et exigences :

- Avoir une formation en administration, en tourisme ou en théologie
- Être capable de communiquer ses idées et sa foi
- Faire preuve d'initiative, d'autonomie et de créativité
- Savoir rassembler et motiver des personnes
- Savoir planifier et organiser des activités
- Maîtriser le français écrit et parlé. La maîtrise de l'anglais serait un atout.

Statut du poste :
 Poste à 32,5 heures/semaine avec un horaire variable (soir et fin de semaine).
 Contrat d'une durée minimale de 20 semaines et maximale de 30 semaines.
 L'entrée en fonction se fera en février 2014.

Conditions de travail :
 Selon l'Ordonnance relative aux conditions de travail des agentes et agents de pastorale dans l'Église de Sherbrooke.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avant le 7 février 2014 aux :

Services diocésains de Sherbrooke
À l'attention de Mario Fraser, coordonnateur
78, rue Ozias-Leduc
Sherbrooke QC J1H 1M7
Courriel : coordonnateur@diocesedeshersbrooke.org

Veillez prendre note que seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Trois camionnettes volées

CAMILLE
DAUPHINAIS-PELLETIER
cdauphin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les employés du concessionnaire Ford de la rue Sherbrooke à Magog ont constaté jeudi matin en entrant au travail que trois camionnettes de type *pick-up* étaient manquantes dans la cour.

Ces véhicules n'étaient pas facilement accessibles; les voleurs ont dû déplacer d'autres camions pour les voler et ont coupé le cadenas de la

barrière.

Le vol serait survenu entre 21 h mercredi soir et 6 h 15 jeudi matin. Les véhicules sont des modèles F-150, deux sont de couleur gris métallique et le troisième est rouge rubis.

La valeur totale du vol dépasse les 150 000 \$. Les policiers n'ont aucun suspect pour le moment. Toute information pouvant aider l'enquête peut être transmise à la Régie de police de Memphrémagog au 819 843-3334 ou à Échec-aucrime au 1 800 711-1800.

CARRIÈRES

Si l'avenir vous intéresse
Groupe en pleine expansion

Pavages Maskin Inc.
ESTRIE

Compagnie de construction de routes et de pavage, oeuvrant dans le domaine depuis plus de 50 ans, est à la recherche de candidats pour la région de l'Estrie.

POSTE À COMBLER:

TECHNICIEN DE CHANTIER

DESCRIPTION:

- Faire des essais de compaction sur les enrobés bitumineux
- Établir et modifier les patrons de compactage
- Assurer le contrôle qualité sur les chantiers
- Effectuer le mesurage et calcul de quantités
- Échantillonner différents matériaux
- Autres tâches connexes

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme d'études collégiales en technologie du génie civil
- Cours de santé et sécurité sur chantiers de construction
- Attitude positive, dynamisme et sens logique très important
- Bonne communication et tact
- Atout : Cours de transport de matières dangereuses pour nucléodensimètres

AUTRES POSTES À COMBLER:

- **CHARGÉ DE PROJETS / SURINTENDANT**
- **CONTREMAÎTRE**
- **OPÉRATEUR DE CAMION À LIANT D'ACCROCHAGE (CLASSE 1 OBLIGATOIRE)**
- **OPÉRATEUR DE ROULEAU À PIERRE ET PAVAGE**
- **OPÉRATEUR DE NIVELEUSE**
- **MANOEUVRE SPÉCIALISÉ**

POSTES À COMBLER:

TECHNICIENNE COMPTABILITÉ

LIEU DE TRAVAIL:

MAGOG

PROFIL RECHERCHÉ:

- Détenir un DEC en comptabilité ou équivalent
- Excellentes connaissances en informatiques (Word, Excel et Acrobat)
- Maîtrise du français
- Expérience de la construction un atout
- Facilité à communiquer et à travailler en équipe
- Être autonome et savoir gérer les priorités
- Poste saisonnier, 37 h/semaine

Confidentialité assurée

PAVAGES MASKIN INC.

2150, rue Tanguay, Magog QC J1X 5Y5

Télécopieur : 819 843-5115

Courriel : rhestrie@pavagemaska.qc.ca

30 secondes de pub télévisée pour East Angus

CHRISTINE BUREAU
christine.bureau@latribune.qc.ca

EAST ANGUS — Ceux qui connaissent la volonté d'East Angus de se refaire une image plus « douce » ne seront pas surpris : la municipalité a choisi de lancer deux publicités télévisées de 15 secondes, où les images défilent au son d'une musique pour le moins surprenante.

Même si elles sont muettes, le maire d'East Angus, Robert Roy, est convaincu de l'efficacité de ses nouvelles publicités. « On voulait au moins mettre en visuel tout ce qu'East Angus a à offrir, son dynamisme. Parfois,

le non verbal est aussi efficace que le verbal », affirme-t-il.

Les publicités montrent un jeune homme faire du kayak, une famille faire un pique-nique, une autre rendant visite à l'optométriste... « Le concept, c'était surtout qu'on voulait axer ça sur la famille, au sens large du terme, c'est-à-dire que les personnes âgées en font aussi partie », a-t-il lancé.

La musique, joyeuse et rythmée, a surpris le maire. « Il fallait que les gens l'entendent et se disent : C'est quoi ça? C'est accrocheur », a-t-il soutenu. Il affirme d'ailleurs avoir déjà reçu de bons commentaires, même

de la part de Sherbrookoises.

La municipalité se prépare actuellement pour son deuxième Expo-Habitat, qui se déroulera du 6 au 9 février, où elle compte à nouveau tenir un kiosque. « L'image d'East Angus change et elle est bien. Les gens de l'extérieur viennent à nous », affirme le maire, qui a accueilli 48 nouvelles unités en 2013.

Les coûts de la conception et de la diffusion de la publicité, une réalisation de Basta Communication, s'élèvent à 20 000 \$ et seront diffusées sur les ondes de Radio-Canada jusqu'au 6 février. Une vidéo corporative sera également produite.



Rue Léon-Marceau Cultivateur (1865-1948)

Denault (1867-1961), avec qui, vers 1900, il vient s'établir à Saint-Élie-d'Orford, sur une ferme du chemin Saint-Joseph (actuellement chemin Georges-Vallières), entre les chemins Dion et Hamel, où son frère Elzéar s'était d'abord établi avant de retourner aux U.S.A. C'est sur cette ferme que naissent les huit enfants de Léon et d'Élise : Alice (1900-1987), Rose-Alba (1902-19??), Exilia Bernadette (1903-1905), Léon William (1905-19??), Wilfrid (1905-1989), Lionel ou Léonel (1907-1909), Roméo (1909-1909) et Bernadette (1911-2003). En 1934, il cède sa ferme à son fils Wilfrid. Ce dernier avait épousé Carmélia Benoit (1909-1999) en l'église de Saint-Élie, à Saint-Élie-d'Orford, le 29 novembre 1933. Le couple aurait eu au moins onze enfants dont les suivants, tous nés à Saint-Élie-d'Orford, sauf le premier-né à Sherbrooke : Léo-Paul (1934-2013), Fernand (1935), Lucille (1936), Julien (1938-1938), Carmen (1939),

Jean-Guy (1940-1947), André (1942?), Roger (1943), Maurice (1945-1945) et Louise (1947). Wilfrid vend la propriété en 1975 : c'est actuellement le 1182 du chemin Georges-Vallières. Il s'installe au village puis, en 1976, sur la rue La Dauversière, à Sherbrooke. Léon décède le 27 décembre 1948 et est inhumé au cimetière paroissial de Saint-Élie-d'Orford avec son épouse. La ferme est toujours cultivée même si la grange est disparue entre 1971 et 1978. La maison, rénovée, est probablement celle que Léon a achetée vers 1900.

Cette rue est ouverte en 2005. Le toponyme est attribué par le conseil municipal de Sherbrooke lors de sa réunion du 7 août 2006. Le toponyme est officialisé par la Commission de toponymie du Québec, le 13 novembre 2006.

Gérard Coté et Jean-Marie Dubois
Membres du Comité de toponymie de la Ville de Sherbrooke

CARRIÈRES

B&B TRANSPORT WINDSOR

Entreprise en pleine expansion cherche à combler les postes suivants :

ASSISTANT AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAUX RÉPARTITEUR(TRICE) RÉCEPTIONNISTE

Nous recherchons des personnes :

- Bilingues
- Disponibles pour les vérifications de drogues, alcool et antécédents judiciaires
- Expérience pertinente dans une entreprise de transport

Postes de jour, du lundi au vendredi.
Assurance collective.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur CV à :

Bessette & Boudreau inc.
À l'attention de monsieur Martial Dubé
680, Route 143 Sud
Val-Joli (Québec) J1S 0G6
dubem@b-b.ca

CENTRE DENTAIRE PORTLAND

L'Équipe des Drs Gilles Pigeon et Dominick Pigeon est à la recherche d'une

Assistante-dentaire
Temps plein, 4 jours/semaine

- Qualités requises :** Initiative, disponibilité, esprit d'équipe et entregent.
- Exigence :** Diplômée Expérience, un atout

Emploi disponible immédiatement

Faites parvenir votre curriculum vitae au :

Centre dentaire Portland
À l'attention du Dr Gilles Pigeon
1855, boul. de Portland
Sherbrooke, QC J1J 3V7

Par télécopieur au 819 563-1292
ou par courriel à :
pierrezerichard@centredentaireportland.com



Photo de Léon Marceau
Collection de Pierrette Robidoux. Sherbrooke



Au-delà de 550 personnes présentes à l'Hôtellerie le Boulevard, un peu après 19 h samedi dernier, ont écouté religieusement **DENIS BISSON** des Œuvres de Denis Bisson faire l'éloge de la dizaine d'organismes que son groupe a supporté au fil des 11 dernières années avec son souper-bénéfice au bison... Du jamais vu, vous pouvez me croire, le coiffeur de Coif-Den, **DENIS BISSON**, s'est adressé aux gens obtenant un silence complet. Comment a-t-il réussi un tel exploit? Je ne pourrais pas le dire!

////

Président d'honneur de la 11^e édition du Souper-bénéfice au bison, **CLÉMENT JACQUES** n'a pas manqué lui non plus de souligner l'excellent travail de **DENIS BISSON**, l'homme à la tête du souper-bénéfice, et qui au fil des années aura remis un peu plus de 200 000 \$ à des organismes. **DENIS** a d'ailleurs eu droit non seulement à une ovation debout de la part des convives, mais à deux reprises les gens se sont levés d'un bloc pour applaudir son travail!

////

Si **DENIS BISSON** a eu une pensée pour les bénévoles de l'organisme Handi Apte, la Maison Caméléon, La Parolière, le Touret, Estrie Aide, la Maison Aube-Lumière, le Panier de l'espoir, ainsi que les Grands Frères et Grandes Sœurs, il l'a fait savoir à tous dans la salle en répétant plus d'une fois son « admiration » pour le travail effectué par chacun... **DENIS BISSON** a aussi eu une pensée particulière, avec raison d'ailleurs, pour l'homme d'affaires du Canadian Tire de Fleurimont, **RAYNALD BÉLISLE**, décédé trop rapidement, lui qui s'est engagé grandement auprès de la Fondation canadienne du rein et auprès de plusieurs autres organismes...

////

ROBERT SÉVIGNY, le bras droit du regretté **RAYNALD BÉLISLE** du Canadian Tire de Fleurimont durant des années, a quitté mercredi dernier le magasin fleurimontois après une carrière d'un peu plus de 25 ans. Un gars dévoué à l'entreprise, et apprécié de tous à la grandeur du magasin, **ROBERT** prendra les prochaines semaines pour lui-même... avant de passer à une autre étape! **ROBERT** et **CHANTALE BÉLISLE**, fille de **RAYNALD**, tous deux surpris, étaient émus par les propos de **DENIS BISSON** au sujet de la grande générosité affichée par **RAYNALD** au fil des ans!

////

Dixit **LOUIS CÔTÉ** de l'UdeS, commentant le dernier souper des chasseurs chez l'assureur **LAURENT ROY** d'AGA Estrie : « Grâce à mon œil de lynx et mon talent de chasseur, **LAURENT** a été en mesure de déposer sur la table de l'original. Sinon, ça aurait été de la dinde et la tourtière. Pas mal pour un gars à qui l'on souhaitait un cours 101 sur le maniement des armes de chasse »...

////

Pour son souper, **DENIS BISSON** reçoit un solide support de sa sœur **ARMANDE** qui s'occupe de toute la paperasse, de son frère **RICHARD**, l'ex-ferblantier de chez AJR Inc et de **GERVAIS**, lui aussi coiffeur à la Place Belvédère et un connaisseur dans l'élevage du bison... Aussi, **DENIS** reçoit l'aide des **NATHALIE GAGNÉ**, **YANNICK LEMELIN**, **BRUNO LAVOIE** et **CLAUDIA LORD**, tous membres du comité...

////

Est-ce vrai que **GILLES CLOUTIER** de la firme Guillevin International est retourné au Salon de quilles Sher-Mont, le lendemain d'un match amical avec les « placoteux » du Café DeLuxe et des amis golfeurs, cherchant toujours la « bonne planche » sur les allées 23-24? Il faut dire que **GILLES** avait inscrit un simple de 203, le meilleur des 16 quilleurs, sur les allées 21-22 dans une première partie... avant que ça se gâte par la suite avec des simples de 146-145!

////

Arbitre en football et superviseur, prof de golf par moment et quilleur à ses heures, **ROGER HERVIEUX** a jonglé avec ses deux boules une bonne partie de la soirée au Sher-Mont pour arracher le plus haut triple à 513... L'entrain affiché par **ROGER** en compétition n'aura



Louis Côté



Dany Sévigny

10 000 \$ à la Fondation des élèves du CSRS!



La 11^e édition du Souper-bénéfice des Œuvres de Denis Bisson aura permis la remise d'un chèque de 10 000 \$ à la Fondation des élèves de la CSRS... mais les Œuvres de Denis Bisson, ça va un peu plus loin! La présence d'au-delà de 550 personnes à l'Hôtellerie du Boulevard, ça a aussi permis la remise de cinq chèques de 2000 \$ à des organismes du grand Sherbrooke, soit les Grands Frères et Grandes Sœurs, Diabète Estrie, La Parolière, Estrie Aide et Handi Apte. Le président Denis Bisson, instigateur du souper, pose ici en compagnie de Clément Jacques, président d'honneur du souper, et Daniel Fillion, président de la Fondation des élèves de la CSRS.

pas été suffisant pour mener son équipe à la victoire, cette dernière accusant un retard de neuf quilles sur les champions!

////

Le pompier à la retraite **MICHEL LESSARD** agissait à titre de capitaine pour les champions, mais la différence on la retrouve dans le jeu régulier de **SYLVAIN GRENIER** (413) et **SERGE MIRON**, un dernier simple de 167, pour un triple de 449... **YVON ROY** à 351 sablait lui aussi le champagne!

////

Les années se suivent, c'est vrai, mais pas nécessairement les exploits. Le capitaine et ex-aubergiste **NORMAND BOLDUC** pourrait vous le confirmer, son équipe regroupant **MICHEL BOULANGER**, **LIONEL BEAUDOIN** et **YOLAND GRÉGOIRE** terminant loin derrière, un an après la victoire! ... Un rapide coup d'œil sur la dernière colonne de chiffres explique le tout!

////

CLAUDE DENONCOURT a attribué son premier simple de 84 à un mauvais choix de boule... **YVAN LABRANCHE**, lui, n'avait pas abattu une quille depuis les belles années du Salon de quilles Lorraine. Un pointage acceptable en fin de compte!... En retard pour lancer sa première boule, **JEAN DENONCOURT** va retourner au tennis... **CLAUDE HERVIEUX** avait encore la tête à son bureau des Jeux du Canada... Et votre humble serviteur est le responsable direct du retard de neuf quilles de son équipe pour la 2^e position, incapable de terminer en force aucune de ses trois parties!

////

La Base de Plein air André-Nadeau de l'arrondissement de Rock Forest, St-Élie Deauville qui fête cette année un 30^e anniversaire de fondation célèbre d'ailleurs depuis hier, et ce, jusqu'à demain, sa fête annuelle familiale d'hiver. Le président **ANDRÉ NADEAU**, tout comme la directrice générale **ANNE MORIN**, ont mis de l'avant un programme particulier pour ce 30^e anniversaire, et ce avec l'aide de bénévoles. Ainsi donc, aujourd'hui et demain, les gens sont invités à une course au flambeau, randonnée en raquettes, ski de fond, glissade sur tube, patinage et promenade en traineau. Le site web www.basepleinair.ca vous en dira plus long!

////

Retraité de la firme Allstate Canada, **JACQUES BRISSON** a profité d'un match de golf au club Davie de Fort Lauderdale pour réaliser un premier trou d'un coup en carrière, au 17^e sur une distance de 124 verges. **JACQUES** est bien fier de son exploit... mais l'on raconte qu'il se « pète les bretelles » davantage depuis que le club lui a remis une plaque qui est d'ailleurs à la vue de tous au club...

////

Le chef **BRUNO MECATTI**, son frère **MARCELLO** ainsi que **NORMAND JACQUES** sont fiers, avec raison d'ailleurs, de la toute nouvelle décoration du restaurant Da Leonardo du boulevard Bourque qui célèbre ce week-end son 30^e anniversaire... Le restaurant a longtemps eu pignon sur rue à l'arrière du Palais de justice de

Sherbrooke, sur Marquette...

////

Saviez-vous que l'arrondissement de Brompton compte sur 17 pompiers volontaires, dont **LUC VAILLANCOURT** qui est volontaire depuis 32 ans et participe à la distribution des jouets... **DANY SÉVIGNY** participait à une première distribution de jouets en compagnie de sa fille, quoique ses camions sont utilisés depuis belle lurette. Aussi, **DANY** a dépanné les pompiers avec un 2^e camion pour la livraison... **RICHARD LACROIX** de Molson est un autre partenaire de la distribution des jouets par les pompiers...

////

HUGO ROBERT, un gars de construction et le frère du pompier **SÉBASTIEN**, agissait pour une 2^e année à titre de père Noël pour la distribution des jouets... Le pompier **MICHEL BEAUBIEN**, retiré depuis deux ans, est toujours dans la peau du père Noël, lui qui a partagé ce boulot avec une autre personne au Carrefour de l'Estrie...

////

M^e FRANÇOIS CHOUINARD de CFL Notaires, tout comme **ÉRIC DOSTIE** des Entreprises EED, étaient fiers d'une première présence à la livraison des Paniers de l'espoir de son fils **XAVIER CHOUINARD**, 10 ans et celui d'**ÉRIC** répondant au nom de **SIMON-OLIVIER DOSTIE**, 12 ans... L'équipe regroupait aussi **YANIE BEAUDET-BROCHU** de Zone Aktu-L et **PIERRE BEAUDOIN** de Construction Pierre Beaudoin...

MAINTENANT 400 000 À VIVRE L'EXPÉRIENCE



À TRAVERS LE QUÉBEC
+ DE 60 000
PERSONNES ONT INSTALLÉ LA PRESSE+
DANS LEUR IPAD DEPUIS LE DÉBUT DE DÉCEMBRE.



iPad est une marque de commerce d'Apple Inc.,
déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.
App Store est une marque de service d'Apple Inc.

VOUS AUSSI,
FAITES-EN L'EXPÉRIENCE!

Découvrez-en plus à LaPressePlus.ca
Source : Localytics



RACINES ESTRIENNES

HOMMAGE À NOS
FAMILLES PIONNIÈRES

PAR DENIS BEAULIEU
Rechercheur et auteur
pdg.beaulieu@videotron.ca

Lawrenceville

Isaac Lawrence, l'un des premiers colons de la région de Shefford, originaire du village de Canaan au Connecticut, vint s'établir près du lac Waterloo en 1794. Son fils Henry a acquis quelques terres dans la partie nord du Canton de Stukely en 1836. Il fonda le village de Lawrenceville. En 1859, on ouvrit un bureau de poste portant le même nom. La station de chemin de fer porta également ce nom. La municipalité de Lawrenceville fut établie officiellement en 1905, à la suite de son détachement de Stukely-Nord.

Mgr Paul LaRocque érigea canoniquement la paroisse le 21 juillet 1922 et la plaça sous le vocable de Saint-Laurent.

L'évêque nomma l'abbé Omer Robin comme premier curé. Il demeura en poste pendant quatorze ans.

Monsieur Charles Potvin aménagea une chapelle non loin de son domicile, où furent célébrées des messes.

Le 15 octobre 1922, la fabrique acheta un terrain afin de construire une église et un presbytère.

Mgr Alphonse-Osias Gagnon vint bénir l'église et le presbytère le 25 octobre 1923.

Le 1^{er} mars 2011, la paroisse fut dissoute et son territoire fut intégré dans celui de la nouvelle paroisse Sainte-Famille de Valcourt.

Voici quelques noms des premières familles de la paroisse Saint-Laurent de Lawrenceville qui, en 1922 et 1923, y firent baptiser, se marièrent ou firent inhumer un de leurs membres :

Amédée Hamel
et Alphéda Dugrenier

Israël Sénécal
et Olivine Fournier

Ludger Paradis
et Marie-Ida Jeanson

Olivier Bachand
et Dolorès Bousquet

Omer Millette
et Angéline Beupré

André Massé
et Julia Dugrenier

Théodore Monast et Elia Roy

Stanislas Choinière
et Annonciade Lacroix

Arthur Grandchamp
et Éva Jacques

Alexandre Massé
et Emma Monast

André Dubois et Clara Sirois

Arthur Dubois
et Aurore Hudon

Ubalde Lavigne
et Antoinette Biron

Frédéric Hamel
et Rose-Anna Bergeron

Adélar Fontaine
et Marie-Louise Carmel

Joseph Guérin
et Georgiana Bergeron

Alexandre Dubois
et Aurélie Baribeau

Arthur Brodeur
et Alida Hamel

SOURCES : CORPORATION ARCHÉPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DE SHERBROOKE.
UNE ÉGLISE ENTRE LACS ET MONTAGNES, CACRS, SHERBROOKE, C2010, 430 P.
INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN. REGISTRES DU FONDS DROUIN, LA PRAIRIE,
[HTTP://WWW.GENEALOGIEQUEBEC.COM](http://www.genealogiequebec.com).

Un terrain de jeux pour tous

STOWE A VRAIMENT TOUT POUR CHARMER : DEUX MONTAGNES POUR OCCUPER LES DÉBUTANTS ET LES EXPERTS, DE LA NEIGE EN QUANTITÉ ET UN VILLAGE PLEIN DE CHARME. ET PAR-DESSUS TOUT, CETTE GRANDE STATION DE SKI SE TROUVE À SEULEMENT DEUX HEURES ET DEMIE DE MONTRÉAL!

ÉMILIE BILODEAU

STOWE — Depuis quatre ou cinq ans, Stowe a subi une cure de rajeunissement à coût de millions de dollars. Une des remontées mécaniques les plus sollicitées a été remplacée, plusieurs canons à neige ont été installés et surtout, le luxueux hôtel Stowe Mountain Resort a vu le jour au pied des pistes. En parcourant les deux montagnes de la station, on constate néanmoins que l'endroit a gardé tous ses charmes d'antan.

C'est un riche entrepreneur de New York, qui voyageait souvent en Europe, qui a développé les montagnes. Cet homme rêvait de skier près de chez lui dans une station comme celles qu'il avait vues en Autriche ou en Suisse. En 1937, Stowe a donc été l'une des premières montagnes des États-Unis à acquérir une remontée mécanique. Celle-ci consistait en un simple câble qui tirait les skieurs vers le sommet.

Aujourd'hui, même si on sent que la montagne se modernise, d'autres endroits, comme la chapelle sur la piste Toll Road ou la remontée double Easy Mile, conservent un style rétro. Modernité et rusticité, voilà ce qui fait Stowe.

Le Québécois Sébastien Paradis est d'ailleurs l'un de ceux qui a eu le coup de foudre pour la station. Il y pratique le ski et la planche depuis plus de 30 ans. Il y a deux ans, il a même acheté un appartement au pied des pistes afin d'y passer tous les week-ends de l'hiver.

« La hauteur de la montagne et le dénivelé sont hyper intéressants. Je trouve que c'est une des plus belles montagnes dans l'Est. C'est à deux heures et demie d'auto de Montréal, sans trop de trafic. Pour la distance et la qualité de la montagne, c'est une super place », dit-il.

Et Stowe a un atout de taille. Elle peut plaire autant aux tout-petits qui chaussent des skis pour la première fois qu'aux skieurs et planchistes qui dévorent la poudreuse. Andrew Piper en sait quelque chose.

Sa conjointe et lui possèdent un laissez-passer de saison depuis huit ans. Il y a deux ans, ils ont acheté un abonnement supplémentaire pour leur fille aujourd'hui âgée de 4 ans.

« Le terrain, tout le monde l'aime. Ce côté [Spruce Peak] est vraiment pour les enfants. Les cours ont lieu ici. Les pistes sont hautes, mais elles sont plus faciles. Quand notre fille suit ses cours, on se dépêche



LA PRESSE, BERNARD BRAULT

Stowe peut plaire autant aux tout-petits qui chaussent des skis pour la première fois qu'aux skieurs et planchistes qui dévorent la poudreuse.

116 pistes
19 faciles
68 intermédiaires
29 difficiles ou extrêmes
Dénivelé : **719** mètres

Tarifs*

Adultes (13-64 ans) : 84 \$US
Enfants (6-12 ans) : 64 \$US
Seniors (65 et +) : 74 \$US

* Les skieurs bénéficient d'un rabais d'environ 15 % en achetant leur billet sur le site de la station : stowe.com. Les prix indiqués dans l'article sont ceux du site internet.

d'aller au mont Mansfield, qui offre plus de défis », raconte-t-il.

La montagne Spruce est peut-être considérée comme étant plus accessible, il n'est pourtant pas rare d'y voir des skieurs experts. Pourquoi? Parce que souvent, le mont Spruce est baigné de soleil quand le mont Mansfield est enveloppé dans la brume.

Pour découvrir le hors-piste

Parmi les pistes les plus faciles, la Toll Road (verte) mesure 6 km et elle est la plus longue balade de la station. Pour commencer la journée en douceur, la



LA PRESSE, BERNARD BRAULT

Une vue sur l'hôtel Stowe Mountain Lodge et le versant Mansfield.

Sunrise (bleue) fait aussi le tour de la montagne, et son dénivelé est plus ou moins imposant. Si la piste porte ce nom, c'est parce que les skieurs peuvent assister au lever du soleil. La piste idéale pour s'échauffer!

M. Paradis aime aussi beaucoup les sous-bois à Stowe. « Presque tous les habitués vont dire que 70 % des plus beaux terrains ne sont pas sur la carte des pistes. C'est dans

le bois. Quand tu sais entre quel bouleau et quelle épinette te faufiler, il y a du super beau hors-piste », explique-t-il.

Les boutiques de ski de la région vendent d'ailleurs des cartes précises des sous-bois de la station. L'été, des passionnés déchiffrent des terrains secrets que l'on peut découvrir grâce à cette carte. De plus, on y trouve deux pistes qui ont été aménagées au milieu des années

1930 et qui descendent de l'autre côté du mont Mansfield pour aboutir dans le village d'Underhill.

Mais attention! Si jadis il y avait un « T-bar » sur ce versant de la montagne, aujourd'hui, les skieurs doivent remonter par leurs propres moyens au sommet. Pour les skieurs et planchistes qui raffolent de la fraîche poudreuse, c'est un détail qui importe peu! (La Presse)

Nadal bat encore Federer

L'Espagnol affrontera le Suisse Stanislas Wawrinka en finale des Internationaux d'Australie

THE ASSOCIATED PRESS

MELBOURNE, Australie — La façon dont Rafael Nadal est parvenu à garder la balle en jeu sur un coup droit au milieu du deuxième set a littéralement assommé Roger Federer, qui a été confronté aux coups spectaculaires de l'Espagnol plus souvent que tout autre joueur dans les tournois du Grand Chelem.

Ce fut un moment déterminant dans leur match de demi-finale des Internationaux d'Australie. Federer avait perdu la première manche au bris d'égalité, mais pilonnait toujours Nadal.

À 15-30 au sixième jeu du deuxième set, Federer croyait avoir trompé Nadal avec une volée profonde qui a abouti dans le coin gauche du terrain. Nadal s'est étiré de tout son long pour tenter un coup droit désespéré, et il a frappé la balle tout juste avant qu'elle ne fasse un deuxième bond sur la surface de jeu, la retournant à l'intérieur des limites du terrain. Federer, en bonne position pour la retourner même s'il ne croyait pas devoir le faire, a alors frappé une volée avec le cadre de sa raquette. Nadal a obtenu le bris de service, et a rapidement brisé le service du Suisse pour la première fois de la rencontre.

Il a officialisé sa 23^e victoire en 33 affrontements contre le

gagnant de 17 titres majeurs en carrière, et sa neuvième en 11 matchs dans un tournoi du Grand Chelem, 7-6 (4), 6-3, 6-3 au bout de deux heures et 24 minutes de jeu.

« C'est très, très émouvant d'être de retour sur ce court, et d'être en mesure de disputer une autre finale — ce soir (vendredi), j'ai joué mon meilleur match du tournoi, a confié l'Espagnol. Ces dernières années furent très émotives au Rod Laver Arena, et cette année aussi, car (c'est) le tournoi du Grand Chelem qui m'a donné le plus de fil à retordre au cours de ma carrière. »

S'il l'emporte contre un autre Suisse, la huitième tête de série Stanislas Wawrinka, Nadal décrocherait un 14^e titre en tournois du Grand Chelem. Il deviendrait ainsi le premier homme de l'ère moderne à remporter les quatre tournois majeurs à au moins deux reprises chacun.

À la fin de la soirée, Federer était conscient qu'il ne serait même plus le meilleur joueur suisse la semaine prochaine. En atteignant sa première finale d'un tournoi du Grand Chelem après avoir défait Tomas Berdych jeudi soir, Wawrinka s'est assuré de remplacer Federer comme tennisman suisse le mieux classé sur le circuit de l'ATP.

« Je crois que mon meilleur tennis est à venir », s'est limité



AGENCE FRANCE-PRESSE, GREG WOOD

L'Espagnol Rafael Nadal (droite) reçoit les félicitations de son adversaire, le Suisse Roger Federer après avoir remporté leur match de demi-finale, hier à Melbourne.

à dire Federer en entrevue d'après-match.

Nadal vient désormais au deuxième rang de l'histoire au chapitre des joueurs qui ont atteint le plus de finales en tournois majeurs, à égalité à 19 avec Ivan Lendl — Federer détient

le record avec 24. Un autre titre du Grand Chelem permettrait aussi à l'Espagnol de se hisser au deuxième échelon en compagnie de Pete Sampras, qui a assisté au match hier.

Chez les dames, Li Na espère que la troisième fois sera la bonne

pour elle en finale, aujourd'hui, alors qu'elle croisera le fer avec Dominika Cibulkova. La Chinoise a atteint la finale des Internationaux d'Australie trois fois au cours des quatre dernières années, mais n'a toujours pas triomphé lors du match ultime.

L'équipe scolaire de la semaine



Voici l'équipe scolaire de la semaine. Il s'agit du CSC du Collège Sacré-Cœur en basketball cadet féminin division 2. Les filles ont gagné leur premier match par la marque de 64-30 contre les sélects de Rimouski, pour ensuite remporter leur deuxième match les opposant à l'équipe d'Henri-Bourassa par la marque de 68-49. Ces deux victoires ont permis à l'équipe de se rendre en demi-finale contre le Collège de Régina Assumpta et l'emporter 76-24. Les filles ont remporté les grands honneurs en finale contre le Collège Jean-Eudes par la marque de 50-15. Élisabeth Ricard avec 13 points par match, Léonie Beaulé-Langlois avec 12 points par match et Arianne Petit avec 11 points par match, se sont démarquées. Sur la photo, devant : Léonie Beaulé-Langlois, Ghita Agourram. Derrière : Laurie Corbin, Gracia Mampuya, Maude Goulet-Ménard, Arianne Petit, Rosalie Lavoie, Maëlle Normandin, Maude Proulx, Élisabeth Ricard et l'entraîneuse Patricia Levasseur.

Direction la Arnold Classic Amateur pour Paul Dubois

CAMILLE DAUPHINAIS-PELLETIER
cdauphin@latribune.qc.ca

LAC-MÉGANTIC — Le 6 juillet au matin, Paul Dubois se préparait pour le Championnat canadien de culturisme à Halifax. Au même moment, sa ville natale était la proie des flammes, conséquence du tristement célèbre déraillement de train.

Après avoir vérifié que son fils se portait bien, le culturiste, ébranlé, devait quand même donner son 100 % à la compétition. Ses efforts n'ont pas été vains : il a remporté la première place dans la catégorie Maîtres 50 ans et plus et la deuxième place dans la catégorie Senior Léger.

Cette performance lui permettra d'accéder à la compétition internationale Arnold Classic Amateur à la fin du mois de février, un rêve qui devient réalité. « Quand tu as 13 ans, que tu vois Arnold [Schwarzenegger] et que tu te dis que tu veux être là, c'est impressionnant de t'y rendre. Juste de monter sur le stage là-bas, je suis gagnant », a-t-il affirmé.

Le Méganticois a commencé jeune à s'intéresser au culturisme. « J'ai commencé à 13 ans pour la bonne raison que j'étais plus petit que les autres et j'étais tanné de me faire écœurer. Je

me suis dit que j'allais grossir! », dit celui qui pèse aujourd'hui 167 livres pour 152 cm (5'2). La stratégie a manifestement fonctionné.

Le travail a toutefois poussé Paul Dubois à arrêter l'entraînement pendant 15 ans. « Je n'avais jamais arrêté d'y penser. J'ai fait plusieurs autres sports, mais c'était celui que j'aimais le plus », dit-il, affirmant avoir aussi pratiqué notamment la boxe et le judo.

Il y a 10 ans, âgé de 40 ans, il a repris l'entraînement. En 2012, il remportait une première position au Championnat provincial dans la catégorie Senior Léger.

« Je ne pensais pas que j'y arriverais aussi bien. Ça m'a pris sept mois pour reprendre la shape que j'avais », raconte-t-il.

Pour garder la forme, la ténacité et la persévérance ont été de mise. « Je suis un gars de challenge. Il faut toujours que j'essaie quelque chose », affirme Paul Dubois.

Le gymnase où le culturiste s'entraîne quotidiennement pendant trois heures, à Lac-Mégantic, fermera ses portes au début du mois de février pour permettre la construction du nouveau quartier commercial. Les séances d'entraînement de Paul Dubois se transféreront donc à Lac-Drolet.

ANTONIN CHAMBERLAND

Le roi de la planche urbaine

JÉRÔME GAUDREAU

jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Rien n'arrête le planchiste sherbrookoise Antonin Chamberland. Pas même une rampe d'escalier d'une cinquantaine de pieds située dans une côte à forte dénivellation. Ni même un mur de dix mètres à descendre d'un seul bond.

Les acrobaties effectuées dans son univers urbain ou naturel lui ont déjà valu le support d'une tonne de commanditaires. Des marques bien connues dans le monde de la planche à neige.

Les compagnies telles que DC Snowboard ont en effet choisi de miser sur lui afin de promouvoir leurs produits.

C'est donc en multipliant les vidéos de ses exploits ou les présences dans les grandes compétitions que le planchiste réussit à faire parler de lui.

Grâce à son audace qui frise parfois la témérité, Antonin Chamberland a empoché de nombreux prix. Autant pour ses images tournées par caméra que pour ses prestations sur les pistes des grands monts.

De North Hatley jusqu'au Japon

Tout a commencé alors qu'il avait 11 ans. Sur les pentes de Montjoye près de North Hatley, Antonin apprenait les rudiments de son sport.

Plus il s'améliorait, plus le degré de difficulté de ses sauts augmentait. Tout comme la



IMACOM, JULIEN CHAMBERLAND

Chaque paysage urbain devient un terrain de jeu pour le planchiste sherbrookoise Antonin Chamberland.

longueur des rampes sur lesquelles il glisse avec une fluidité étonnante.

« Le parc de *snowboard* de Montjoye constituait déjà tout un défi dans le temps. Je me suis inscrit à plusieurs compétitions quand j'étais jeune et j'ai compris que j'étais doté d'un certain talent lorsque j'accumulais les premières positions. Ce n'est qu'à l'âge de 21 ans que je me suis vraiment rendu compte que je pouvais aller loin grâce à la planche à neige. »

Tellement loin qu'il a même été attiré sur les pistes de la France, de la Turquie, de Whistler et du Japon lors des dernières années.

« Au fil du temps, je suis devenu un outil de marketing pour mes commanditaires. J'obtiens des contrats nationaux et internationaux et chaque année, ils se renouvellent et deviennent de plus en plus importants. Plus mes vidéos sont impressionnantes et plus mes résultats sont bons durant les compétitions, plus les contrats prendront de l'ampleur », précise celui qui retourne bientôt en Asie.

Sur une pente ascendante

La bonne nouvelle pour lui, c'est qu'il obtient beaucoup de succès ces temps-ci : en plus de remporter le rendez-vous Shakedown au Mont Saint-Sauveur récemment, il a également obtenu le deuxième rang pour l'une de ses vidéos dans le cadre d'un important concours.

Maintenant âgé de 25 ans, Antonin Chamberland travaille à temps plein l'été à titre de pompier pour la Ville de Montréal. Dès les premières neiges, il se consacre à sa passion hivernale.

« Je ne pourrai pas pratiquer ce sport de façon aussi intense encore bien longtemps. Une fois arrivés dans la trentaine, les planchistes prennent ça plus tranquille normalement. Je sens que je suis encore en progression et j'ai bien l'intention de poursuivre les compétitions et la production vidéo. Plus tard, je donnerai peut-être encore des conférences, comme prochainement à l'Université Bishop's. Aujourd'hui, j'adore beaucoup ce que je fais. Je ne peux pas demander mieux. »

L'ancien élève de l'école secondaire du Triolet tient d'ailleurs à remercier son tout premier commanditaire, la boutique Illusion.

« Sans elle, je ne serais peut-être pas rendu là où je suis! » note celui qui revient régulièrement à Sherbrooke afin de tourner des images qui feront probablement encore le tour du monde.

Une vidéo à voir sur latribune.ca



EN BREF

Jean et Peterson font le poids

WASHINGTON — Dierry Jean et Lamont Peterson ont respecté la limite de poids, hier, à l'occasion de la pesée officielle en marge de leur combat de championnat des poids super-légers de l'IBF.

Pour Jean (25-0, 17 K.-O.), il s'agira alors de son premier combat de championnat du monde. Le boxeur montréalais, âgé de 31 ans, a fait osciller la balance à 139,0 livres. Pour sa part, Peterson a affiché un poids de 139,5 livres.

Jean fait partie de l'entreprise Eye of the Tiger Management, propriété de Camille Estephan.

Ce dernier a déjà estimé les chances de son poulain de l'emporter « à 70/30 en notre faveur » ce soir au D.C. Armory de Washington. Jean est devenu l'aspirant obligatoire au titre après avoir défait Cleotis Pendarvis par arrêt de l'arbitre au quatrième round de leur affrontement du 10 mai 2013.

Peterson (31-2-1, 16 K.-O.) est le champion du monde des poids super-légers de l'IBF depuis décembre 2011, quand il a vaincu par décision partagée Amir Khan.

— La Presse Canadienne

Froch devra revoir Groves

LONDRES — Le promoteur de boxe Eddie Hearn a déclaré que l'IBF avait ordonné un combat revanche entre Carl Froch et George Groves, à la suite de leur controversé combat pour le titre des super-moyens en novembre dernier.

Froch a conservé ses ceintures de la WBA et de l'IBF contre Groves par arrêt de l'arbitre au neuvième round du combat présenté à Manchester le 23 novembre 2013.

Groves en a appelé de la

décision, estimant que l'arbitre Howard Foster avait arrêté le combat de façon prématurée.

Hearn a mentionné à l'Associated Press hier que Groves avait obtenu gain de cause en appel et que l'IBF a ordonné un combat revanche d'ici 90 jours.

Froch pourrait maintenant se départir de son titre de l'IBF et plutôt choisir d'affronter l'ex-champion des poids moyens de la WBC Julio Cesar Chavez fils à Las Vegas.

— The Associated Press



CLUB DE GOLF DE COATICOOK

... CARTES DE MEMBRES 2014 ...



MEMBRES	NON-ACTIONNAIRE	ACTION ORDINAIRE	ACTION PRIVILÉGIÉE	ACTION ORDINAIRE ET PRIVILÉGIÉE
COUPLE *Juniors moins de 18 ans (180 \$ par enfant ou petit-enfant)	1275 \$	1265 \$	1225 \$	1175 \$
HOMME OU FEMME *Junior moins de 18 ans (180 \$ par enfant ou petit-enfant)	805 \$	795 \$	755 \$	705 \$
 INTERMÉDIAIRE 30 ANS ET MOINS au 1 ^{er} mai 2014	515 \$	515 \$	515 \$	515 \$
ÉTUDIANT À TEMPS PLEIN	380 \$	380 \$	380 \$	380 \$
JUNIOR MOINS DE 18 ANS au 1 ^{er} mai 2013	265 \$	265 \$	265 \$	265 \$
MEMBRE PARTIEL	345 \$	** Les taxes sur les produits et services (TPS) et (TVQ) ne sont pas incluses.		

*Billets de semaine 5 jours (lundi au vendredi midi)
Réduction de 100 \$ (sauf étudiant, junior et intermédiaire)

P.S. Le chalet du club sera ouvert les 30, 31 janvier et 1^{er}, 2, et 3 février, de 9 h à 16 h

Pour information :
819 849-9876
ou **819 578-9876**

Les Cantonniers en échappent une

JEAN-GUY RANCOURT

MAGOG — Les Cantonniers de Magog ont essuyé leur première défaite de l'année 2014 dans la Ligue midjet AAA du Québec hier lorsque les Lions du Lac St-Louis leur ont infligé un revers de 4-2. Les Lions ont brisé une égalité de 2-2 qui perdurait depuis la première période en inscrivant deux buts, dont un dans une cage abandonnée, dans les trois dernières minutes de jeu du troisième tiers pour se sauver avec la victoire. Les Magogois avaient pourtant enfilé les deux premiers buts de la rencontre par l'entremise de Pierre-Anthony Martineau et Hugo Roy, mais ils ont été réduits au

silence dans les 50 dernières minutes de la partie. « On venait de tuer deux punitions avec brio tout juste avant leur troisième but. Cela aurait pu s'avérer un moment-clé pour nous, mais nous n'avons pas été très alertes pour prendre l'initiative. D'une façon ou d'une autre, les gars avaient oublié ce soir (hier) ce qui fait notre succès. Les Lions sont très rapides et nous leur avons donné beaucoup d'espace pour patiner. Sans prétendre qu'ils ont eu la vie facile, je peux dire que nous n'avons pas été une grosse opposition pour les Lions », a précisé l'entraîneur-chef Félix Potvin. Demain, Magog visitera Antoine-Girouard.

HUITIÈME GAIN EN NEUF PARTIES Victoire serrée pour l'Isothermic

PIERRE NADEAU

THETFORD MINES — L'Isothermic a remporté une victoire de 6-4 hier soir sur le Cool-FM de Saint-Georges, inscrivant ainsi un huitième gain à ses neuf derniers matchs. Le trio formé de Maxime Villemare (2-1), Karl Gagné (1-3) et Michel Ouellet (0-2) a pris une bonne part de la victoire avec une récolte de neuf points. Le jeu de puissance a bien servi les deux équipes qui ont touché la cible à trois reprises chacune. En retard par 5-2 et moins de cinq

minutes à faire à la troisième, les visiteurs ont profité d'une punition majeure à Sébastien Courcelles pour rétrécir l'écart à un seul but. Matthew Medley a scellé la rencontre en lançant dans une cage abandonnée. Kevin Desfossés a été passablement occupé avec 34 lancers en sa direction dont 14 au dernier tiers. André Sandrzyk et Sylvain Dufresne, qui a préparé deux filets, ont été les autres pointeurs de l'Isothermic qui se rendront demain affronter les Braves à Laval.

3416771

UNE RAISON DE PLUS POUR LE DÉSIRER ENCORE PLUS



Apple iPhone 5 [S]

ÉTAIT
229⁹⁹\$
Modèle 16 Go

MAINTENANT
114⁹⁹\$
À l'ajout d'une ligne à
certains forfaits de deux ans*

OBTENEZ 50 % DE RÉDUCTION
SUR TOUS LES iPhone À L'AJOUT D'UNE LIGNE
À CERTAINS FORFAITS *PARTAGEZ TOUT*^{MC}
AVEC UN ABONNEMENT DE DEUX ANS*

TROUVEZ UN MAGASIN ROGERS: magasinsrogers.com

VIVEZ COMME JAMAIS.



ROGERS^{MC}
concessionnaire autorisé

« WAVE SANS FIL »

SANS-FIL etc...

MOBILITÉ

la cabine

FUTURE SHOP

BEST BUY

BOUTIQUE MOBILE

MC et © 2014 Apple Inc. Tous droits réservés. *L'offre est d'une durée limitée et peut être modifiée sans préavis. Pour les clients, nouveaux et actuels, ayant un forfait *Partagez tout*, le rabais s'applique à tout téléphone intelligent acheté et mis en service sur une ligne secondaire dans le cadre d'un forfait *Partagez tout* Appels, textos et Internet de deux ans. Des frais de connexion de 15 \$ par ligne sont également exigibles (sur la première facture; ils s'appliquent uniquement à une nouvelle ligne ou à un nouvel appareil) afin que le service soit activé sur le réseau de Rogers. Les frais gouvernementaux mensuels suivants pour le service d'urgence 9-1-1 pourront être exigés: 62 ¢ en Saskatchewan, 40 ¢ au Québec, 43 ¢ en Nouvelle-Écosse, 53 ¢ au Nouveau-Brunswick, 70 ¢ à l'Île-du-Prince-Édouard et 44 ¢ en Alberta (à compter du 1^{er} avril 2014). Cependant, le temps d'antenne n'est pas facturé pour les appels au service d'urgence 9-1-1 que fait le client à l'aide de son appareil sans fil de Rogers. Les frais de temps d'antenne additionnel, de transmission de données, d'interurbain, d'itinérance, les frais liés aux options et les taxes sont en sus et facturés mensuellement, le cas échéant, sans rabais. Des frais de récupération des économies réalisées sur l'appareil et (ou) des frais d'annulation de service (le cas échéant) s'appliquent conformément à votre entente de service. © 2014 Rogers Communications

Trop peu trop tard pour Leblanc

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE – Ce fut trop peu trop tard pour Maude-Aimée Leblanc.

Même si la Sherbrookoise a connu une excellente deuxième ronde, elle n'a pu se qualifier pour les rondes de la fin de semaine de la Classique Pure Silk, disputée à Paradise Island, aux Bahamas et ce, par un tout petit coup.

La coupure s'est effectuée à +2 alors que Leblanc a conclu ses deux premières rondes à +3 (79-70=149).

En effet, Leblanc a montré ce dont elle était capable, hier, grâce à une carte de 70 (-3) lors de la deuxième journée. Elle a réussi quatre oiselets contre un seul boguys en plus d'améliorer sensiblement toutes ses statistiques comparativement à sa première journée de compétition.

Surtout, elle n'a eu besoin que de 24 coups roulés pour boucler son parcours, soit quatre de moins que la veille.

Mais voilà, cette première ronde de 79 (+6) ne lui a laissé guère de chance et a fini par peser lourd dans la balance.

« J'étais nerveuse lors de la première ronde, c'était mon premier tournoi en 2014, et j'ai fait plusieurs petites erreurs qui, en s'accumulant, sont devenues plus grosses. Hier, à ma deuxième ronde, j'ai très bien fait et je suis fière d'avoir réussi à ramener une carte de 70. Le vent était fort, ce n'était pas facile de frapper le centre des allées avec régularité. Mon jeu est bon, je vais peaufiner les détails », a-t-elle indiqué hier.

Au moins, bonne nouvelle pour la golfeuse, Leblanc a appris qu'elle ferait partie du tableau principal pour le prochain tournoi au calendrier de la LPGA, en Australie, du 13

au 16 février prochains.

C'est l'Américaine Jessica Korda qui domine après 36 trous aux Bahamas grâce

à un cumulatif de -11. Elle est suivie de près par Paula Creamer (-10) et Michelle Wie (-9).

La meilleure canadienne jusqu'ici est Alena Sharp, qui pointe au 35^e rang avec son cumulatif de -2, tout comme

Rebecca Lee-Bentham.

Jennifer Kirby (+2) et Sue Kim (+11) ont également raté la coupure.



Pneus Chartrand Mécanique

819-823-1411
4880, boul Bourque, Sherbrooke

Faites vite! DU JAMAIS VU!

LIQUIDATION EXCLUSIVE de pneus légèrement utilisés!

Plus que ~~500~~ **380** pneus d'hiver liquidés



Profitez-en en grand nombre!
Plusieurs spéciaux exceptionnels également en vigueur à notre département de mécanique générale.
C'EST À NE PAS MANQUER!

Jean Gagné,
Directeur général

Pneus d'hiver FIRESTONE
avec moins de 20% d'usure
195 / 60 / R15

45\$ /ch

NEUF: VALEUR DE 100\$

Pneus d'hiver MICHELIN
avec moins de 30% d'usure
215 / 55 / R16

45\$ /ch

NEUF: VALEUR DE 180\$

Pneus d'hiver DUNLOP
avec moins de 20% d'usure
215 / 55 / R17

45\$ /ch

NEUF: VALEUR DE 200\$

Pneus d'hiver TOYO
avec moins de 10% d'usure
225 / 55 / R19

120\$ /ch

NEUF: VALEUR DE 240\$

Taxes en sus. Quantités limitées, jusqu'à épuisement des stocks. Pneus d'hiver et d'été disponibles, les prix varient selon la marque de pneus et leur % d'usure.

Personne ne vous en offre autant pour si peu! Mais faites vite, ils partent très rapidement!

PNEUS CHARTRAND MÉCANIQUE

4880, boul. Bourque, Sherbrooke - 819-823-1411



ARCHIVES, LA TRIBUNE

Maude-Aimée Leblanc

HOCKEY

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	49	31	15	0	3	30	141	109	65	19-5-0-2	12-10-0-1	5-4-0-1	G-1
Tampa Bay	51	30	16	2	3	24	150	126	65	15-6-1-2	15-10-1-1	5-4-0-1	G-2
Montréal	51	27	19	2	3	24	128	129	59	14-8-1-2	13-11-1-1	4-5-1-0	P-3

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	51	36	13	2	0	32	168	125	74	21-4-0-0	15-9-2-0	7-2-1-0	G-2
N.Y. Rangers	53	27	23	1	2	24	132	135	57	12-13-1-2	15-10-0-0	6-3-0-1	P-2
Columbus	50	26	20	3	1	22	148	140	56	14-9-1-1	12-11-2-0	9-1-0-0	G-8

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Toronto	53	27	21	1	4	18	151	163	59	17-10-0-1	10-11-1-3	6-4-0-0	P-1
Detroit	51	23	18	3	7	20	131	139	56	9-11-3-4	14-7-0-3	5-4-0-1	G-2

Philadelphie	52	25	21	1	5	22	141	152	56	13-9-0-1	12-12-1-4	4-4-0-2	P-3
New Jersey	52	22	19	3	8	22	124	125	55	12-6-2-4	10-13-1-4	5-2-1-2	G-2
Ottawa	51	22	19	4	6	20	144	159	54	11-11-2-3	11-8-2-3	6-1-2-1	P-1
Caroline	50	22	19	6	3	21	125	142	53	11-10-2-3	11-9-4-0	7-3-0-0	G-2
Washington	51	22	21	2	6	14	143	154	52	14-9-2-2	8-12-0-4	2-6-0-2	P-7
N.Y. Islanders	53	21	25	4	3	15	151	175	49	8-10-4-3	13-15-0-0	7-3-0-0	P-1
Floride	51	20	24	2	5	14	122	154	47	10-11-1-3	10-13-1-2	5-4-1-0	P-1
Buffalo	49	13	29	3	4	7	92	142	33	9-15-2-2	4-14-1-2	2-5-0-3	P-5

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Chicago	53	32	9	5	7	27	189	146	76	18-3-2-5	14-6-3-2	4-2-2-2	P-2
St. Louis	50	34	11	3	2	30	173	116	73	18-5-2-0	16-6-1-2	6-4-0-0	G-1
Colorado	50	32	13	2	3	29	147	129	69	17-7-2-1	15-6-0-2	7-2-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Anaheim	53	38	10	1	4	36	179	130	81	21-1-1-1	17-9-0-3	8-2-0-0	G-1
San Jose	51	33	12	1	5	25	162	123	72	18-2-0-3	15-10-1-2	7-3-0-0	G-5
Los Angeles	52	29	17	2	4	23	132	110	64	16-6-2-1	13-11-0-3	4-4-0-2	P-4

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	52	26	17	3	6	23	130	130	61	13-7-2-3	13-10-1-3	3-5-1-1	P-1
Minnesota	53	28	20	1	4	22	127	130	61	19-7-1-1	9-13-0-3	7-3-0-0	G-1

Phoenix	50	23	18	5	4	19	143	152	55	14-8-2-1	9-10-3-3	3-7-0-0	P-2
Dallas	51	23	20	4	4	20	148	153	54	12-8-2-3	11-12-2-1	3-6-1-0	G-2
Nashville	52	23	22	2	5	22	127	153	53	13-11-1-3	10-11-1-2	5-4-0-1	G-2
Winnipeg	52	23	24	1	4	18	144	153	51	12-10-0-4	11-14-1-0	4-6-0-0	P-1
Calgary	51	17	27	4	3	14	114	161	41	8-14-3-0	9-13-1-3	3-6-0-1	G-1
Edmonton	52	15	31	4	2	13	132	183	36	8-13-1-1	7-18-3-1	2-7-1-0	P-5

NOTE: les trois premiers de chaque section en plus des deux meilleurs fiches d'association se qualifient en vue des séries.

CALENDRIER

Jeudi 23 janvier

St. Louis 2 N.Y. Rangers 1
Caroline 5 Buffalo 3
Philadelphie 2 Columbus 5
Ottawa 3 Tampa Bay 4 (F)
Pittsburgh 6 N.Y. Islanders 4
Toronto 1 Dallas 7
Chicago 1 Minnesota 2
Nashville 2 Vancouver 1
Los Angeles 1 Anaheim 2
Winnipeg 0 San Jose 1
Vendredi 24 janvier
Washington 1 New Jersey 2
Colorado 3 Floride 2

Montréal 1 Detroit 4

Nashville à Calgary, 21h.
Phoenix à Edmonton, 21h30.

Samedi 25 janvier

Ottawa en Caroline, 12h.
St. Louis à N.Y. Islanders, 13h.
Boston à Philadelphie, 13h.
Colorado à Tampa Bay, 19h.
Toronto à Winnipeg, 19h.
Washington à **Montréal**, 19h.
Buffalo à Columbus, 19h.
Pittsburgh à Dallas, 20h.
Anaheim à Los Angeles, 21h30.
Minnesota à San Jose, 22h30.
Dimanche 26 janvier
N.Y. Rangers au New Jersey, 12h30.
Floride à Detroit, 17h.
Winnipeg à Chicago, 19h.
Nashville à Edmonton, 20h.
Phoenix à Vancouver, 20h.
Lundi 27 janvier
Boston à N.Y. Islanders, 19h.
Columbus en Caroline, 19h.
Buffalo à Pittsburgh, 19h30.
Colorado à Dallas, 20h30.
Los Angeles à San Jose, 22h.
Edmonton à Vancouver, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 23 janvier.

	B	A	PTS
Crosby, Pit	27	45	72
Tavares, NYI	23	40	63
Getzlaf, Ana	25	34	59
Kane, Chi	24	35	59
Perry, Ana	27	29	56
Kunitz, Pit	25	28	53
Thornton, SJ	6	47	53
Sharp, Chi	26	26	52
Kessel, Tor	26	26	52
Okposo, NYI	21	31	52
Pavelski, SJ	28	23	51
St. Louis, TB	25	26	51
Malkin, Pit	14	37	51
Ovechkin, Was	35	14	49
Toews, Chi	17	32	49
Karlsson, Ott	12	37	49
Backstrom, Was	11	38	49
Marleau, SJ	21	26	47
Seguin, Dal	21	26	47
Hall, Edm	18	29	47

LHSCÉ

	PJ	V	D	N	DP	BP	BC	Pts
Marieville	16	14	2	0	0	95	57	28
Sherbrooke	17	9	8	0	0	91	97	18
Nicolet	18	10	8	0	0	85	86	20
Waterloo	19	8	10	0	1	101	100	17
Coaticook	18	7	10	0	1	83	97	15
Windsor	18	5	10	0	3	81	99	13

Jeudi 23 janvier

20h00 Windsor Marieville

Vendredi 24 janvier

20h30 Marieville Windsor
21h Sherbrooke Nicolet

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS	
Lévis	36	24	11	1	0	116	81	49
St-François	39	20	15	1	3	105	100	44
T.-Rivières	37	19	14	1	3	108	95	42
C. N.-Dame	37	17	16	0	4	102	110	38
Jonquière	37	15	18	0	4	86	107	34

SECTION REEBOK

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS	
Magog	37	22	12	0	3	95	86	47
Chât.	38	22	15	1	0	143	123	45
C.A.-Gir.	38	19	14	2	3	115	108	43
C.C.-LeMoy.	38	20	16	2	0	135	131	42
Lac-St-Louis	37	14	16	4	3	118	142	35

SECTION C.C.M.

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS	
C.E.-Blondin	38	25	13	0	0	118	96	50
L.-Montréal	36	21	11	2	2	108	91	46
Amos	37	17	16	2	2	104	115	38
St-Eustache	37	14	20	2	1	109	126	31
Gatineau	36	10	20	2	4	114	165	26

Vendredi 24 janvier

C.E.-Blondin 2 S. St-François 1 (F)
Saint-Eustache 4 C.A.-Gir. 3 (P)
Magog 2 L.-St-Louis 4

Samedi 25 janvier

Amos à L.-Montréal, 19h.
C. N.-Dame à L.-St-Louis, 19h30.
Lévis à Gatineau, 20h.
Dimanche 26 janvier
C. N.-Dame à L.-Montréal, 13h30.
Amos à Saint-Eustache, 13h45.
T.-Rivières à Jonquière, 14h.
Magog au C.A.-Gir., 14h.
C.C.-LeMoy. à Chât., 14h30.
Lévis à Gatineau, 16h30.

JUNIOR AAA

SECTION PERRON-BURROWS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS	
Granby	40	31	7	0	2	253	163	64
Sherbrooke	39	27	7	3	2	195	120	59
Princeville	39	27	8	2	2	202	130	58
Kahnawake	40	22	18	0	0	183	186	44
Longueuil	40	16	23	0	1	159	172	33
V.-Dor.	41	15	24	1	1	169	222	32
St-Hyacinthe	40	14	24	1	1	146	182	30

SECTION ST-LOUIS-LALIME

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS	
St-Jérôme	41	35	4	1	1	259	138	72
Ste-Agathe	42	26	15	0	1	208	200	53
Terrebonne	37	20	12	3	2	178	167	45
St-Léonard	41	15	23	1	2	150	186	33
Montréal-Est40	13	21	5	1	1	178	223	32
La Tuque	38	13	24	1	0	135	214	27
Lachine	42	6	34	2	0	112	224	14

Vendredi 24 janvier
Ste-Agathe 6 Princeville 2
St-Hyacinthe 3 Terrebonne 5
Sherbrooke 4 Montréal-Est 1
V.-Dor. 6 Longueuil 14
Kahnawake 3 Granby 7
St-Léonard 2 Lachine 1 (P)
St-Jérôme 9 La Tuque 6

Dimanche 26 janvier

St-Jérôme à Princeville, 14h.
St-Hyacinthe à Kahnawake, 14h45.
Granby à V.-Dor., 15h30.
Lachine à La Tuque, 16h.
Terrebonne à Montréal-Est, 16h.
Longueuil à Sherbrooke, 16h30.

LNAH

Vendredi 24 janvier
Sorel-Tracy 1 Jonquière 2 (P)
T.-Rivières 5 Laval 2
St-G. 4 Thet. Mines 6

Samedi 25 janvier

St-G. à Cornwall, 19h30.

Dimanche 26 janvier

Thet. Mines à Laval, 16h.
Sorel-Tracy à T.-Rivières, 16h.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS	
Manchester	45	27	12	2	4	134	115	60
Providence	43	21	16	1	5	139	126	48
St. John's	41	22	16	1	2	123	112	47
Worcester	39	19	16	3	1	95	108	42
Portland	39	15	16	1	7	109	128	38

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS	
Springfield	41	28	9	1	3	130	104	60
Albany	41	23	12	3	3	130	107	52
Adirondack	39	20	17	0	2	93	96	42
Bridgeport	43	16	22	1	4	110	141	37
Hartford	39	13	21	0	5	92	128	31

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS	
Binghamton	41	26	12	0	3	150	124	55
Scranton	41	24	13	1	3	121	102	52
Norfolk	42	22	13	1	6	119	112	51
Hershey	40	20	14	3	3	129	114	46
Syracuse	39	17	16	2	4	101	118	40

Se battre ou ne pas se battre?



ALAIN
GOUPIL
CHRONIQUE

alain.goupil@latribune.qc.ca

Si vous voulez mon avis, la LHJMQ mérite des félicitations pour la façon dont elle gère les bagarres depuis le début de la saison. Ce n'est pas encore parfait; certes, il y a encore quelques incohérences, parfois loufoques, mais au moins il semble y avoir une ligne directrice : celle d'éliminer les bagarres planifiées. Et ça, ça mérite d'être souligné.

Je le dis comme je le pense : il n'y a rien de plus débile et de plus stérile que de voir deux joueurs s'inviter à jeter les gants. Que cela se déroule avant, pendant ou après la mise en jeu ne change absolument rien!

Et cela n'a rien à voir avec le fait d'être un puriste ou non. Je suis même de ceux qui pensent qu'une bagarre peut changer le cours d'un match. Mais à condition d'être spontanée et d'éclater dans le feu de l'action. Pas lorsqu'une équipe tire de l'arrière 0-4 et qu'elle croit qu'une « bonne bagarre » va la réveiller. Pas lorsqu'un joueur « en doit une » à un autre et qu'il est temps de régler des comptes. Et surtout pas parce que « le monde aime ça ».

Je ne dis pas qu'il faut bannir les bagarres — quoique si la LHJMQ décidait d'aller de l'avant, je serais le premier à applaudir. Ce que je dis, c'est que les bagarres — et en particulier les bagarres planifiées — n'ont pas leur place dans un circuit comme la LHJMQ. Un circuit qui a pour mission de former les meilleurs joueurs de hockey québécois n'a pas le droit de laisser ceux-ci se battre comme des primates. Comme amateur de hockey, c'est le message que je perçois de la LHJMQ, et c'est ce qui me plaît.

Tout comme le fait de voir les juges de ligne intervenir rapidement dès l'instant où l'un des deux belligérants est



LA PRESSE, OLIVIER JEAN

Les bagarres planifiées n'ont pas leur place dans un circuit élite comme la LHJMQ. Les efforts du circuit Courteau pour les enrayer sont louables.

en position de vulnérabilité. Là encore, c'est une question de gros bon sens.

////

Je le disais d'entrée de jeu, cette nouvelle approche a cependant connu des ratés. Et parfois assez gênante. Merci. Comme la fois où Judes Vallée a demandé à l'arbitre pourquoi Trevor Stacey avait écopé d'une extrême inconduite alors qu'il avait clairement été assailli par son adversaire.

— Stacey n'avait qu'à refuser l'invitation, lui a alors répondu l'officiel, le plus sérieusement du monde.

Donc, Stacey aurait dû faire comme Hamlet et se demander : « Se battre ou ne pas se battre? » Comme marge de manœuvre, c'est assez mince...

////

Cela dit, je suis tout à fait d'accord avec ce qu'écrivait mon collègue Pierre Turgeon, dans notre édition de mardi : tôt ou tard, les bagarres sont appelées à disparaître : soit par consensus social ou par lois gouvernementales. Mais d'ici-là, la LHJMQ transmet le bon signal.

Méli-mélo

J'écoutais Jean Pascal au lendemain de son combat contre Lucian Bute et je me disais : Est-ce que quelqu'un peut lui répéter la célèbre

tirade du Cid de Corneille? : « À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire... »

////

Vincent Blais est arrivé en Europe où il espère prendre part à six épreuves de biathlon en trois semaines. L'athlète de Lac-Mégantic sera du championnat européen, à Nove Mesto, en République tchèque, suivi de la Coupe IBU #7 à Osrblie, en Slovaquie...

////

Le froid sibérien des derniers jours a été une véritable bénédiction pour les patinoires municipales. Hier, celle du parc Cambon était aussi dure et lisse qu'à l'époque où les Denault, les Rouleau et les Jutras terrorisaient les ti-culs du voisinage...

////

C'est la grande soprano américaine Renée Fleming qui interprétera l'hymne national des États-Unis lors du Super Bowl, le 2 février, au MetLife Stadium d'East Rutherford, au New Jersey. Il aura fallu attendre 48 Super Bowl pour qu'un tel honneur soit attribué à une artiste classique. Il était temps...

Bélanger déjà établi

David Bélanger n'aura pas mis de temps à faire sa place au sein de l'équipe de basketball des Gaiters de l'Univer-

sité Bishop's.

Avant même d'avoir complété sa première saison universitaire, le Sherbrookoise fait déjà partie du cinq partant des Gaiters, considérés comme l'une des 15 meilleures équipes de Sport interuniversitaire du Canada (SIC).

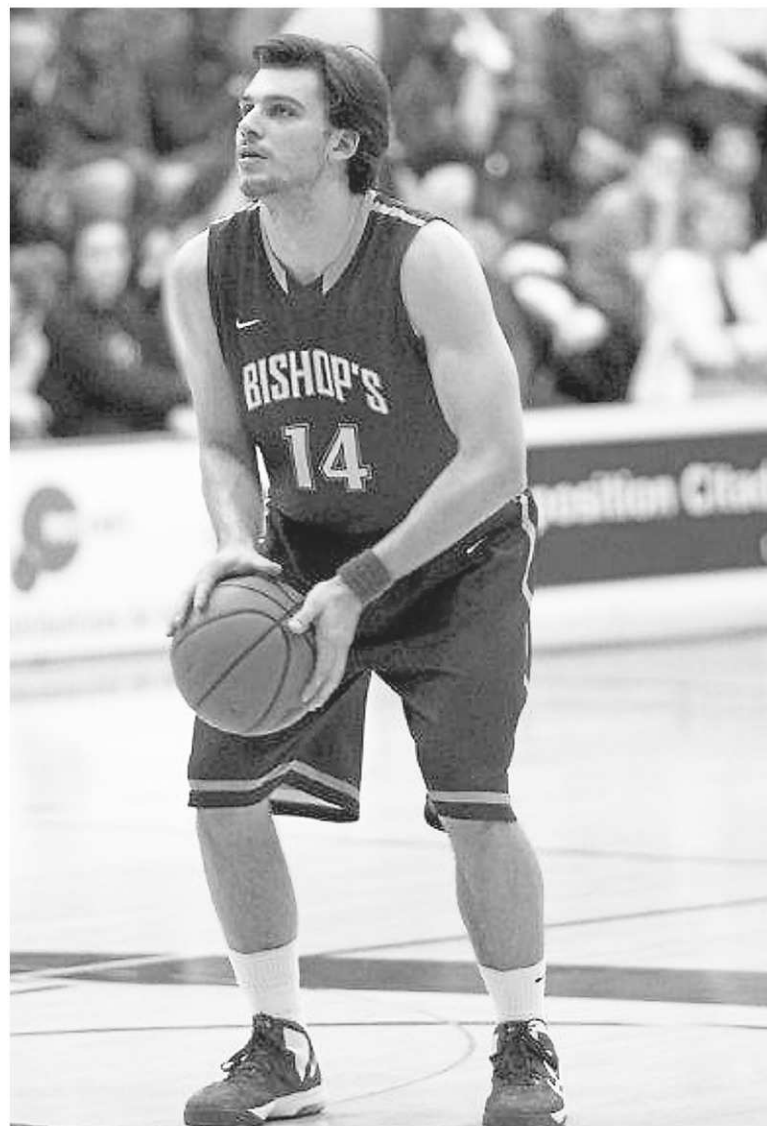
L'ailier de 6'5, 220 lb, qui a aidé les Cavaliers de Champlain St-Lambert à atteindre le championnat canadien, a été promu au sein du quintet lors du tournoi des Fêtes tenu à Halifax. Il s'est dit honoré de la confiance que lui témoigne l'entraîneur-chef Rod Gilpin depuis son arrivée avec les Gaiters.

« Ce qui m'a beaucoup aidé, c'est que le système de jeu des Gaiters est semblable, à certains points, à ce que j'ai

connu à Saint-Lambert, dit-il. Avec les Cougars, j'ai aussi acquis une éthique de travail, une façon de m'impliquer, tant à l'entraînement qu'en situation de match, qui m'ont beaucoup aidé.

« Il y a aussi un bel esprit d'équipe à Bishop's. Il n'y a pas de grosses vedettes, de joueurs individualistes ici. Non seulement il y a beaucoup de talent, mais les joueurs s'entendent très bien entre eux. C'est le signe que le recrutement a été bien fait de la part de Rod Gilpin. »

Lors de la série aller-retour contre les Citadins de l'UQAM, la fin de semaine dernière, Bélanger a récolté 21 points, 9 rebonds, tout en jouant en moyenne 16 minutes par partie.



Après une moitié de saison, David Bélanger fait déjà partie du cinq partant des Gaiters de l'Université Bishop's.

HOCKEYPHOENIX - CA
Tél. 819.560.8842

DERRIÈRE MON ÉQUIPE

UN WEEK-END TRÈS IMPORTANT POUR LA COURSE AUX SÉRIES ÉLIMINATOIRES !

SOYEZ-Y, LE 7^E JOUEUR FERA LA DIFFÉRENCE !

ÉTUDIANTS

3392832

DESCHAMPS

AUDETTE

GATARACTES

SAMEDI

25 JAN. - 16 H

Match présenté par

SUBWAY

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT !

ÉTUDIANTS

HORS JEU

VOS CHUMS,
VOS GANGS,
VOTRE SECTION !

SEULEMENT

850\$

/ BILLET

ÉTUDIANTS



LES ÉTOILES
DU MATCH

1
JONAS GUSTAVSSON

2
NIKLAS KRONWALL

3
HENRIK ZETTERBERG

LE SOMMAIRE

Montréal 1
Detroit 4
Première période
1. Detroit, Zetterberg 16 (Alfredsson, Kronwall) 12:27 (an)
Pénalité(s) — Zetterberg Det 6:42, Gallagher Mon 10:30, Emelin Mon 11:25, Prust Mon 19:15.
Deuxième période
2. Detroit, Sheahan 2 (Sans aide) 11:48
3. Montréal, Gallagher 13 (Desharnais, Subban) 12:56 (an)
4. Detroit, Kronwall 6 (Nyquist, Ericsson) 16:29
Pénalité(s) — Smith Det 2:19, DeKeyser Det 7:22, Pacioretty Mon 7:48, Abdelkader Det 12:40, Subban Mon 17:56.
Troisième période
5. Detroit, Nyquist 8 (Zetterberg, Abdelkader) 18:41
Pénalité(s) — Subban Mon 5:41, Moen Mon 11:58, Quincey Det 11:58.
Tirs au but
Montréal 13 9 9 —31
Detroit 8 13 5 —26
Gardiens — Montréal: Carey Price (P, 22-15-4); Detroit: Jonas Gustavsson (G, 13-3-2).
Avantages numériques — Montréal: 1-4; Detroit: 1-6.
Arbitres — Ghislain Hebert, Dave Jackson.
Juges de lignes — David Brisebois, Matt MacPherson.
Assistance — 20,066.

RENDEMENT DU CANADIEN
NOTE: en date du 24 janvier.

	MJ	B	A	Pts
P.K. Subban	51	8	28	36
Max Pacioretty	42	21	9	30
Tomas Plekanec	51	16	14	30
Andrei Markov	51	5	21	26
Brian Gionta	50	8	17	25
D. Desharnais	48	8	17	25
B. Gallagher	50	13	11	24
A. Galchenyuk	44	10	13	23
Lars Eller	51	10	10	20
Daniel Brière	38	7	7	14
M. Bourneval	44	6	6	12
Raphael Diaz	46	0	11	11
Josh Gorges	50	1	9	10
Travis Moen	46	1	9	10
Rene Bourque	38	7	1	8
Brandon Prust	40	4	4	8
Alexei Emelin	29	0	6	6
Francis Bouillon	37	0	4	4
Douglas Murray	30	0	2	2
Ryan White	33	0	2	2
Nathan Beaulieu	8	0	1	1
Jared Tinordi	6	0	0	0
Louis Leblanc	7	0	0	0
George Parros	13	0	0	0
Patrick Holland	5	0	0	0
Mike Blunden	6	0	0	0
Gabriel Dumont	2	0	0	0
Martin St Pierre	1	0	0	0

Joonas Nattinen 1 0 0 0 **GARDIENS**

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
Price	22	15	4	94	2	2,40	,921
Budaj	5	4	1	23	1	2,06	,923



THE ASSOCIATED PRESS

Carey Price a effectué un bel arrêt devant Justin Abdelkader en troisième période. Vaincu 4-1 par les Red Wings à Detroit, le Tricolore a échappé un troisième match de suite en plus d'accorder quatre buts à l'adversaire pour une cinquième rencontre consécutive.

Le CH fait faillite à Detroit

MARC ANTOINE GODIN

DETROIT — Le Canadien est encore en haut de l'escalier. Mais son talon est sur le bord de la marche et il est en train de perdre l'équilibre. La dégringolade pourrait être rapide.

Vaincu 4-1 par les Red Wings à Detroit, le Tricolore a échappé un troisième match de suite en plus d'accorder quatre buts à l'adversaire pour une cinquième rencontre consécutive. Les Wings se sont ainsi approchés à trois points du Canadien.

Le CH doit désormais entendre la cavalerie arriver.

Au train où vont les choses, les Wings, mais aussi les Maple Leafs de Toronto et les Sénateurs d'Ottawa, pourraient faire prendre une sérieuse débarque aux hommes de Michel Therrien.

« On fait partie d'un groupe qui va se battre pour une place en série et ça va être serré jusqu'à la toute fin », a répété l'entraîneur-chef, qui n'était pas d'humeur à rincer ses hommes après le match.

« Si on continue à être compétitif de la sorte, je sais très bien que les choses vont virer de bord. Ce soir, je trouvais qu'on avait une équipe agressive. Le jeu était physique et on n'a pas reculé. »

Les buts accordés sont en hausse, les buts marqués sont en baisse et les unités spéciales (surtout l'avantage numérique) vivotent. La formule ne prête guère au succès. Pourtant, les joueurs assurent qu'ils ne sentent pas l'équipe aspirée vers le bas.

« On traverse une mauvaise passe, mais je pense que ce soir, on a commencé à faire des pas qui nous permettront de nous en sortir, estimait le capitaine Brian Gionta. On méritait mieux. Si l'on compare notre match précédent avec celui-ci, il y a certainement quelque chose sur quoi bâtir.

« On a exercé une bonne pression en offensive, et espérons qu'on pourra continuer sur le même ton samedi contre les Capitals. »

Pénalités et cafouillages

Le Tricolore a fait preuve d'une certaine indiscipline au cours de ce match. Brendan Gallagher et Alexei Emelin ont permis aux Wings de bénéficier d'une double supériorité numérique de 1 : 05 en première période, et ceux-ci n'ont pas manqué d'en profiter.

Brandon Prust a écopé d'une punition en zone offensive avec moins d'une minute à faire en première tandis que P.K.

Subban a forcé les siens à passer les deux dernières minutes de la deuxième à court d'un homme. Ça n'aide pas un club à se donner du rythme.

Au chapitre des bonnes nouvelles un chapitre qui se lit assez vite, on doit relever le rendement de Nathan Beaulieu, qui a de plus en plus l'air d'un joueur de la LNH. On lui a fait comprendre à son retour chez le Canadien que ce rappel-ci pouvait être le bon et jusqu'ici, il en tire profit.

Les petites erreurs

C'est en deuxième période que le match s'est joué.

Lors du premier tiers, le Canadien tirait de loin et peinait à envoyer quelqu'un récupérer d'hypothétiques retours. Par contre, il jouait du hockey étanche dans sa zone et limitait les chances de marquer des Wings.

En deuxième, ça a été l'inverse. Le Tricolore s'est mis à bourdonner beaucoup plus près du filet de Jonas Gustavsson, mais s'est transformé en machine à revirements dans sa zone.

Le plus coûteux aura été celui d'Emelin, qui a alimenté de façon parfaite l'attaquant Riley Sheahan. La recrue des Wings a trompé Carey Price d'un tir du poignet parfait au-dessus de la mitaine.

« On doit trouver le moyen d'avoir un jeu complet dans les deux sens de la patinoire, a reconnu Gionta. Il y a moyen de générer de l'attaque sans pour autant perdre notre structure défensive. »

Avant le revirement d'Emelin, les jeux dangereux s'étaient multipliés en deuxième période. Quelques minutes plus tôt, c'est David Desharnais qui avait perdu la rondelle tout juste devant Price.

« Depuis quelques matchs, ce sont de petites erreurs individuelles qui nous font mal et nous font perdre des matchs », a dit Gallagher.

Celui-ci a réussi à réduire l'écart à 2-1 lors d'une attaque massive, sauf qu'il a été fautif moins de quatre minutes plus tard lorsque les Wings ont repris leur avance de deux buts. Le petit attaquant s'en est voulu de ne pas intercepter la passe de Gustav Nyquist à Niklas Kronwall. Ce dernier, comme sur le premier but des Wings, a profité de la présence d'un gros coéquipier en rouge venu bloquer la vue de Price.

Le Canadien reprend l'action dès ce soir au Centre Bell alors qu'il recevra la visite des Capitals de Washington. Peut-être sans Alex Ovechkin.

(La Presse)

Sherbrooke samedi 25 janvier 2014 - **LA TRIBUNE** 45

Une rivalité en construction

PIERRE TURGEON

pturgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE – Le Phoenix en construction et les Islanders en reconstruction possèdent les mêmes visées pour 2015. D'ici là, une belle rivalité pourrait se bâtir entre ces deux équipes, note Alexandre Goulet, un centre de 17 ans originaire de Disraeli, autour de qui les Islanders de Charlottetown souhaitent relancer leur formation.

Depuis que de nouveaux propriétaires ont acquis la concession de Charlottetown, les Islanders n'ont pas hésité à amorcer un virage jeunesse en échangeant plusieurs vétérans pour se donner un nouveau noyau de joueurs plus jeunes qui devraient faire des Islanders une équipe de premier plan dans deux ans, explique l'entraîneur Gordie Dwyer, toujours heureux de revenir en Estrie... malgré le froid des derniers jours.

Après avoir réclamé l'attaquant Daniel Sprong au premier tour du repêchage 2013, les Islanders ont troqué Louick Marcotte (19 ans, un des meilleurs compteurs de la LHJMQ) à Val-d'Or pour se donner une deuxième sélection en première ronde et réclamer le joueur de centre Alexandre Goulet. Aujourd'hui, plusieurs vétérans partis, Sprong et Goulet dominent la colonne des compteurs des Islanders. L'entraîneur Gordie Dwyer ne se gêne pas pour les utiliser à toutes les sauces et leur faire vivre beaucoup d'expériences.

« Selon nous, Alexandre était prêt à faire le saut au hockey junior majeur. Il est notre deuxième compteur, il évolue au centre de notre premier trio et il joue en avantage et en désavantage numérique. Il connaît une excellente première saison. »

Goulet, qui a joué deux années midjet AAA à Lévis avant de graduer, se dit bien



IMACOM, MAXIME PICARD

Alexandre Goulet, de Disraeli, se sent à l'aise avec la décision des dirigeants des Islanders de Charlottetown de pratiquer un virage jeunesse, ce qui lui donne plus de responsabilités.

heureux à Charlottetown. « Tout se passe bien pour moi. Je suis bien entouré, tant à la pension qu'à l'école. L'équipe a fait un virage jeunesse pour que d'ici deux ans nous formions une bonne équipe qui se rendra loin en séries éliminatoires. Ça paraît non seulement dans le temps de jeu qu'on me donne, mais aussi dans les responsabilités », confie celui qui profitait hier d'une rare occasion de jouer devant les siens.

Avec tous les changements qui ont été apportés à l'équipe récemment, Goulet ne cache pas que la fin de saison promet d'être difficile. « C'est à nous les jeunes de travailler plus fort

à chaque match. La rencontre d'hier à Sherbrooke était très importante parce que, comme nous, le Phoenix lutte pour une participation aux séries. En plus, ça nous permet de voir où nous sommes rendus par rapport au Phoenix. Il y aura certainement une belle rivalité entre nos deux équipes au cours des prochaines saisons. »

Quant à Daniel Sprong, à 16 ans, il demeure l'une des meilleures recrues offensives de la LHJMQ. Il occupe le deuxième rang des compteurs chez les recrues entre Nikolaj Ehlers (17 ans), des Mooseheads, et Tim Wieser (18 ans), du Phoenix.

Tremblay brille face à l'Armada

YANICK POISSON

ypoison@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Les nouveaux Tigres de Victoriaville ont démontré de quoi ils étaient faits hier soir, remportant un sixième gain consécutif, cette fois face à l'Armada de Blainville-Boisbriand, l'une des formations de tête de la LHJMQ.

Cette victoire de 3-2 en fusillade, les hommes de Yanick Jean la doivent en grande partie au gardien de but François Tremblay qui a réalisé 36 arrêts en temps réglementaire et quatre autres face aux meilleurs tireurs montréalais en tir de barrage.

Ce sont les nouveaux venus Jean-François Plante, avec son 40^e de la saison et Yan-Pavel Laplante qui ont fourni

l'offensive pour les Félins. Le petit défenseur Cameron Yarwood, qui a souvent les airs de P.K. Subban, a été le seul à marquer en fusillade. Jonathan Diaby s'est fait complice des deux filets inscrits en temps réglementaire.

Les Félins étaient en avant 2-1 avec à peine un peu plus d'une minute à faire à la rencontre lorsque Ryan Tesink a marqué pour forcer la prolongation.

Il s'agit d'un sixième gain consécutif pour les Victoriavillois qui se retrouvent maintenant au 11^e rang du classement général du Circuit Courteau, à égalité avec les Wildcats de Moncton. Ils tenteront de poursuivre sur cette heureuse séquence demain, alors qu'ils recevront les Islanders de Charlottetown.

Les Cougars ne dérougissent pas

SHERBROOKE — Les Cougars du Collège Champlain ont poursuivi leur séquence victorieuse en battant les Rangers de Montréal-Est par la marque de 4-1, hier soir. Et pour un deuxième match en deux soirs, ils ont bombardé le filet adverse; une rafale de 42 tirs au but, qui a été concrétisée par les buts de Jérémy Brown (14^e), Shawn Lanoue (23^e), Dwayne Bradley-Tessier (14^e) et Xavier Perron

(9^e). Le gardien Shawn Ouellet a continué son excellent travail, en bloquant 21 des 22 lancers dirigés vers lui. La veille, il avait blanchi les Mustangs de Vaudreuil-Dorion. Avec ce gain, Sherbrooke devance maintenant Princeville et s'installe au troisième rang au classement cumulatif de la LHJAAAQ, derrière Saint-Jérôme et Granby.

— Sébastien Lajoie

Le Titan s'incline face aux Montagnards

PRINCEVILLE — Après avoir paru invincible pendant quelques parties en début d'année, le Titan de Princeville éprouve sa part de difficultés ces temps-ci. Hier soir devant ses partisans, la troupe de Mario Roy s'est inclinée 6-2 face aux Montagnards de Sainte-Agathe.

Les Princevillois avaient pourtant retraité au vestiaire une première fois avec une priorité de 2-0, gracieuseté de Marc-Antoine Chamberland et Jimmy Messier, avant que le ciel

ne leur tombe finalement sur la tête. Les unités spéciales ont eu un important rôle à jouer au cours des 40 dernières minutes de jeu. Pendant que le Titan était blanchi en cinq occasions, leurs visiteurs faisaient mouche à chacune de leurs trois chances avec un homme en plus.

Les représentants de l'Érable tenteront de rebondir dès demain, alors qu'ils recevront les Panthères de Saint-Jérôme, l'équipe de tête de la Ligue.

— Yanick Poisson



COURSES D'ACCÉLÉRATION / DRAG

LesPAC⁹⁹.com



PRÉSENTÉ PAR
[intact]
ASSURANCE

**VENDREDI
14 FÉVRIER 2014
CIRCUIT T.S.R.**

★
5 000 \$
EN BOURSE
★

PROGRAMME COMPLET DE COURSE EN JOURNÉE

SPECTACLE BUDWEISER : **THIS SIDE UP**

GRATUIT DÈS 15 H

★ **FEUX D'ARTIFICE À 21 H** ★

PLUSIEURS CLASSES : STOCK, IMPROVE, OUTLAWS...

POUR PLUS D'INFORMATIONS : **GRANDPRIXVALCOURT.COM**

Une gracieuseté de Lagacé et Laflamme

Le Phoenix arrache une victoire de 4-1 aux Islanders



PIERRE TURGEON

pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une performance magistrale du gardien Maxime Lagacé assaisonnée de deux buts en infériorité numérique de Jean-Christophe Laflamme en fin de troisième période a permis hier soir au Phoenix de vaincre les Islanders de Charlottetown 4-1 et de s'accaparer de deux précieux points dans la lutte pour une place dans les séries de fin de saison dans la LHJMO.

Au moment où le Phoenix ne menait que par un but (2-1), Jean-François Lavoie a écopé d'une double pénalité mineure pour un coup de bâton porté accidentellement trop haut. Dans les secondes suivantes, l'excellente recrue Daniel Sprong avait le but égalisateur au bout de son bâton lorsque Lagacé l'a carrément volé. Puis Sprong a perdu le contrôle du disque en zone offensive, ce qui allait permettre au vétéran Laflamme de battre tout le monde de vitesse pour filer jusqu'au gardien qu'il a surpris entre les jambières. Soudainement, au lieu d'être 2-2, le pointage était de 3-1 en faveur du Phoenix.

Quelques secondes plus tard, lors d'une mise en jeu au centre, Laflamme a profité d'un jeu qu'il tente régulièrement avec Alexandre Sills pour filer une fois de plus seul vers le gardien qu'il a surpris dans la lucarne cette fois...

Malgré ses deux buts, Laflamme parlait davantage du gardien Maxime Lagacé pendant que tout le monde célébrait cette importante victoire. « C'a été un bon match de tout le monde et l'arrêt de Lagacé a



IMACOM, MAXIME PICARD

Matej Beran a profité de l'habileté de Daniel Audette pour déjouer le gardien Éric Brassard des Islanders à mi-chemin en deuxième période.

tout changé. C'est lui qui a fait la différence dans le match. Par ses performances, il nous met en confiance et il nous aide avec des arrêts importants. »

Deux buts en désavantage numérique, Laflamme n'y avait même jamais rêvé. « Mais c'est plaisant, surtout dans un match aussi important. » À son premier but, il ne savait pas qu'il avait marqué jusqu'à ce que 2848 amateurs se lèvent pour manifester leur joie. « Je ne pensais pas que la rondelle avait réussi à passer. Mais pour le second, mon idée était faite que je tirerais haut. »

De son côté, le gardien

Lagacé n'a pas vraiment réalisé l'arrêt fait aux dépens de Sprong. « C'était un arrêt d'instinct, la jambière est sortie c'est tout. » S'il a été solide, le vétéran gardien se disait aussi conscient qu'il avait aussi été chanceux. « C'est certain que cette victoire vient d'une performance d'équipe et que les défenseurs étaient là pour m'aider. La chance, il faut savoir la prendre quand elle est là. »

S'il se montrait heureux d'avoir vaincu son ancienne équipe, il se disait encore plus excité à la pensée d'affronter une première fois les Cataractes de Shawinigan cet après-midi.

Ce sont les Cataractes qui l'ont échangé au Phoenix à la tombée de la période des transactions. « Je ne connaissais que quelques joueurs des Islanders, mais je connais à peu près tout le monde chez les Cataractes. J'ai super hâte et cette fois-là, il n'y aura pas de chance. On va sortir fort. »

Bloc-notes: Une fois de plus, on a eu droit au spectacle de Daniel Audette qui a utilisé sa magie habituelle pour alimenter ses coéquipiers et préparer les deux premiers buts, ceux de Mitchell Lundholm et de Matej Beran... Ce dernier a disputé un bien meilleur match hier soir...

« Ils étaient prêts, nous opportunistes »

SHERBROOKE — « Sur la patinoire, Jean-Christophe Laflamme provoque beaucoup de chose et sa vitesse l'a bien servi ce soir », commentait l'entraîneur Judes Vallée satisfait de voir ses joueurs bien réagir après une première période en deçà de ce qu'il attendait.

« Je n'étais pas heureux de notre première période et je leur ai fait savoir à l'intermission. Les Islanders se sont présentés ici bien préparés et ils

ont travaillé plus fort que nous en première. Eux, ils étaient prêts... nous, nous avons été opportunistes », ajoutait l'entraîneur tout en soulignant les arrêts-clé réalisés par son gardien Maxime Lagacé.

De l'autre côté, l'entraîneur Gordie Dwyer secouait la tête en parlant du résultat. « Nous étions prêts et nous avons bien joué à cinq contre cinq. On a d'ailleurs créé de meilleures chances qu'eux pendant la

soirée, mais les unités spéciales ont fait la différence. Il faut donner crédit au Phoenix, il a profité de ses chances lorsqu'il en a eu. »

Le reste du voyage dans les Cantons de l'Est risque de ne pas être de tout repos pour les Islanders qui seront à Victoriaville ce soir et à Drummondville dimanche. « Il nous faut trouver le moyen de marquer des buts. C'est la principale raison de nos succès

actuellement. »

Vallée a laissé ses joueurs célébrer la victoire hier soir. « Samedi est un autre jour et il faudra en revenir. Il faudra mieux jouer en première période parce que les Cataractes de Shawinigan vont arriver ici avec le couteau entre les dents. Je connais bien Martin Bernard (l'entraîneur des Cats), son équipe sera prête. Je n'en ai aucun doute! »

— Pierre Turgeon



LES ÉTOILES DU MATCH

- 1
J.-C. LAFLAMME (SHE)
- 2
MAXIME LAGACÉ (SHE)
- 3
DANIEL AUDETTE (SHE)

LE SOMMAIRE

Charlottetown 1 Sherbrooke 4

Première période

1. Sherbrooke, Lundholm 4 (Audette, Beran) 15:59 (an)

Pénalité(s) — Stacey Sherbrooke 5:18, Johnson Charlottetown (maj.) 13:10, Neill Sherbrooke (maj.) 13:10, Goulet Charlottetown 14:30, Laverdure Sherbrooke 16:44.

Deuxième période

2. Sherbrooke, Beran 15 (Audette, Wieser) 12:00

3. Charlottetown, Kielly 9 (Sprong, DiPaolo) 15:52

Pénalité(s) — Beaton Charlottetown (maj.) 2:15, Laverdure Sherbrooke (maj.) 2:15, Alcalde Charlottetown (maj.) 12:55, Stacey Sherbrooke (maj.) 12:55, Beran Sherbrooke 17:11, Sprong Charlottetown 19:44.

Troisième période

4. Sherbrooke, Laflamme 8 (Deschamps) 13:58 (short-handed-SH)

5. Sherbrooke, Laflamme 9 (Sills) 15:15 (short-handed-SH)

Pénalité(s) — MacLauchlan Charlottetown 9:41, Lavoie Sherbrooke 13:21, Lavoie Sherbrooke 13:21, DiPaolo Charlottetown 18:35, Lysenko Charlottetown 19:27, Audette Sherbrooke 19:27, Bahl Sherbrooke 19:27.

Tirs au but

Charlottetown 15:12 12 — 39

Sherbrooke 7 11 9 — 27

Gardiens — Charlottetown: Eric Brassard (P, 6-13-0) (17:12 3e période); Sherbrooke: Maxime Lagacé (G, 6-7-1).

Avantages numériques — Charlottetown: 0-5; Sherbrooke: 1-4.

Assistance — 2848.

RENDEMENT DU PHOENIX

	PJ	B	APTS	+/-
Daniel Audette.....	48	13	43	56 -18
Tim Wieser.....	45	13	26	39 -9
Matej Beran.....	45	15	17	32 -12
Jérémy Roy.....	44	8	23	31 -10
Simon Desbiens.....	44	12	14	26 -16
J.-C. Laflamme.....	46	9	12	21 -13
Carl Neill.....	46	3	13	16 -16
Jason Houde.....	35	7	8	15 -2
Vincent Deslauriers.....	32	6	5	11 -7
Alexandre Sills.....	48	6	4	10 -17
Mitchell Lundholm.....	40	4	3	7 -6
Cole Murphy.....	33	3	4	7 -6
Chase Harwell.....	45	3	4	7 -17
Nathan Glass.....	17	2	4	6 -5
Julien Bahl.....	34	1	5	6 +9
Jean-François Lavoie.....	36	3	0	3 -10
Kevin Domingue.....	4	2	1	3 -1
Mathieu Laverdure.....	42	1	2	3 -18
Axel Rioux.....	10	1	1	2 -7
Benoit Villeneuve.....	5	0	2	2 -4
Francis Desrosiers.....	29	0	2	2 0
Jonathan Deschamps.....	41	0	2	2 -24
Gabriel Fontaine.....	14	0	1	1 -2
Gabriel Labbé.....	26	0	1	1 -2
Justin Vachon.....	6	0	0	0 -1
Gabriel Parent.....	13	0	0	0 0
Maxime Lagacé (total).....	17	0	0	0 0
Mathieu Leclerc (total).....	25	0	0	0 -5
Trevor Stacey.....	34	0	0	0 -4



16 CIVIC

La voiture la plus
vendue au pays
pour la 16^e année
consécutive.

LOUEZ UNE
CIVIC DX 2014
POUR

88\$* aux deux semaines

SUR
60 MOIS

0\$ COMPTANT. FRAIS DE TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.



- ✓ LA PLUS VENDUE
- ✓ LA PLUS ÉCONOMIQUE
- ✓ LA PLUS SÉCURITAIRE 
- ✓ LA MEILLEURE VALEUR DE REVENTE
- ✓ LA PLUS TECHNOLOGIQUE

CR-V

LOUEZ UN CR-V LX 2014 POUR

147\$* aux deux semaines

SUR 60 MOIS

0\$ COMPTANT.
FRAIS DE TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS.



CR-V EX-L 2014 ILLUSTRÉ

FIT

LOUEZ UNE FIT DX 2014 POUR

83\$* aux deux semaines

SUR 60 MOIS

0\$ COMPTANT.
FRAIS DE TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS.



FIT SPORT 2014 ILLUSTRÉ



HONDA
Produits
Mécaniques



SOUFFLEUSES
À NEIGE
JUSQU'À
300\$
DE RABAIS

JUSQU'À **1000\$** DE RABAIS



TRX420PG
2013

GÉNÉRATRICES



JUSQU'À
200\$
DE RABAIS



**Sherbrooke
Honda**

2615, RUE KING OUEST,
À SHERBROOKE
SHERBROOKEHONDA.COM

2400, RUE SHERBROOKE,
À MAGOG
MAGOGHONDA.COM



**Centre
Honda Magog**

[FACEBOOK.COM/HONDAESTRIE](https://www.facebook.com/HONDAESTRIE)

Pour les résidents du Québec seulement. *L'offre de location d'une durée limitée offerte par Honda Canada Finance Inc. (HCFI), sur approbation du crédit. L'offre de location à paiements aux deux semaines s'applique à la nouvelle Civic DX berline 2014/Fit DX 2014/CR-V LX 2014 avec boîte manuelle pour une période de 60 mois, ce qui équivaut à un total de 130 paiements de 88 \$/83 \$/147 \$, à un taux de 2,99 %. Franchise de kilométrage de 120 000 km (frais de 0,12 \$ par kilomètre excédentaire). Au moment de la signature du contrat de location, les consommateurs ont l'option d'acheter à l'avance jusqu'à un maximum de 16 000 km supplémentaires par année au taux de 0,08 \$/km. Le paiement de location comprend les frais de transport et préparation de 1 495 \$/1 995 \$, les frais environnementaux à récupérer et le droit spécifique sur les pneus neufs de 15 \$. Aucun acompte requis. Les frais d'inscription au RDPRM (jusqu'à 36 \$) et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 5 \$) sont payables au moment de la livraison. Taxes, permis, assurance et immatriculation en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. L'offre peut être modifiée ou annulée sans préavis. Offre valide sur les nouveaux véhicules 2014 en stock.